

# *RAPPORT ANNUEL*



*édition 2019*

« LES ENTREPRENEURS  
DU RECYCLAGE  
AU COEUR DE L'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE. »



#Recyclons  
le monde

FEDEREC

# 01.

DES VALEURS  
FORTES ET  
REPRÉSENTATIVES

|                                                                 |    |
|-----------------------------------------------------------------|----|
| Qui sommes-nous ?                                               | 08 |
| Nos Adhérents                                                   | 09 |
| Gouvernance                                                     | 10 |
| L'équipe                                                        | 11 |
| Une fédération<br>représentative au coeur<br>du dialogue social | 12 |
| Une fédération active au niveau<br>national et européen         | 13 |
| Une fédération certifiée                                        | 14 |
| Rapport financier                                               | 15 |
| Les Chiffres-clés du recyclage                                  | 16 |
| Les temps forts 2019                                            | 18 |
| Les événements marquants 2019                                   | 20 |
| Zoom sur les temps forts                                        | 22 |

# 02.

DES  
RÉGIONS  
ENGAGÉES

|                     |    |
|---------------------|----|
| 8 RÉGIONS FEDEREC : |    |
| Centre & Sud-Est    | 28 |
| Est                 | 29 |
| Hauts-de-France     | 30 |
| Nouvelle-Aquitaine  | 31 |
| Occitanie           | 32 |
| Ouest               | 33 |
| Région Parisienne   | 34 |
| Sud-Méditerranée    | 35 |

## 04. ÉDITO

par Jean-Philippe CARPENTIER,  
- Président de FEDEREC

## 05. RENCONTRE

avec Marta de Cidrac  
& Stéphanie KERBARH

# 03.

DES  
FILIÈRES  
IMPLIQUÉES

### 12 FILIÈRES :

|    |                                                       |
|----|-------------------------------------------------------|
| 40 | BTP                                                   |
| 42 | Déconstruction Automobile                             |
| 44 | Déchets d'équipements<br>électriques et électroniques |
| 46 | Métal                                                 |
| 48 | Métaux non Ferreux                                    |
| 50 | Palettes & Bois                                       |
| 52 | Papier-Cartons                                        |
| 54 | Plastiques                                            |
| 56 | Solvants                                              |
| 58 | Textiles                                              |
| 60 | VALORDEC                                              |
| 62 | Verre                                                 |

### COMMISSIONS & GROUPES DE TRAVAIL :

|    |                                                              |
|----|--------------------------------------------------------------|
| 66 | Commission Communication                                     |
| 68 | Commission Broyeurs                                          |
| 69 | Commission Déchets issus de Bateaux de Plaisance et de Sport |
| 70 | Commission Internationale                                    |
| 72 | Commission Jeunes                                            |
| 73 | Commission Prospective & Innovation                          |
| 74 | Groupe de Travail Influence                                  |
| 75 | Groupe de Travail Risques d'incendie et crise des assurances |
| 76 | Groupe de Travail Plumes & duvets                            |
| 77 | Groupe de Travail Responsabilité élargie des Producteurs     |

### 80 - 87

## 4. LE CLUB PARTENAIRES FEDEREC

### 88 - 89

## 5. LEXIQUE



# ÉDITO

Nous sommes à un moment clé dans la transformation de notre économie et les entreprises rassemblées au sein de FEDEREC, avec leurs compétences et leur expertise, se positionnent comme des acteurs majeurs de l'économie circulaire.

Elles contribuent à une mission d'intérêt général et participent ainsi à la construction d'un modèle de société plus durable, en transition vers une efficacité des ressources.

Nous sommes face à un enjeu planétaire et la Fédération doit poursuivre son engagement vers une économie post-carbone, créatrice d'emplois et porteuse de sens et de lien social dans une dimension politique et collective.

L'année 2019 a été fortement rythmée par des sujets prioritaires et stratégiques pour le secteur du recyclage.

Tout d'abord, elle a été marquée par un tournant législatif avec la discussion parlementaire du projet de loi anti-gaspillage et économie circulaire et son adoption en janvier 2020. Une réelle impulsion a été donnée à l'éco-conception en vue du recyclage et à l'incorporation de matières premières issues du recyclage et nous nous en félicitons.

Des défis restent à relever dans le cadre des déclinaisons réglementaires de la loi et notamment concernant les contours et le fonctionnement des nouvelles filières REP.

Le phénomène de saturation des capacités de stockage pour les déchets ultimes s'est confirmé dans la continuité des premiers signaux à l'automne 2018. Les interpellations de FEDEREC et de ses régions ont fait bouger les lignes vers plus de flexibilité sur le terrain et la création d'outils dans la loi permettant d'apporter certaines solutions comme la priorisation des déchets triés issus de centres de tri et de recyclage performants. FEDEREC a par ailleurs créé un indice des variations du prix du stockage permettant d'accompagner les adhérents au plus près de leur quotidien.

FEDEREC s'est aussi mobilisée sur ces sujets politiques et réglementaires au niveau européen, via EuRIC, pour s'inscrire dans la nouvelle dynamique de la commission européenne. L'ambition est claire : faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone d'ici 2050. Les entreprises du recyclage doivent être reconnues comme un maillon incontournable de cette décarbonation. Au niveau international, via le BIR, FEDEREC participe et suit de très près les évolutions géopolitiques qui touchent très directement ses adhérents. Une des illustrations est la crise de la filière papiers-cartons de la fin d'année 2019 qui découle à la fois de la fermeture des frontières chinoises à l'importation de ces Matières Premières issues du Recyclage mais également d'un ralentissement de la consommation des papiers graphiques de recyclage par les papeteries européennes, renforçant ainsi l'excédent déjà caractéristique de cette filière.

L'année 2019 a également été celle du lancement des projets du contrat de filière « Transformation et valorisation des Déchets » signé entre l'État et notre filière en début d'année. Des projets structurants sont nés de cette première année tels que le développement de l'incorporation de Matières Premières issues du Recyclage, la structuration d'un dialogue avec les parties prenantes sur la recyclabilité réelle des produits, le déploiement de la filière CSR, l'impulsion vers la numérisation et la robotisation de nos métiers et le rayonnement à l'international du savoir-faire de nos entreprises.

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle et des opérateurs de compétences, sujet d'importance pour l'avenir de nos métiers, FEDEREC a fait le choix de rejoindre l'Opco inter industriel qui regroupe plus de 44 branches, se plaçant ainsi au cœur de la filière amont et aval, et affirmant la dimension industrielle de notre secteur. Cette décision est fondamentale pour notre Fédération et lui permet d'être associée à des politiques et des contractualisations emploi formation majeures pour les entreprises et leurs collaborateurs.

L'année 2020 sera une année décisive et FEDEREC représentée par ses Syndicats Régionaux, ses filières et ses collaborateurs va poursuivre ses actions en faveur de la promotion d'une industrie de recyclage innovante, à faible impact environnemental, en plaçant les entrepreneurs au cœur de ses préoccupations. Une industrie nouvelle génération, axée sur la consommation de Matières Premières issues du Recyclage, où la gestion des déchets, ressources de demain, conjugue performances économique et environnementale. L'enjeu sera aussi la DATA et notre faculté de remonter de l'information fiable, complète et transparente. C'est à ce prix que nous pourrons une nouvelle forme de pilotage des REP.

A l'heure où nous bouclons ce rapport annuel, nous nous trouvons dans une situation exceptionnelle, jamais vue. Nous sommes certains que notre métier saura faire face à cet épisode incroyable et que nos facultés d'adaptation permettront à chacun de servir l'intérêt général et d'assurer la poursuite de nos activités pour encore de longues années !

*J.-P. C.*

*Jean-Philippe CARPENTIER  
Président de FEDEREC*



# RENCONTRES

*« Vous avez été au cœur de la discussion parlementaire du projet de loi anti-gaspillage et économie circulaire en tant que rapporteur du texte au sénat. Quels sont les grands axes de la loi dans le domaine du recyclage ? »*

« L'examen de ce projet de loi a été riche en rebondissements mais la navette parlementaire a permis de lui donner une réelle envergure et d'en faire un texte plus équilibré. Le Sénat, première assemblée saisie, a adopté des dispositions fortes sur le recyclage, à commencer par l'inscription dans la loi de l'objectif ambitieux de 100 % de plastique recyclé d'ici 2025, qui a le mérite de donner un cap à nos politiques publiques.

Parmi les mesures destinées au consommateur, plusieurs permettent de favoriser le recyclage. La loi définitivement votée prévoit ainsi la création d'un affichage obligatoire sur les caractéristiques environnementales des produits, notamment sur leur recyclabilité et, le cas échéant, sur le taux de matière recyclée incorporée. Cela permettra au consommateur de faire des choix mieux éclairés, en privilégiant s'il le souhaite des produits recyclés ou facilement recyclables.

Surtout, l'obligation d'incorporation de matière recyclée permettra de mieux structurer les filières de recyclage et soutiendra à long-terme la valeur de la matière recyclée.

J'ai pour ma part souhaité que des objectifs contraignants en matière de recyclage figurent dans les cahiers des charges de l'ensemble des filières REP, avec l'instauration d'un système de sanctions spécifique en cas de non-respect de ces objectifs.

La loi comporte enfin plusieurs dispositions susceptibles d'améliorer la recyclabilité des produits. Je pense par exemple à l'obligation de transmission des informations techniques sur les produits aux recycleurs, que j'ai personnellement portée, au renforcement des éco-modulations pour inciter les producteurs à mettre sur le marché des produits facilement recyclables, ou encore à l'obligation de réalisation de plans quinquennaux d'éco-conception des produits par les filières. »

*Marta de CIDRAC,  
Sénatrice LR des Yvelines et rapporteure  
du Projet de loi anti-gaspillage et économie  
circulaire*



« La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire fixe un objectif très clair et ambitieux : tendre vers 100% de plastique recyclé d'ici 2025. Notre ambition ne s'applique pas uniquement au plastique, nous souhaitons plus globalement favoriser le recyclage et pour l'ensemble des matériaux. Pour atteindre ce but, nous avons voté plusieurs dispositifs.

Tout d'abord, nous instaurons de nouvelles obligations d'incorporation de matière recyclée dans les nouveaux produits, sans quoi leur mise sur le marché ne sera pas autorisée. Parallèlement, nous renforçons les obligations de transparence qui permettront de suivre la progression du recyclage.

Par ailleurs, nous mettons en place un système de bonus-malus pouvant aller jusqu'à 20% du prix du produit, ce qui est particulièrement incitatif. Parmi les critères de ce système, sont inclus l'incorporation de matière recyclée, la recyclabilité, ou la présence de substances dangereuses susceptibles de limiter ces deux premiers critères.

Enfin, nous mettons en œuvre plusieurs autres outils pour améliorer nos performances de recyclage comme la mise en place de sanctions lorsque les objectifs de recyclage ne sont pas atteints, ou le financement du déploiement des corbeilles de tri dans l'espace public pour améliorer la collecte séparée.

Cette grande loi environnementale du quinquennat permettra à la France de s'engager résolument dans une économie plus circulaire au sein de laquelle chaque déchet constitue une ressource que nous devons utiliser. »

*Stéphanie KERBARH,  
Députée LREM de Seine-Maritime et rapporteure du  
Projet de loi anti-gaspillage et économie circulaire*







1.

*DES  
VALEURS  
FORTES*

*&*

*REPRÉSENTATIVES*

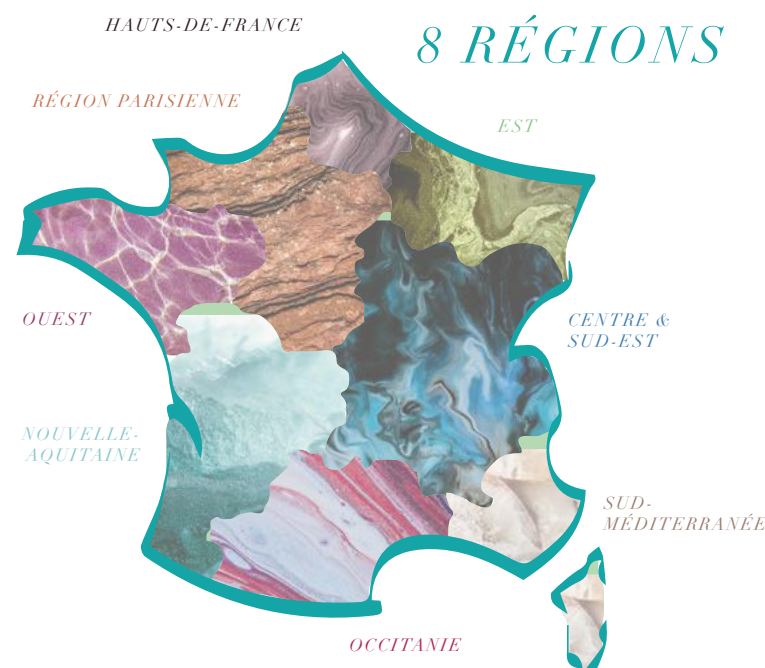


# QUI ? SOMMES - NOUS

*FEDEREC est la Fédération professionnelle des Entreprises de Recyclage.*

Créée en 1945, FEDEREC représente 1000 entreprises, des multinationales aux PME en passant par les ETI, réparties sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste en la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou négoce/ courtage de Matières Premières Issues du Recyclage (MPIR).

Les résultats officiels de la représentativité patronale ont été proclamés le 26 avril 2017 et FEDEREC a été reconnue représentative à 100 %. Cette position conforte ainsi la place centrale de la Fédération. La dynamique des partenaires sociaux se poursuit avec la négociation de nombreux accords essentiels pour la profession.



8 RÉGIONS

## 12 FILIÈRES



BTP



Déconstruction Automobile



DEEE



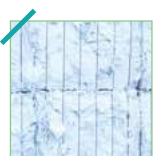
Métal



Métaux Non Ferreux



Palettes & Bois



Papier-Cartons



Plastiques



Solvants SYRES



Textiles



VALORDEC



Cyclem Verre

## NOS MISSIONS :

- **REPRÉSENTER** et défendre les intérêts de nos Adhérents auprès des pouvoirs publics et des leaders d'opinion,
- **PROMOUVOIR** et valoriser les métiers et les Matières Premières issues du Recyclage comme ressource de demain,
- **FÉDÉRER** et animer le secteur du recyclage en tant que tête de réseau,
- **ACCOMPAGNER** nos Adhérents dans leur adaptation aux évolutions réglementaires nationales et européennes au moyen d'une expertise et d'une assistance personnalisée : dialogue social, veille réglementaire, fiscalité, certification et labellisation, sécurité, transport, etc.
- **NÉGOCIER** la convention collective.

13RECYCLAGE / 3B EMBALLAGES / AB SERVE / ACTECO RECYCLING / ACTIFRIP / ACYCLEA / AD ARNAUD DEMOLITION / ADNOT PÈRE ET FILS / ADOUR METAL / AER RECYCLAGE / AEROMETAL / AES 24 / AFM RECYCLAGE AVRILLE / AFM RECYCLAGE TOURS / ALAIN COMPAS / ALBA CONSEIL ENVIRONNEMENT / ALBERDI / ALCYON ENVIRONNEMENT SERVICES / ALFA RECYCLING / ALGORA ENVIRONNEMENT / ALIAREC ENVIRONNEMENT / ALLO CASSE AUTO / ALPES ENVIRONNEMENT / ALPHAPAL / ALSADIS / ALSAFER / ALTEM / ALTRIOM / AM ECO NEGOCE / AM ENVIRONNEMENT / ANNECY RÉCUPÉRATION / ARC EN CIEL RECYCLAGE / ARCA CHUDEAU / ARMALESSAIRE ET CIE / ARMAND MOULET / ART RECYCLING / ARTEMISE / ARTMANN RECUPERATION / ASTRADÉC / ATLANTIC METAL / ATLANTIQUE RECUPERATION / AUBORD RECYCLAGE / AZUR METAUX / B.S. ENVIRONNEMENT / BAPTISTE SARL / BARUCH ET FISCH / BAUDELET METAUX / BAUDON ROUVREAU RECYCLAGE / BDT / BEAL / BELTRAN & FILS / BIANNA SERA RECYCLING / BIEHLER / BIEYSSE PÈRE & FILS / BIG BENNES / BIGORRE METAUX SERVICES / BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE DU CENTRE / BM BIODÉC / BM ENVIRONNEMENT / BNE / BONNEFOY BETON CARRIÈRES INDUSTRIE / BONTEMPI / BORNES B RECYCLAGE / BOURGOGNE RECYCLAGE / BRABANT CHIMIE / BRALEY / BRANGE ENVIRONNEMENT / BRIANE JEAN / BRONZO / BROYAGE DU MIDI ET DE LA MÉDITERRANÉE / BROYAGES INDUSTRIELS VACHER / BRUHAT GEORGES / BURBAN PALETTES RECYCLAGE / BUTIN TERRIER / C.M.R. RECYCLAGE / C.SERRAND / C2P / CAKTUS / CAP RECYCLAGE 41 / CAPIK / CAPY / CAVAILLON MULTI TRANSPORTS / CDAA / CDI RECYCLAGE SIÈGE SOCIAL / CDR ENVIRONNEMENT / CDRA / CEDRE / CENTRE VALORISATION ALCYON / CERNAY ENVIRONNEMENT / CEVENNES DECHETS / CFM / CHEZE / CHIMIE CIRCUIT / CHIMIREC / CHRONOFLEX / CITRAVAL / CLER VERTS / CLYDE INTERNATIONAL / CMS HIGH TECH / CODINA & FILS / COMET ROUEN / COMFER / COMMINGES METAUX SERVICES / COMMUNAUTE URBAINE LIMOGES MÉTROPOLE / CONFIDENTIALYS / COOLREC FRANCE / CORNEC / CORREZE RECUPERATION / CORUDO / COVALREC / COVED / CPR-CENTRE PARISIEN DE RECYCLAGE / CSR ENVIRONNEMENT / CYCLADIS / CYCLAMEN / CYCLEVA / CYCLIA / DA COSTA METAUX / DADDI-SRI SAS / DAINVILLE RECYCLAGE / DALOREC / DATRANS / DAVID DREYFUS / DBS / DCVM / DECAMP DUBOS / DECHETS SERVICES 12 / DECONS / DELABRE NOEL / DELILE & FILS / DELTA GOM / DELTA RECYCLAGE / DEMAIN / DÉMANTÈLEMENT RÉCUPÉRATION INDUSTRIEL / DEMOFER / DEMOL ROCHOISE / DEMOLITION AUTOMOBILE AUTERIVE / DENIS PASSENAUD / DEPOLIA / DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT / DEROO RÉCUPÉRATION RECYCLAGE / DESPLAT / DHESDIN / DISLAUB / DOBIGIES / DOLAV FRANCE / DOUBS RECYCLAGE / DS RECYCLAGE / DUBOST PERE & FILS / DUMAS RECUPERATION / DURR RECYCLAGE / EARTHMINDED TRANS / ECHALIER / ECO RECUPERATION / ECO-LOGISTIQUE REEMPLOI / ECODEC / ECOMETAUX / ECOMICRO / ECOPHYSE / ECOREFER / ECOSYS SIEGE SOCIAL / EDECIMO RECUPERATION / EGGER PANNEAUX ET DÉCORS / ELECTRO RECYCLING / EMMAREL / EMR INDUSTRIE / ENVIE 2 E NORD / ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL / ENVIRONNEMENT RECYCLING / ENVIRONNEMENT SERVICE / EPALIA / EPUR GLOBAL / EPUR METAL / ERGER / ESKA SIEGE SOCIAL / ESTEVE RECYCLAGE / ETS BOVIN / ETS WITTMANN / EUROPE METAL CONCEPT / EUROTRADES / EVERGLASS / EXCOFFIER RECYCLAGE / EXTRUSION SERVICES / FABRUDE RECYCLAGE / FCR 64 / FCR ATLANTIQUE / FEREC ENVIRONNEMENT / FERGER / FERINOX SIEGE SOCIAL / FERRIOL METAUX / FERS & METAUX DE LA MEUSE / FERT DEMOLITION APT / FL INDUSTRIES / FOURMENT CHRISTIAN & FILS / FOURMENT RECYCLAGE / FRAMIMEX / FRANCE PLASTIQUES RECYCLAGE / FRANCE RECUPERATION RECYCLAGE / FRANCISCI ENVIRONNEMENT / FRICOM RECYCLING / FRIGOPOLIS / GALLOO FRANCE AMIENS / GARNIER ET FILS / GDA ENVIRONNEMENT / GDE / GDP EMBALLAGES / GEBETEX / GEBOPLAST / GECCO / GENERAL INDUSTRIES / GIMENEZ / GIREV / GIRON PÈRE ET FILS / GLOBAL MONNOYEUR / GODARD / GOMEZ ANDREO / GOSSELIN DURIEZ / GRANULATÉX / GREEN RECUPERATION / GROUPE GODARD / GUY DENGASC & FILS / GUYOT ENVIRONNEMENT BREST / HD SERVICES / HENAUT / HENON FRÈRES / HENRI BOUCHAUD / HENSEL RECYCLING FRANCE / HERSAND / HINDERCHIED RECUPERATION / HIRSCH / HYDRO'ENVIRONNEMENT / IKOS ENVIRONNEMENT / INDRA AUTOMOBILE RECYCLING / INOREC / J.P.M. / JALABER DIFFUSION / JESTIN AUTOS / JOUANCHICOT / JURA RECYCLAGE / K.F.B INDUSTRIE / KINSHOFER FRANCE / LA BOITE À PAPIERS / LA COMPAGNIE DES MATIÈRES PREMIÈRES / LA CORBEILLE BLEUE / LAMCO RECYCLAGE / LANFRANCHI ENVIRONNEMENT / LANG RECYCLING / LARMANDE / LE FEUVRIER / LE PETIT PLUS / LE RELAIS / LEGROS / LES RECYCLEURS BRETONS / LETY RECYCLAGE / LG SERVICES / LINARES SOEURS / LINGENHELD ENVIRONNEMENT LORRAINE / LOCA RECUPER / LOMAX / LORRAINE PLAST RECYCLING / LOSTIS RECYCLAGE / LOUIS VIAL / LUMIVEROPTIM / MAISON DEYA RECUPERATION / MAISON PIETRA ET FILS / MALTHA GLASS RECYCLING FRANCE / MANOSQUE RECUPERATION / MARIA VALORISATION / MARSMETAL / MARTIN BRUNO / MASTERS STRINGERS / MAT'ILD / MAURICE SOCIÉTÉ / MB RECYCLAGE / MEGA PNEUS / MELI / MENUT / METAACONCEPT RECYCLAGE / MÉTAL BLANC / METAL FER / METAL PARIS / METAL REUNION / METALCOR / METAUX PICAUD / METOSTOCK ENVIRONNEMENT / METSO FRANCE / MIELLE / MINOT RECYCLAGE TEXTILE / MJ VALORISATION / MORPHOSIS / MTB RECYCLING / MULTIMÉTAL / MW RECYCLAGE / NADAL / NAVALEO / NCI ENVIRONNEMENT / NÉGOMÉTAL / NEOCYCLE / NG FRANCE / NICOLAY FILS / NORD PAL PLAST / NORO PERE ET FILS / NPPM / OMN SERVICES / OMNMETALARC / OPCALIA / ORNE METAUX / PALETTES ARTOIS SERVICES / PALETTES PAYS DE LOIRE / PAPREC GROUP / PASSARD / PASSENAUD RECYCLAGE / PATRICK TUBERT / PAYANT / PCMB / PENA ENVIRONNEMENT / PENA METAUX / PERFORMANCE ENVIRONNEMENT / PERISSER & FILS / PERONNON / PIERRE BRABANT / PINET / PIOMBO RECYCLAGE / PLANCHER ENVIRONNEMENT / PRADAT RECYCLAGE / PRAXY / PRÉ FER NORD / PRECIMECA / PROCAR RECYGOM / PROFER / PROFERMET / PROVENCE TLC / PROVER / PURFER / PYRENEES SERVICES INDUSTRIE / QUALIREC / QUINSON FONLUPT / RAMERY ENVIRONNEMENT / RDS / RECCHIA / RECCO OPERATIONS / RECORDIER RECYCLAGE / RÉCUPÉRATION ALESIEENNE FERS ET METAUX / RECUPERATION DU NORD / RECYCAL / RECYCLAGE DE MATÉRIAUX BERGHEIM / RECYCLE AZUR / RECYCLE LOGISTIQUE / RECYCLING SYSTEM BOX / RECYDIS / RECYMONTANE / REFINAL INDUSTRIES / REGAIN ECOPLAST / REMEX / REMONDIS FRANCE / RESSOR / REVAL SERVICES / REVIPLAST / REVIVAL / RGS RDS / RMB / ROGER GOUVERNAYRE ET FILS / ROHR ENVIRONNEMENT / ROLANFER RECYCLAGE / ROMI / ROSSI / ROUVIER CONSEIL COURTAGE ASSURANCES / ROUVREAU RECYCLAGE / ROXPET / RUEGGER PHILIPPE / RUVALOR / S.N.H / SABAFA J2S / SABI LOCATION / SAICA NATUR SUD / SALBER RECYCLAGE / SARDI / SCHMIDT FRERES / SCHROLL / SDFI CORNU / SECULA ETIENNE / SEDEM / SEF / SEINE ET YONNE RECYCLAGE / SEMARDEL / SEOSSE ECO TRANSFORMATION / SERVAL / SERVIPAC / SIBELCO GREEN SOLUTIONS / SICSA / SIRMET / SLR / SNB PAPIERS / SNBL / SOCIÉTÉ DE RÉCUPÉRATION MÉTALLURGIQUE DE L'ARTOIS / SOCIÉTÉ DE RECYCLAGE DES PRODUITS VERRIERS INDUSTRIELS / SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE D'EPERNAY / SOFOVAR / SOFREST DIFFUSION / SOLARZ / SOLOVER / SORECA / SOREVO ENVIRONNEMENT / SOSAREC / SOTRAVAL / SOULARD ETS / SOVAMEP / SPIELMANN / SPLM COUDOURET / SQUARLY BY WASTE2TRADE / SRCE / SRPM RECUPERATION / STAS / STE RÉCUPÉRATION ET VALORISATION VACHER / STEPHAN / STROH / SUD RECYCLAGE / SUD VENDEE RECYCLAGE / TD3E ALSACE / TECHNIQUE ET RECYCLAGE INDUSTRIEL / TEIL RECYCLAGE / TERECHOVAL / TERRALIA / THIOLLET RECYCLAGE / TILLET RÉCUPÉRATION / TIO CREATEX / TMS INTERNATIONAL / TRACAUTO / TRAIT D'UNION / TRANSPORTS AGOSTINI / TREVAL / TRI 37 ENTREPRISE / TRI ENVIRONNEMENT RECYCLAGE / TRI OUEST / TRI-O ET GREENWISHES / TRIGENIUM / TRIGONE / TRISELEC / UNIFER ENVIRONNEMENT / UP AND CYCLE / VAILLANT RECYCLAGE / VALDEC / VALECOBOIS / VALEOR / VALIKA / VALMETAL / VALOMETAL / VALOR PÔLE 72 / VALORDIS / VALORIDEC / VALPAQ / VALRECY / VANHEEDE ENVIRONNEMENT / VERDIPOLE / VERGER / VERGNE PÈRE & FILS & ASSOCIES / VI ENVIRONNEMENT / VIA LOCATION / VIDALIES / VIGNIER F / VITSE / W41 TP / WEBER ROHSTOFF GMBH / WEEE METALLICA / WILLIAM SABATIER RECYCLAGE / YONNE RECYCLAGE / YPREMA



# GOUVERNANCE

## BUREAU FEDERAL



**Dominique MAGUIN**  
Président  
d'honneur



**Pascal SECULA**  
Président  
d'honneur



**Jean-Philippe CARPENTIER**  
Président



**Jean-Luc PETITHUGUENIN**  
Vice-Président  
et Président de  
la Commission  
Communication



**Albert AZOUBEL**  
Trésorier et Président  
de FEDEREC  
Région Parisienne



**Marie-Pierre MESCAM**  
Présidente de  
FEDEREC Métal



**Sandra ROSSI**  
Présidente de  
FEDEREC  
Sud-Méditerranée



**Diane VIDALIES**  
Présidente de  
FEDEREC  
Nouvelle-Aquitaine

## CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Alban GROSVALLÉ**  
Président de la  
Commission  
Broyeurs



**Matthieu CHARREYRE**  
Président  
de FEDEREC  
Centre et Sud-Est



**Olivier DALLE**  
Président de  
FEDEREC  
Occitanie



**Thierry DE CHIRÉE**  
Président  
de FEDEREC  
Est



**Frédéric DUTRIEZ**  
Président  
de FEDEREC  
Hauts-De-France



**Olivier FRANÇOIS**  
Président  
de la Commission  
Internationale



**Pascal GENNEVIÈRE**  
Président de  
FEDEREC  
Papiers-Cartons



**Patrick KORNBERG**  
Président de  
FEDEREC Métaux-  
Non-Ferreux



**Jean-Pierre LABONNE**  
Président de  
FEDEREC  
Déconstruction  
Automobile



**Lise LAMBERT**  
Présidente de  
FEDEREC  
Palettes et Bois



**Olivier LE FICHOUS**  
Président de  
FEDEREC Ouest



**Erwan LE MEUR**  
Président de  
FEDEREC  
BTP



**Jean-Pierre LUTHRINGER**  
Président  
de FEDEREC  
VALORDEC



**Sébastien MARCHETTO**  
Président  
de la Commission  
Jeunes



**Jean-Pierre PARISI**  
Président  
de FEDEREC  
DEEE\*\*



**Sylviane TROADEC**  
Présidente  
de la Commission  
Sociale



**Jacques ROLLAND**  
Président  
de FEDEREC  
CYCLEM Verre



**Christophe VIANI**  
Président  
de FEDEREC  
Plastiques



**Mehdi ZERROUG**  
Président  
de FEDEREC  
Textiles

\* Déchets de Bateaux de Plaisance ou de Sport  
\*\* Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

# ÉQUIPE



**PRÉSIDENT**

**Jean-Philippe CARPENTIER**



**CONSEIL DU PRÉSIDENT**  
**Carina ORRU**  
Directrice de la Communication



**PÔLE COMMUNICATION**  
**Gaëlle TREMAUDAN**  
Chargée de Communication



**Romain SEGUIER**  
Chargé de Communication digitale



**Bastien ROBY**  
Graphiste



**DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
**Manuel BURNAND**



**PÔLE ADMINISTRATIF**  
**Alexandra ROUAULT**  
Assistante de direction



**Géraldine NADIN**  
Hôtesse d'accueil polyvalente



**PÔLE FILIÈRES**  
**Cyrille MARTIN**  
Chargé de mission auprès  
du directeur Général et  
Responsable du Pôle Filières (I)



**Léonard NEUVILLE**  
Chargé de mission (II)



**Marion HALBY**  
Chargée de mission (III)



**Noémie LAURENT**  
Chargée de mission (IV)



**Corentin LESAGE**  
Chargé de mission (V)



**Héloïse PATCINA**  
Chargée de mission (VI)



**PÔLE SOCIAL  
ET FORMATION**  
**Sylvie FLECHEAU**  
Responsable



**Hélène VAN WAES**  
Relations sociales



**PÔLE INSTITUTIONNEL**  
**Marie-Ange BADIN**  
Responsable  
Commission Internationale  
GT Influence



**PÔLE TERRITORIAL**  
**Anne-Claire BEUCHER**  
Responsable

## FEDEREC EN RÉGION



**Laurence BURNICHON**  
FEDEREC  
Centre & Sud-Est



**Hélène VAN WAES**  
FEDEREC  
Hauts-de-France



**Brigitte JACQUART**  
FEDEREC  
Hauts-de-France



**Cécile BENITO**  
FEDEREC  
Nouvelle-Aquitaine



**Anne-Claire BEUCHER**  
FEDEREC  
Ouest



**Blandine de RAUGLAUDRE**  
FEDEREC  
Occitanie



**Stéphanie TRIFAUD**  
FEDEREC Région  
Parisienne et FEDEREC  
Est



**Sabine LAGET**  
FEDEREC  
Sud-Méditerranée

(I) Animation et coordination du Pôle Filières  
Commission Jeunes  
Commission Prospective & Innovation  
Réfèrent Chiffres du recyclage  
Réfèrent CO2

(II) Filière Palettes et Bois  
REP DEA  
Filière Textiles  
Filière VALORDEC (Biodéchets, CSR, DBPS)  
GT Pneumatique  
GT Plumes et Duvets

(III) Filière Papiers-Cartons  
Filière Plastiques  
REP Emballages  
GT Piles et accumulateurs

(IV) Filière BTP  
Filière Verre  
GT Responsabilité Élargie du Producteur (REP)  
Nouvelles REP (Articles de Sports et Loisirs,  
Articles de Bricolage et de Jardinage, Jouets)

(V) Veille réglementaire  
Transferts Transfrontaliers de Déchets  
GT risques  
Filière SYRES  
REP DDS  
Cellule sites illégaux

(VI) Achat au détail  
Filière DEEE  
Filière Métaux Non Ferreux  
Filière Métal  
Filière Déconstruction automobile  
Commission Broyeurs



## AU COEUR DU DIALOGUE SOCIAL

### CPPNI

**LA COMMISSION  
PARITAIRE  
PERMANENTE DE  
NÉGOCIATION ET  
D'INTERPRÉTATION**

De nombreux échanges et réflexions paritaires ont ponctué cette année 2019 avec toutefois un dossier majeur pour la Branche, celui du choix de l'organisme recommandé en matière de prévoyance et frais de santé. Depuis 1997 en effet, la profession a fait le choix de négocier régulièrement pour couvrir ses collaborateurs grâce à un système mutualisé de protection sociale. Le dernier accord de branche de 2014 venant à échéance, les partenaires sociaux se sont concertés pour réaliser un nouvel appel d'offres sur le choix d'une institution.

C'est Malakoff Humanis, issu de la fusion d'Humanis avec Malakoff Médéric en 2018, qui a été retenu avec pour consigne d'améliorer son offre de services aux entreprises et à la Branche, à travers notamment le service d'action sociale qui intervient en cas d'aléas de la vie. Ce sujet est important pour FEDEREC qui a mis en place, dès 2010, une association paritaire dédiée en faveur des aides individuelles et collectives, AGEPREC.

Cette association intervient tant au niveau de situations individuelles délicates que d'actions plus collectives, comme en témoigne le lancement d'audits sur sites, relatifs à la prévention des risques incendies dont les résultats seront restitués courant 2020 auprès des entreprises.

Autre dossier d'importance pour la profession, la négociation des minimas conventionnels qui s'est tenue en octobre 2019 dans un climat social de qualité tenant compte des intérêts et enjeux mutuels de chaque partie. 2020 sera une année charnière pour FEDEREC avec deux dossiers stratégiques : la représentativité patronale de la Fédération (et donc sa capacité à négocier les accords collectifs au nom des entreprises) et le rapprochement des branches professionnelles, dossier porté par le Gouvernement qui vise un objectif de 80 branches pour 2021.

La nouvelle Présidente de la CPPNI, Sylviane TROADEC, qui a remplacé Pascal SECULA en décembre 2019, aura à cœur de porter ces dossiers stratégiques dans les mois à venir, avec les partenaires sociaux et les élus de la Fédération. Celle-ci, membre de la délégation patronale depuis plusieurs années, a salué le travail réalisé par son prédécesseur et a rappelé son souhait de maintenir le dialogue social constructif qui caractérise la Branche depuis la création de la convention collective.

### CPNEFP

**LA COMMISSION  
PARITAIRE  
NATIONALE POUR  
L'EMPLOI ET  
LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE**

L'année 2019 a été une année de transition, marquée par la réforme des OPCA..

Ainsi, le 1er avril 2019, onze opérateurs de compétences (OPCO), chargés d'accompagner la formation professionnelle, ont été agréés par le Ministère du Travail. Ils remplacent les anciens organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA). Ces opérateurs de compétences ont pour missions de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation.

Le regroupement des branches professionnelles autour d'un OPCO désigné s'appuie sur les critères de cohérence des métiers et des compétences, de filières, d'enjeux communs de compétences, de formation, de services de proximité et de besoins des entreprises. C'est dans ce contexte nouveau que les partenaires sociaux de la Branche ont fait le choix fin 2018 de l'OPCO interindustriel. Ce nouvel opérateur de compétences interindustriel rassemble 44 conventions collectives et permet désormais à FEDEREC de travailler avec les autres fédérations professionnelles de l'industrie sur les enjeux communs en matière d'emploi et de compétences. L'amont et l'aval de la filière industrielle sont ainsi réunis permettant la mise en œuvre d'ingénieries et de réflexions communes. Le Président Bernard Favory et l'ensemble des partenaires sociaux souhaitent remercier Opcalia, OPCA de la Branche de 2014 à 2018, qui a beaucoup contribué au développement de projets de formation en faveur de la Branche.

Par ailleurs, en matière de réalisations 2019, des modules digitalisés sur l'accueil des nouveaux entrants et sur les basiques sécurité ont été finalisés, avec le soutien de l'Etat, permettant de donner du sens aux métiers et de faciliter la connaissance du rôle des industries du recyclage dans l'économie circulaire. Cet outil s'ajoute à ceux déjà créés depuis quelques années : portail des métiers [www.metiers-recyclage.info](http://www.metiers-recyclage.info), réalité virtuelle, films métiers, jeu concours avec les collèges et lycées, etc... En décembre, le Président Bernard Favory a souhaité laisser son mandat à Luc Ducournau (Directeur Général Délégué Praxy Centre) pour prendre la relève et piloter la commission emploi formation.

Bernard Favory a porté le flambeau de cette commission de très nombreuses années et c'est avec beaucoup d'émotion que les partenaires sociaux l'ont remercié de son implication.

*En tant qu'organisation professionnelle, FEDEREC participe aux travaux de nombreuses commissions, organisations et détient par ailleurs des mandats auprès d'instances publiques et privées.*

## ACTIVE AU NIVEAU NATIONAL & EUROPÉEN



**ORGANISATIONS MULTISECTORIELLES & THINK THANK/ASSOCIATIONS**

- CPME (Confédération des PME)
- Eco-Bois
- [CEDAP \(Réseau des Dirigeants d'Associations Professionnelles\)](#)
- CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois Énergie)
- Comité 21
- CNE (Conseil National de l'Emballage)
- AMORCE
- INEC (Institut National de l'économie Circulaire)
- MENE (Mouvement des Entrepreneurs de la Nouvelle économie)
- Rudologia
- CNR (Cercle National du Recyclage)

**FILIÈRES REP (RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR)**

- Comités d'orientations opérationnelles (COO) : DEEE ; DEA ; Piles et accumulateurs, DDS

**ACTIONS PUBLIQUES**

- Commission consultative sur le statut de déchet (CCSD)
- Comité national de la transition écologique (CNTE)
- Commission nationale des aides déchets (ADEME)

**INSTANCES PRIVÉES PARITAIRES**

- OPCALIA (Organisme paritaire collecteur agréé – formation professionnelle continue des salariés)

**ÉVÈNEMENTS MAJEURS DU SECTEUR**

- Comité d'Organisation de Pollutec
- Comité d'Organisation des Assises des Déchets

**INSTANCES INTERNATIONALES ET EUROPÉENNES**

- EUROMETREC (Confédération européenne du recyclage des métaux non ferreux)
- EURIC - EFR (Confédération européenne du recyclage des métaux ferreux)
- EURIC - ERPA (Confédération européenne du recyclage des papiers-cartons)
- EURIC - ESRG (Confédération européenne du recyclage des solvants)
- EURIC – GLASS (verre)
- EURIC EPRB (Confédération européenne du recyclage des plastiques)
- ESRG (European Solvent Recycler Group)
- IPTS (Institut de Prospective Technologique)

**ORGANISMES D'EXPERTS, DE RECHERCHE ET DE STATISTIQUES**

- Conseil national de l'information statistique (CNIS)
- Conseil National de l'Emballage (CNE)
- Grand Paris des Matériaux
- Club Pyrogazéification
- Association française de normalisation (AFNOR)



# UNE FÉDÉRATION CERTIFIÉE



FEDEREC EST CERTIFIÉE QUALI'OP  
DEPUIS 2007

**QUALI'OP** est une Certification de services destinée aux fédérations professionnelles.  
**Objectifs :**

- Fournir un service de qualité à nos adhérents, et qui réponde à leurs attentes
- Respect de nos engagements :  
Stratégie et Influence, Organisation, Accueil, Communication...

## SERVICES AUX ADHÉRENTS

## DÉLAIS À RESPECTER

|                                                        |                                                      |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Envoi convocation/ordre du jour des réunions           | Min. 15 jours avant la réunion                       |
| Envoi des comptes rendus des réunions                  | Max. 1 mois après la réunion                         |
| Réponses aux questions écrites (courriers, fax, mails) | Max. 7 jours calendaires                             |
| Appel d'un adhérent                                    | En cas d'absence : Message + rappel sous 48h ouvrées |
| Réclamation écrite                                     | Max. 15 jours calendaires                            |

# RAPPORT FINANCIER

*Les chiffres du  
bilan financier de  
FEDEREC de l'année  
2019 vous seront  
très prochainement  
communiqués.*

*Retrouvez les  
Chiffres-clés du  
Recyclage en pages  
16 & 17.*



# LES CHIFFRES-CLÉS DU RECYCLAGE

## INDICATEURS ÉCONOMIQUES



de matières collectées



de chiffre d'affaires\*  
\* CA des prestations d'enlèvement de déchets de BTP inclus



d'investissements

## INDICATEURS SOCIAUX

1 000

entreprises de recyclage, soit



2 000

établissements

28 810

emplois directs et non délocalisables  
dont



85%

de CDI

## INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

21 Mt DE CO<sub>2</sub> ÉVITÉES, SOIT

100%

d'émissions annuelles du transport  
aérien français



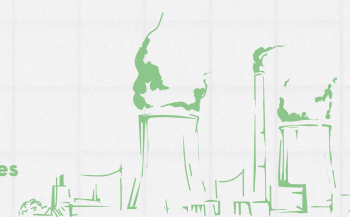
18%

des émissions annuelles du parc  
automobile français

113 TWh ÉVITÉES (10 MTEP), SOIT

16

réacteurs nucléaires  
en France



100%

de la production électrique issue du  
renouvelable en France en 2018



Le recyclage des  
ferrailles en France  
représente l'équivalent  
de



1 277  
Tour-Eiffel

d'économie d'énergie  
réalisée grâce au  
recyclage du carton

77%





# LES TEMPS FORTS



Signature du Contrat Stratégique de Filière « Transformation et Valorisation des Déchets »

JAN  
VIER

MAI

Élections européennes

Audition de FEDEREC dans le cadre de la mission « Enjeux de la filière sidérurgique dans la France du XXIème siècle : opportunité de croissance et de développement »

Table-ronde 100% plastiques recyclés à l'Assemblée nationale

MA  
RS



Publication officielle de la Directive « single use plastic »

JU  
IN

SEPT  
EMBRE

ÉLECTIONS  
EUROPÉENNES  
2019



OCT  
OBRE

Assises  
des déchets



NOV  
EMBRE

Table-ronde sur la gestion des déchets du bâtiment à l'Assemblée nationale



DÉC  
EMBRE

Adoption de la loi anti-gaspillage et économie circulaire à l'Assemblée nationale

Adoption de la loi de Finances 2020

Publication du Pacte Vert pour l'Europe



Adoption de la loi anti-gaspillage et économie circulaire au Sénat



PROJET DE LOI  
DE FINANCES

2020



# ÉVÈNEMENTS MARQUANTS



**30 & 31 Janvier :** Salon Bois Énergie à Rennes

**7 février :** Journée d'information Adhérents

18  
MARS

Journée Mondiale du Recyclage  
– Global Recycling Day



Nocturne #10 : « La recyclabilité des plastiques :  
état des lieux et recommandations »

19  
MARS



**5 Avril :** Journée  
d'information Partenaires

**16 mai :** Assemblée Générale  
FEDEREC EST

**24 mai :** Assemblée Générale  
FEDEREC Sud-Méditerranée

2  
AVRIL

Les Trophées Innovation Recyclage

**25 mai :** Golf FEDEREC Région Parisienne



Assemblée Générale Nationale  
et Région Nouvelle-Aquitaine

14  
JUN

Conférence de presse Consignes & bouteilles plastiques :  
le gouvernement fait fausse route !

24  
JUN

**19 juin:** Assemblée Générale FEDEREC Région Parisienne

**20 juin:** Assemblée Générale FEDEREC Centre et Sud-Est

**27 juin:** Assemblée Générale FEDEREC Hauts-de-France

Journée partenaires en région Occitanie  
& Assemblée Générale FEDEREC Occitanie et Nouvelle-Aquitaine

28  
JUN



**4 septembre :**  
Assemblée Générale FEDEREC Ouest

19  
SEPT  
EMBRE

Journée Technique Nationale FEDEREC

**9 Octobre :** Nocturne #11 : « L'éco conception  
avec Arnaud LEROY - Président de l'ADEME



19  
DÉC  
EMBRE

Cocktail FEDEREC

**30 octobre :** Conférence de presse  
L'Observatoire Statistique de FEDEREC :  
Le marché du Recyclage







## LOI ANTI-GASPILLAGE ET ECONOMIE CIRCULAIRE

La loi anti-gaspillage et économie circulaire a été présentée le 10 juillet 2019 en conseil des ministres. Fruit d'un travail de deux ans dans le cadre de la rédaction de la Feuille de route économie circulaire (FREC), publiée par le Premier ministre en avril 2018, cette loi marque un tournant pour la profession des entreprises du recyclage qui étaient concernées au premier plan. Commencant son parcours législatif au Sénat en septembre 2019, le projet de loi a été définitivement adopté le 30 janvier 2020 après un accord en Commission Mixte Paritaire.

### LES MESSAGES PORTÉS PAR FEDEREC

Au regard des enjeux pour les entreprises du recyclage adhérentes, FEDEREC a suivi de très près l'évolution du projet de loi et a activement participé au débat public. Ces travaux ont été menés en lien constant avec les adhérents de FEDEREC afin de les impliquer dans l'élaboration des messages mais également de les accompagner dans la communication des attentes auprès des décideurs publics au plus près des territoires. De nombreuses auditions au sein des chambres parlementaires, tables-rondes, rendez-vous, visites de sites ont été menés pour porter la voix de ses adhérents.

Les messages portés ont été les suivants :

- Déployer l'extension des consignes de tri et la collecte séparée en hors foyer, au lieu de la mise en de la consigne pour recyclage
- Créer les leviers pour développer l'incorporation de matières premières issues du recyclage : taux obligatoire d'incorporation accompagné d'une expérimentation des certificats d'incorporation matière
- Agir pour plus d'éco-conception en vue de la recyclabilité des produits : prendre en compte la recyclabilité réelle et non une recyclabilité en conditions laboratoires
- Apporter des réponses concrètes et des outils pour solutionner la problématique de la saturation des capacités de stockage pour les déchets ultimes
- Adopter une démarche pragmatique en prenant en compte l'existant pour la création de filières à Responsabilité Élargie du
- Producteur sur des filières de recyclage déjà efficaces et en ne systématisant pas la création d'éco-organisme lorsque leur intervention économique et opérationnelle n'est pas nécessaire
- Revoir la gouvernance des éco-organismes de manière à intégrer davantage les opérateurs de la gestion des déchets dans les décisions stratégiques les concernant sur le plan industriel
- Réintégrer de la neutralité dans le fonctionnement des éco-organismes, en confiant à l'ADEME le suivi et le contrôle des éco-organismes, ainsi que la définition des barèmes amont et aval
- Optimiser les outils existants dans la collecte et le recyclage des emballages ménagers et hors foyer
- Définir un objectif chiffré de développement de la filière des Combustibles Solides de Récupération (CSR)
- Délimiter clairement les limites du service public de la gestion des déchets (SPGD)

### LES ACTIONS FEDEREC EN CHIFFRES



Participation à **3** tables-rondes organisées par la Commission Développement durable et Aménagement du territoire et à **6** auditions auprès des rapporteurs et des orateurs de groupes politiques

Plus de **20** rendez-vous auprès des parlementaires et cabinets ministériels

Contacts directs auprès de plus de **100** parlementaires

Près de **30** amendements au Projet proposés par FEDEREC ont été déposés par les parlementaires au cours de la navette législative

**1** Kit Projet de loi adressé aux entreprises adhérentes

Réalisation d'**1** dossier loi anti-gaspillage et économie circulaire et d'un tableau de bord de suivi des textes réglementaires à destination des adhérents

## BILAN & PERSPECTIVES

La loi, finalement adoptée puis publiée le 11 février 2020 au Journal Officiel, a intégré certaines attentes des entreprises du recyclage telle que la dynamique en faveur de l'incorporation de matières premières issues du recyclage et de la recyclabilité des produits mis en marché. Des outils pour intégrer les opérateurs de gestion des déchets dans les décisions stratégiques des éco-organismes et pour apporter des solutions à la saturation des capacités de stockage des déchets ultimes ont été définis ainsi que des leviers pour le développement de la filière CSR.

D'autres préoccupations du secteur n'ont pas été traitées dans le cadre de la loi. De manière générale, il s'agit de celles liées à la mise en œuvre des nouvelles filières à Responsabilité Élargie du Producteur. Une phase réglementaire s'est ouverte en début d'année 2020 avec la rédaction de l'ensemble des décrets et arrêtés cités par la loi. FEDEREC continue de suivre de très près ces évolutions réglementaires dans un échange continu avec ses adhérents et un dialogue renforcé avec les autorités administratives.

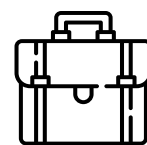
« Eclairer le débat public au niveau le plus pertinent »

### UNE REPRÉSENTATION DE LA VOIX DES ENTREPRISES DU RECYCLAGE DANS LE RESPECT DES RÈGLES DE TRANSPARENCE ET DE DÉONTOLOGIE

En tant qu'organisation professionnelle responsable, FEDEREC a à cœur d'inscrire pleinement son action auprès des décideurs publics dans le cadre du respect des règles de transparence et de déontologie que le législateur a érigé. Ainsi, depuis son entrée en vigueur, FEDEREC est inscrit sur le répertoire des représentants d'intérêts de la Haute Autorité de la Transparence de la Vie Publique (HATVP) et y déclare chaque année l'ensemble de ses actions auprès de la sphère publique. FEDEREC accompagne également ses adhérents inscrits sur ce même registre dans cette démarche.

Consulter la page de FEDEREC : [www.hatvp.fr/fiche-organisation/?organisation=784358749](http://www.hatvp.fr/fiche-organisation/?organisation=784358749)

### COMPOSITION DU KIT



• Note de position FEDEREC sur le projet de loi anti-gaspillage et économie circulaire



• Mail type de prise de contact auprès des décideurs publics



• Méthodologie pour contacter les décideurs publics de son territoire



« Engager et  
informer les  
adhérents »







## LOI DE FINANCES 2020 : ACTIONS ET IMPACTS POUR LES ENTREPRISES DU RECYCLAGE

La discussion du Projet de loi de Finances 2020 a mobilisé les entreprises du recyclage principalement sur la disposition visant à supprimer le tarif réduit de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE) gazole non routier. Déjà en discussion lors des échanges sur le projet de loi de Finances 2019, FEDEREC avait interpellé les décideurs publics sur la nécessaire progressivité de cette suppression afin de garantir aux entreprises une visibilité économique à moyen terme. C'est dans ce sens que la loi de Finances 2020 a prévu un étalement de la suppression jusqu'en 2022.

En parallèle, la loi de Finances prévoit des mesures d'accompagnement telles qu'un mécanisme de suramortissement pour l'acquisition d'engin plus vert et une répercussion de droit dans les contrats en cours. Concernant le premier point et grâce à une compilation de données chiffrées des adhérents de FEDEREC, le Sénat a intégré le secteur de la gestion des déchets dans les secteurs éligibles ; ajout que l'Assemblée nationale est venue supprimer.

Les activités des adhérents de FEDEREC sont également impactées par le vote de la réduction du remboursement de la TICPE gazole routier de 2 centimes d'euros.

FEDEREC a maintenu un lien constant d'information auprès de ses adhérents de manière à anticiper cette évolution de la fiscalité.



## MOBILISATION DE FEDEREC SUR LA SATURATION DES CAPACITES DE STOCKAGE

L'année 2019 a été marquée, pour les entreprises du recyclage, par d'importantes difficultés quant à l'élimination des déchets ultimes. Cette fraction résiduelle, irrémédiablement produite à l'issue d'un processus de tri, est une fraction non recyclable qui n'a d'autres choix que d'être enfouie ou incinérée. Or, les PRPGD, appliquant les dispositions de la LTECV, sont venus réduire considérablement les capacités d'enfouissement. Si les entreprises du recyclage ne peuvent que partager cet objectif de réduction de l'enfouissement, elles ont alerté la sphère publique sur la nécessité de trouver une solution pérenne pour les 8 millions de tonnes de déchets à détourner de l'enfouissement d'ici 2025 (par rapport à 2010). En plus de mettre à l'arrêt certaines filières de recyclage, la saturation de ces capacités de stockage a entraîné une augmentation des prix du stockage pour les entreprises adhérentes de FEDEREC, bouleversant ainsi l'équilibre économique de la filière.

Cette mobilisation s'est déployée sur le plan national, tout d'abord, via une interpellation des Ministères concernés visant à accorder des dérogations temporaires pour faire face à l'urgence. Ces actions ont été relayées au niveau local par les syndicats régionaux de FEDEREC, auprès des parlementaires, des conseils régionaux, des préfets de Régions et des DREAL. En parallèle, FEDEREC a sensibilisé les décideurs publics sur la nécessité de traiter cette problématique dans le cadre de la loi anti-gaspillage et économie circulaire. Ainsi, des outils ont été définis pour apporter une solution pérenne comme le développement de la valorisation énergétique des déchets non recyclables via le déploiement de la filière CSR ainsi qu'un accès privilégié en centre de stockage pour les déchets ayant fait l'objet d'un tri et issu d'un centre de tri ou de recyclage performant.

Pour accompagner les adhérents de FEDEREC dans ces perturbations économiques, la fédération a mis en place un indice sur le coût du stockage pour permettre une adaptation des contrats au 1er janvier 2020.



## LES PROJETS MENÉS PAR LE COMITE STRATÉGIQUE DE FILIÈRE « TRANSFORMATION ET VALORISATION DES DÉCHETS »

Signé en janvier 2019 par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et le Ministère de l'Economie et des Finances ainsi que par les acteurs professionnels de l'industrie du recyclage, le Comité Stratégique de Filière « Transformation et Valorisation des Déchets » fête sa première année. FEDEREC en assure la Vice-Présidence.

Cette première année a été marquée par le lancement des projets définis dans le contrat :



- **Développer l'incorporation de matières premières issues du recyclage** : 2 réunions se sont tenues en présence de l'ensemble des parties prenantes (opérateurs de gestion des déchets, secteur de la plasturgie, metteurs en marché, pôle de compétitivité, Etat) afin de définir la méthodologie de travail. Un premier travail de sélection a été mené sur les mécanismes économiques incitatifs à l'incorporation de matières premières issues du recyclage qui seront étudiés par les 4 sous-groupes constitués par secteur d'activité (bâtiment, emballages, équipements électriques et électroniques, automobile). Ces sous-groupes vont désormais se réunir pour dresser un panorama complet des freins et leviers à l'incorporation de matières premières issues du recyclage compte tenu des besoins en termes de quantité et de qualité ainsi que pour définir les contours du mécanisme économique le plus pertinent pour leur secteur.



- **Accompagner la croissance des besoins en valorisation énergétique (CSR) des fractions non recyclables** : un appel à projets a été lancé en juin 2019 pour lequel une vingtaine de dossiers a été déposé, 14 ont été retenus. Le CSF travaille en parallèle à des propositions permettant de faciliter la mise en place de projets d'un point de vue économique en identifiant les freins à lever et en quantifiant les besoins de la filière.



- **Accompagner les acteurs sur la recyclabilité des produits mis en marché** : des échanges ont eu lieu entre les parties prenantes pour engager des projets concernant la recyclabilité des plastiques bromés et des matériaux composites. Ce projet est mis en cohérence avec les travaux du CSF «chimie et matériaux».



- **Accélérer la robotisation des centres de tri** : un appel à projets a été lancé et a recueilli 16 candidats dont 3 ont été retenus. Le CSF travaille sur l'accompagnement de ces projets dans le cadre de l'obtention de financements publics ou parapublics. En parallèle, une journée dédiée à la rencontre des acteurs sur le sujet de la « robotisation » a été organisée en février 2020 sous l'égide du Ministère de l'Economie et des Finances.

En parallèle du Comité Stratégique dédié à la filière des entreprises de gestion des déchets, FEDEREC participe également activement aux autres Comités Stratégiques de Filières qui ont intégré un volet « économie circulaire » :

- CSF « Bois » – groupe de travail bois-déchets
- CSF « nouveaux systèmes énergétiques » – groupe méthanisation/biodéchets
- CSF « mines et métallurgie » - groupe de travail recyclable des VHU de demain
- CSF « construction » dans un dialogue sur l'amélioration de la gestion des déchets du bâtiment

Des demandes de participations aux travaux ont été faites aux CSF suivants et devraient se concrétiser en 2020 :

- CSF « automobile » pour le GT piles et batteries
- CSF « mode et luxe » pour le GT éco-conception et recyclabilité

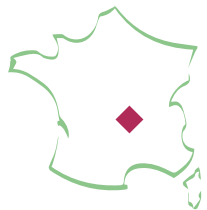




2.

*DES  
RÉGIONS  
ENGAGÉES*





« Accompagner les mutations en cours pour en rester les acteurs. »

## Auvergne-Rhône-Alpes

**110 ENTREPRISES, 216 SITES**  
• 73% d'entreprises de moins de 20 salariés  
• environ 3884 employés  
• 2,26 Mt CO<sub>2</sub> eq et 11,70 TWh économisées grâce au recyclage  
• environ 10,4 Mt de déchets collectés et recyclés (9,9% du total national)

## Bourgogne-Franche-Comté

**45 ENTREPRISES, 90 SITES**  
• environ 1350 employés  
• 1,19 Mt CO<sub>2</sub> eq et 5,31 TWh économisées grâce au recyclage  
• environ 5,1 Mt de déchets collectés et recyclés

\*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC

## BILAN 2019

Federec CSE s'est à nouveau mobilisée au travers de ses réunions auxquelles ont participé de nombreux adhérents, et aussi en représentant et défendant les intérêts de la profession auprès de nombreuses institutions publiques.

- Mars 2019 : FEDEREC Centre & Sud-Est a organisé une réunion d'information à l'Hostellerie de Levernois (21) suivi de la visite de site de la Société Bourgogne Recyclage qui a réuni une cinquantaine de participants. Au cours de cette réunion divers sujets ont été présentés, notamment la loi de finances 2019, le projet de loi Economie Circulaire, la Saturation ISDND\*, et la nomenclature ICPE\* Déchets.
- Juin 2019 : la traditionnelle Assemblée Générale s'est tenue au Château de Chapeau Cornu à Vignieu (38), réunissant près de 90 personnes. Un point d'activité de chacune des filières a été présenté aux participants.
- Octobre 2019 : une réunion d'information, à laquelle ont participé plus de 50 personnes a été organisée à l'Hôtel Lyon Métropole à Lyon. Les sujets d'actualité ont été évoqués, tels qu'un point sur la filière Papiers – Cartons, le Projet de loi Economie Circulaire et une présentation des Plans Régionaux de Prévention et de Gestion des déchets (PRPGD).

Fin 2019, La phase des consultations administratives du projet de Plan Régional des déchets en AURA s'est terminée, à l'issue, FEDEREC CSE a envoyé sa contribution à la Commission d'Enquête ainsi qu'à tous les parlementaires de la Région ce qui nous a permis d'être clairement identifié parmi les experts référents des métiers de la gestion des déchets.

**Grâce à notre intervention auprès de la Région, des capacités dérogatoires ont été obtenues par 12 adhérents et leur ont permis de sortir de la situation de blocage dramatique dans laquelle ils étaient.**

\* Voir lexique page 88.



Matthieu CHARREYRE  
Président de FEDEREC Centre & Sud-Est

## RÉGION CENTRE & SUD-EST

## PERSPECTIVES 2020

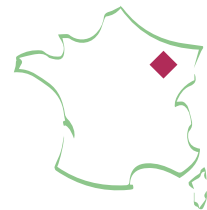
Nos deux régions administratives ont voté leur Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets. De même que nous avons joué un rôle central dans leur élaboration, nous devons maintenant accompagner leur mise en œuvre en participant aux différents comités de pilotage et commissions qui sont en cours de mise en place. Nous devons être vigilants pour défendre les intérêts de notre profession, qui sont ceux du recyclage et de la valorisation.

**Comme nous l'avons appelé de nos vœux au cours de l'enquête publique, il nous faut veiller aux nécessaires adaptations du cadre que constituent ces Plans, et notamment apporter notre contribution dans le processus d'évaluation permanente de leurs effets.**

Comme sur tout le territoire national, dans nos régions, il nous faut gérer les effets de la restriction des capacités d'enfouissement, qui nous affectent au premier chef. Nous sommes évidemment favorables à la baisse des tonnages éliminés (c'est même le cœur de nos métiers), mais son côté systématique ne doit pas nous mettre en difficulté. Nous sommes en première ligne, et nous sommes susceptibles de pâtir de cette situation : augmentation des tarifs liés à la raréfaction de la ressource ou à la création de fait de situations monopolistiques, blocages de nos activités faute de débouchés...

Pour avoir de l'influence, nous devons continuer à nous faire connaître des parties prenantes : élus, services régionaux, DREAL, etc. FEDEREC CSE accompagnera ses adhérents dans leurs démarches : organisation de visites de sites, communication, réunions d'information...

Enfin nous devons gagner en représentativité en recrutant de nouveaux adhérents qui nous donneront légitimité et moyens d'action.



« Conserver les liens privilégiés avec les institutions, rester partie prenante dans les groupes de travail et comités de pilotage qui nous concernent, poursuivre notre implication régionale et défendre nos entreprises reste notre priorité. »



**92 ENTREPRISES**

**184 SITES**

**72%** d'entreprises de moins de 20 salariés  
**2502** employés environ

**8,8 Mt** de déchets collectés et recyclés  
(8,4 % du total national)

**3.12 Mt CO<sub>2</sub> eq & 11.52 Twh**  
économisés grâce au recyclage

\*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC

## BILAN 2019

L'année 2019 a conforté FEDEREC EST dans son rôle de représentant régional incontournable des entreprises du recyclage.

En mai et comme chaque année, nous avons organisé notre Assemblée Générale. Celle-ci s'est déroulée à Troyes (10) et a réuni une quarantaine de participants. La veille, nous visitons, à Saint-Thibault, le site de la société REMONDIS ELECTRORECYCLING acteur majeur du traitement des DEEE.

- Le 17 octobre, le PRPGD a été adopté. Une Commission Consultative de suivi à laquelle participe notre syndicat régional devrait avoir lieu chaque année. Concernant la problématique du traitement des déchets ultimes qui touche la Région Grand Est, nous avons été, tout au long de l'année, en contact avec la Région et la DREAL qui travaillent activement sur le sujet. Un suivi régulier de la situation a été mis en place et permet de chercher des solutions au niveau de chaque département.
- Le 13 novembre, l'INEC (Institut National de l'Economie Circulaire), dans le cadre de sa tournée régionale, organisait à Reims une table ronde sur « Comment les acteurs économiques du territoire s'engagent-ils pour accélérer la transition vers l'économie circulaire ? ». En tant que président de notre syndicat régional, j'ai été convié à participer à ces échanges ce qui nous a permis de renforcer notre visibilité auprès des institutions et des acteurs régionaux. Le lendemain, nous organisons notre conseil d'administration. A cette occasion, Marie-Ange Badin, responsable des relations institutionnelles chez FEDEREC, nous exposait le projet de loi Economie Circulaire en cours et les impacts sur l'activité de nos entreprises.



Thierry DE CHIRÉE  
Président de FEDEREC Est

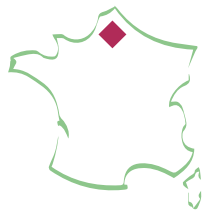
## RÉGION EST

## PERSPECTIVES 2020

**Conserver les liens privilégiés avec les institutions, rester partie prenante dans les groupes de travail et comités de pilotage qui nous concernent, poursuivre notre implication régionale et défendre nos entreprises reste notre priorité.** Dans cette optique, nous organiserons le 6 mars à Strasbourg une table ronde sur les perspectives de la filière du recyclage en région. Un premier temps consistera en un état des lieux économique de certaines filières de recyclage et un second temps prendra la forme d'une table ronde plus institutionnelle sur les sujets du PRPGD et des impacts du Projet de Loi Economie Circulaire. Acteurs économiques, acteurs institutionnels, journalistes et décideurs publics seront invités. Fin avril, notre assemblée générale se déroulera également à Strasbourg. Une visite de site devrait avoir lieu dans le courant du premier semestre.

La mise en œuvre des Plans Régionaux de Prévention et de Gestion des Déchets et Plan d'Economie Circulaire est l'occasion de préserver l'outil industriel et les emplois locaux et développer des solutions innovantes. FEDEREC EST est membre actif du réseau qui se crée autour de l'Economie Circulaire dans la région. **Le développement de la collecte et du recyclage doit s'accompagner d'un développement des exutoires comme assurer le développement des filières de recyclage et de consommation des Matières Premières issues du Recyclage (MPiR), accroître l'intégration des MPiR et des matières recyclées dans les produits manufacturés via des dispositifs incitatifs et développer la valorisation énergétique des flux sans débouchés matières (valorisation énergétique des déchets de bois, CSR).** Des perspectives à mettre en œuvre sur cette année et celles à venir.





« Ce qui uni les hommes, c'est l'amour du métier »  
- Antoine de Saint-Exupéry



131 ENTREPRISES

261 SITES

66% d'entreprises de moins de 20 salariés

3936 employés environ

10 Mt de déchets collectés et recyclés  
(9,5 % du total national)

3,6 Mt CO<sub>2</sub>e et 15,2 TWh  
économisés grâce au recyclage

\*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage  
incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC

## BILAN 2019

Notre syndicat régional reste un interlocuteur privilégié des acteurs institutionnels en Région Hauts-de-France. Des travaux sont ainsi lancés chaque année et la dynamique territoriale ne faiblit pas avec notamment les autres branches de l'industrie.

Le choix de l'Opco 21 a facilité en 2019 les rencontres et réflexions régionales au niveau inter industriel notamment sur les questions de promotion et d'attractivité des métiers et je m'en réjouis. Ces échanges sont structurés à divers niveaux et notamment au sein des « **contrats de branche** », pilotés pour 13 secteurs d'activité, par le Conseil Régional. Ces contrats signés fin 2018 viennent conclure un an et demi de négociations engagées entre la Région, l'État, Pôle emploi et les branches professionnelles dont le recyclage. Nous avons été positionnés dans le contrat de filière sur les Industries de transformation avec d'autres branches : chimie, textile, plasturgie etc...

Ces contrats déclinent la stratégie régionale de formation professionnelle et les 200 engagements pris par les signataires sur l'offre de formation, l'orientation, l'accompagnement des filières et l'innovation.

Dans la continuité de ces travaux, notre syndicat é été invité en juin dans l'hémicycle du Conseil régional, en présence de la vice-présidente en charge de la formation professionnelle, pour présenter l'avancement des différentes fiches actions produites dans ce cadre.

Autre sujet d'importance, **la Task force de la MEL (Métropole Européenne de Lille)**. A l'origine de la constitution de ce groupe de travail, une lettre de mission de mars 2018 par le Président de la MEL à l'attention du député Monsieur Vercamer.



Frédéric DUTRIEZ  
Président de FEDEREC Hauts-de-France

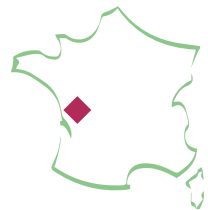
RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE

C'est dans ce cadre que Federec Hauts-de-France a été sollicitée et que le syndicat a travaillé avec les différents acteurs du territoire sur un projet de revitalisation de la zone Roubaix Hem, en lien avec l'économie circulaire. Plus de 70 fiches actions ont été élaborées dans le cadre de ce groupe de travail pour dynamiser l'emploi dans ces zones.

Enfin, après plus de deux ans de travaux, assortis de concertation et de consultations, le Plan régional de prévention et de gestion des déchets des Hauts-de-France, a été voté en séance plénière le 13 décembre 2019. La Région l'a adopté, en même temps qu'un cadre d'actions pour le mettre en œuvre. Objectif : faire des Hauts-de-France une région « zéro déchet » et développer une économie circulaire sur le territoire. Par ailleurs, en termes d'animation, les **rencontres régionales entre les adhérents** restent très appréciées. Ce fut le cas des visites de l'entreprise Recycables en mai 2019 et du Centre de Valorisation Énergétique en Novembre 2019. L'Assemblée Générale fut également un moment fort du syndicat en juin 2019, avec la présence de Monsieur Philippe VASSEUR, Président de la mission Rev3, ancien Ministre, qui est intervenu sur les Certificats d'Incorporation Matières, sujet d'importance pour la Fédération. Par ailleurs, je me félicite du nombre toujours croissant de nos adhérents qui conforte le travail que nous réalisons chaque année sur le territoire et au niveau national.

**2020** sera une année riche en rencontres régionales à travers nos réunions d'informations et nos événements statutaires. Notre profession reste soudée et apprécie toujours ces moments privilégiés. Je remercie nos adhérents de leur implication et je salue particulièrement nos administrateurs.

8 régions



« Notre industrie produit des matières premières issues du recyclage (MPiR) et nous continuerons d'avoir à cœur de faire croître l'intégration de ces MPiR dans l'industrie. »



111 ENTREPRISES

221 SITES

72% d'entreprises de moins de 20 salariés

2987 employés environ

9,3 Mt de déchets collectés et recyclés  
(8,8 % du total national)

1,54 Mt CO<sub>2</sub>e et 8,20 Twh  
économisés grâce au recyclage

\*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage  
incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC

## BILAN 2019

FEDEREC Nouvelle-Aquitaine regroupe 12 départements sur lesquels sont répartis près de 221 sites et 2987 salariés. Cela constitue un maillage cohérent au service des politiques environnementales régionales. Le territoire est constitué à 62% de TPE/PME, 17% d'ETI et 21 % d'établissements appartenant à des groupes nationaux.

Le syndicat régional s'attache à représenter et à défendre les intérêts de ses adhérents tout au long de l'année : ainsi en 2019, FEDEREC Nouvelle-Aquitaine a participé à **27 réunions sur différents sujets tels que la formation professionnelle, le recrutement, les services de la DREAL, l'élaboration du PRPGD et du Schéma Régional Biomasse.**

L'animation du syndicat régional est également au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi, dans le but de fédérer toujours plus, nous poursuivons l'organisation de nos trois rencontres annuelles (Plénières et Assemblées Générales). Nous avons eu le plaisir d'accueillir FEDEREC Nationale le 14 juin et de coupler nos deux Assemblées Générales, qui se sont clôturées autour d'un cocktail déjeunatoire panoramique.

Lors de notre Plénière d'automne, c'est aux Sources de Caudalie (33) que nous avons donné rendez-vous à nos adhérents pour évoquer le sujet de la transformation numérique. Cette journée a également été l'occasion de présenter les chiffres 2018 de notre profession ; évenement auquel la presse, la région, des représentants du Conseil Régional et une députée ont répondu présents.

La Plénière de Printemps, organisée par la Commission Jeunes régionale, a été conjointement réalisée avec la Commission Jeunes Occitanie le 22 mars au Château d'Aubiac (24) sur le thème des nouvelles énergies et l'optimisation de leur coûts. Elle a permis de réunir une soixantaine d'adhérents. A la suite de cette rencontre, nous avons été accueillis pour une visite, à Bordeaux, des établissements SOULARD.

## PERSPECTIVES 2020

En 2020, nous poursuivrons notre travail de représentation des entreprises du recyclage de la région auprès des pouvoirs publics, dans le cadre de l'ensemble des démarches d'économie circulaire entreprises sur le territoire.

**Nos entreprises adhérentes produisent des Matières Premières issues du Recyclage (MPiR) et elles continueront d'avoir à cœur de faire croître l'intégration de ces MPiR dans l'industrie : cette année, elles vont d'ailleurs élargir leur représentativité territoriale en intégrant le Comité Régional de France Industrie.**

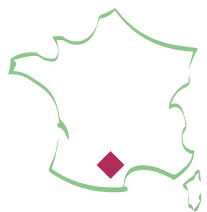
Parallèlement, nous continuerons nos actions de lobbying, notamment auprès de la région grâce à notre mandat au sein de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PRPGD adopté en 2019, et à la mise en place de l'ORDEC (Observatoire Régional des déchets et de l'Economie Circulaire) auquel nous sommes associés en tant que partenaire.

**La problématique des exutoires de déchets ultimes de nos adhérents est un sujet sur lequel nous porterons une vigilance particulière, au même titre que les sites illégaux et/ou tout autre dossier qui nous serait rapporté.**

Enfin, notre collaboration avec l'AREC (Agence régionale d'évaluation Environnement et Climat) va se poursuivre dans le cadre de l'enquête annuelle sur les chiffres.

8 régions





« Recentrer le Syndicat sur sa mission première de fédérer en renforçant les liens [...] et en développant le faire-ensemble par la concertation. »



101 ENTREPRISES

202 SITES

78% d'entreprises de moins de 20 salariés  
2195 employés environ

7,80 Mt de déchets collectés et recyclés  
(7,3 % du total national)

0,81 Mt CO<sub>2</sub> eq et 6,92 TWh  
économisés grâce au recyclage

\*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC



Olivier DALLE  
Président de FEDEREC Occitanie

RÉGION  
OCCITANIE

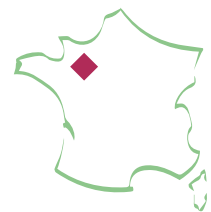
BILAN 2019

Cette première année de mandat a été riche en sollicitations et rencontres.

- Sollicitations avec la suite du PRGD (adopté en novembre 2019 par le Conseil Régional) par la mise en place du plan d'actions d'économie circulaire Occitanie et ses groupes de travail où FEDEREC Occitanie participe activement et est membre de la cellule de gouvernance. Mais également à travers les échanges maintenant réguliers avec l'Observatoire régional (ORDECO), les institutions, associations et autres fédérations professionnelles.
- Rencontre avec le renouvellement de la Journée des Partenaires, cette fois-ci sur le site de la société PSI à Lannemezan (65). Cette dernière étant une fois encore un succès et a rassemblé plus de 100 personnes autour du secteur du recyclage : fournisseurs, institutionnels et adhérents.
- Rencontre par la signature d'une convention avec nos confrères andorrans d'AGREDA. En perspective, un développement des échanges entre nos pays et des bonnes pratiques pour faire avancer l'économie circulaire des 2 côtés de la frontière.

Cette année 2019 est un bon exemple de l'importance d'une implication forte sur le territoire en lien avec les différents acteurs pour avancer ensemble vers une économie circulaire. Fort de cette reconnaissance, le Syndicat régional va continuer à travailler en ce sens pour les années à venir.

8 régions



« Les politiques locales et nationales ont un impact fort sur nos métiers. Il est donc essentiel de mener des actions auprès des pouvoirs publics. »



BRETAGNE

43 ENTREPRISES, 85 SITES  
• 79% d'entreprises de moins de 20 salariés  
• environ 1006 employés  
• 0,9 Mt CO<sub>2</sub> eq & 5,25 TWh économisés grâce au recyclage  
• environ 5,3 Mt de déchets collectés et recyclés (5% du total national)

PAYS DE LA LOIRE

54 ENTREPRISES, 108 SITES  
• 68% d'entreprises de moins de 20 salariés  
• environ 1751 employés  
• 1,73 Mt CO<sub>2</sub> eq & 8,91 TWh économisés grâce au recyclage  
• environ 7,1 Mt de déchets collectés et recyclés (6,7% du total national)

\*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC

BILAN 2019

Une réunion s'est tenue le 24 janvier dans les locaux de Nantes, sur le projet ECOCOMBUST de la centrale charbon EDF CORDEMAIS avec Isabelle GIGOUT, Chef de projet «Mix Combustible». Les questions des 25 adhérents présents ont porté sur l'étude de gisement réalisée par EDF et la compatibilité avec la filière de recyclage Bois du Grand Ouest.

L'Assemblée Générale de FEDEREC OUEST s'est tenue le 4 septembre 2019 à LOHEAC (35) et a réuni une cinquantaine de personnes. Les adhérents et partenaires se sont rassemblés autour d'une soirée Jeux et des activités sous l'égide du sport automobile. L'AG fut l'occasion de retracer la présidence de Pierre-Yves BARBAZANGES et le remercier pour son implication depuis plus de 30 ans dans la fédération. Un nouveau Conseil d'Administration a été élu, ainsi qu'un nouveau président FEDEREC OUEST, Olivier LE FICHOUS, de la société GUYOT ENVIRONNEMENT.

Une réunion délocalisée de la Filière Plastiques s'est tenue le 19 novembre dans les locaux de Nantes. Une vingtaine d'adhérents ont participé et se sont retrouvés le lendemain pour visiter l'agence Paprec Plastiques de Trémontines (49), site spécialisé dans le recyclage du PVC.

Enfin, une visite du site du partenaire MANITOU à Ancenis (44) a été organisée le 11 décembre, à la suite d'un Conseil d'Administration FEDEREC OUEST ouvert aux Adhérents.

En 2019, FEDEREC OUEST a suivi les travaux des Plans Régionaux de Prévention et Gestion des Déchets (PRPGD) et Schémas Régionaux Biomasse (SRB) des 2 régions. Nous avons notamment obtenu plus de souplesse dans le plan breton sur le thème du stockage de déchets non dangereux. La trajectoire « zéro enfouissement » en 2030 ne s'applique pas aux déchets ultimes. Des réunions ont été organisées pour suivre la problématique de saturation des ISDND.

Enfin, FEDEREC OUEST a continué ses actions sur la thématique Emplois et Formation, avec la volonté de donner de la visibilité aux métiers du recyclage et de participer à la rencontre des potentiels candidats avec les entreprises qui recrutent.

PERSPECTIVES 2020

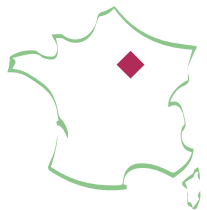
Les politiques locales et nationales ont un impact fort sur nos métiers. Il est donc essentiel de mener des actions auprès des pouvoirs publics. Dans les territoires, la vision collecte sélective des déchets ménagers et déchetterie prédomine. Il y a une méconnaissance des autres facettes de l'industrie du recyclage (déchets des entreprises, transformation et vente des matières premières issues du recyclage...). **Mon objectif est donc de faire connaître et reconnaître nos métiers et la qualité de notre travail.**

Les régions se sont données des objectifs ambitieux de prévention, de collecte et recyclage et de diminution de 50% du stockage de déchets. **Nous alertons régulièrement les pouvoirs publics sur la nécessité de développer les exutoires, en parallèle de la collecte et du recyclage, pour atteindre ces objectifs.** Aujourd'hui, les projets de la filière valorisation énergétique (CSR...) tardent à voir le jour et certaines filières de valorisation matière sont en tension voire en saturation. Nous avons demandé aux régions un suivi au fil de l'eau de l'état de saturation des ISDND, apparu dès 2018 afin de réagir à temps et ne pas fragiliser nos adhérents qui ont besoin d'exutoires pour leurs déchets ultimes. Le problème est plus important pour la Bretagne qui envoie en enfouissement dans des régions limitrophes environ 45% de ses déchets ultimes. Une coopération interrégionale Pays De La Loire / Bretagne / Normandie va être mise en œuvre et nous participerons à ces réunions.

Et évidemment, nous devons continuer à être présent dans les travaux de suivi des PRPGD et Plan Economie Circulaire et à participer aux actions à mettre en œuvre pour pérenniser le recyclage dans nos régions. J'invite l'ensemble des administrateurs et adhérents à s'impliquer dans les actions suivies par la fédération.

8 régions





« Sachez écouter, et soyez sûr que le silence produit souvent le même effet que la science. » Napoléon Bonaparte

## ÎLE-DE-FRANCE\*

**139 ENTREPRISES, 301 SITES**  
• 62% d'entreprises de moins de 20 salariés  
• environ 4547 employés  
• 2,6 Mt CO<sub>2</sub> eq et 23 TWh économisées grâce au recyclage  
• environ 22 Mt de déchets collectés et recyclés (20,9% du total national)

## NORMANDIE

**63 ENTREPRISES, 108 SITES**

• 78% d'entreprises de moins de 20 salariés  
• environ 1546 employés  
• 1,4 Mt CO<sub>2</sub> eq et 7,2 TWh économisées grâce au recyclage  
• environ 7,1 Mt de déchets collectés et recyclés (6,7% du total national)

## CENTRE VAL DE LOIRE

**50 ENTREPRISES, 92 SITES**  
• 78% d'entreprises de moins de 20 salariés  
• environ 1223 employés  
• 0,6 Mt CO<sub>2</sub> eq et 4,9 TWh économisées grâce au recyclage  
• environ 5 Mt de déchets collectés et recyclés (4,8% du total national)

## BILAN 2019

Notre région regroupe la Région Centre Val-de-Loire, la Normandie, l'île de France et les DROM-COM. Grâce à la participation active de nos adhérents, nous avons pu suivre sur les territoires concernés les commissions consultatives liées au PRPGD (Plan Régional de la Prévention et de la Gestion des Déchets) et les groupes de travail.

La Normandie a adopté son plan le 15 octobre 2018, la région Centre Val-de-Loire le 17 octobre 2019, l'île de France le 21 novembre et nos régions des DROM-COM ont clôturé leurs enquêtes publiques en fin d'année. Chaque région a organisé des **commissions consultatives de suivi auxquelles nous participons**. Concernant les problématiques liées aux Installations de Stockage des Déchets non Dangereux (ISDND) des réunions régionales et inter-régionales ont eu lieu tout au long de l'année avec les pouvoirs publics et les différents acteurs concernés afin d'anticiper la gestion des flux, notamment en Ile-de-France et en Normandie.

En 2019, nos rendez-vous incontournables ont, comme chaque année, été propices aux échanges professionnels et conviviaux. Notre Assemblée Générale organisée à Chantilly a réuni de nombreux adhérents et partenaires. Elle s'est clôturée par l'intervention du chef triplement étoilé, Monsieur Pierre Gagnaire. Le trophée Golf national s'est déroulé à Mougins conjointement avec l'Assemblée Générale FEDEREC Sud-Med, fin mai, permettant de réunir de nouveaux participants.

En fin d'année, lors d'une conférence de presse, nous avons présenté à Paris les chiffres clés de nos régions issues de l'observatoire statistique de FEDEREC.



Albert AZOUBEL  
Président de FEDEREC Région Parisienne

\*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC

## PERSPECTIVES 2020

Composée de 19 départements et représentant 39% du PIB national, nous comptabilisons sur nos 4 régions 252 entreprises du recyclage, soit 501 sites et 7 316 salariés. Cela constitue **un maillage cohérent au service des politiques environnementales régionales et un maillon incontournable de l'économie circulaire**. Nous représentons 32% des tonnages collectés sur le territoire national. Les entreprises de recyclage sont confrontées aujourd'hui à une saturation des capacités de stockage, nous avons besoin de trouver des débouchés aux tonnages qui devront être détournés de l'enfouissement. Il nous faut aussi **développer l'incorporation de Matières Premières issues du Recyclage, promouvoir la filière CSR**, prioriser l'acceptation des déchets triés en enfouissement, accompagner le déploiement des travaux en lien avec le Grand Paris et la prise en charge des flux de déchets, participer au défi logistique de la gestion des déblais et déchets produits grâce au maillage d'installations de recyclage des régions Ile de France et Normandie. Nous devons également permettre la structuration et la montée en puissance de nouvelles filières de recyclage grâce à l'augmentation de tonnages liée aux travaux du Grand Paris. Tels sont les enjeux de l'année à venir.

Notre actualité régionale c'est aussi nos événements qui nous permettent de nous retrouver. En 2020, FEDEREC Région Parisienne organisera la première journée « Inter-FEDEREC » ouverte à l'ensemble des adhérents et partenaires. Elle se déroulera en Normandie à Omaha Beach le lendemain de notre Assemblée Générale. Réservez la date des 19 et 20 juin. Nous devrions également mettre en place une visite de site au cours du premier semestre.



« Accompagner au quotidien les Adhérents et les préparer aux nouvelles dispositions réglementaires qui impactent notre profession. »



**66 ENTREPRISES**

**131 SITES**

**1883 employés environ**

**7,5 Mt de déchets collectés et recyclés en 2018**  
(7,1 % du total national)

**1,1 Mt CO<sub>2</sub> eq et 5,3 TWh économisés grâce au recyclage**

\*Ces chiffres représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC

## BILAN 2019

En 2019, le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets a été mis en place définitivement.

Le problème de la **saturation des installations de stockage des déchets non dangereux**, dans notre région a été, de nouveau, sous tension en 2019. La Présidente de la Région qui est particulièrement sensible à ce sujet, suit l'évolution de ce dossier et reste vigilante, des réunions ont été organisées avec les organismes et instances institutionnelles.

2019 a été une année importante pour notre région, des élections ont eu lieu, **Sandra ROSSI a été élue pour un 4ème mandat** en tant que Présidente de FEDEREC Sud Méditerranée et nous accueillons deux nouveaux administrateurs. De plus, nous restons très attachés à respecter deux axes qui nous paraissent toujours fondamentaux, priorité d'une part, à assurer un service de qualité à tous nos adhérents et partenaires et d'autre part, de proposer des réunions avec des visites de sites, notamment le bois en Italie et des soirées inter-adhérents qui permettent d'échanger, communiquer, partager et mieux se connaître.

FEDEREC SUD MEDITERRANÉE rassemble des entreprises implantées en région PACA et CORSE. **Notre tissu d'adhérents est majoritairement composé de TPE et PME indépendantes**, généralement investies dans le recyclage et le négoce des métaux ferreux et non ferreux. Aujourd'hui, nous accueillons de plus en plus d'entreprises traitant d'autres flux tels que déchets du bâtiment, déconstruction automobile, palettes et bois, papiers-cartons, plastiques, textiles, solvants et CSR (Combustibles Solides de Récupération).



Sandra ROSSI  
Présidente de FEDEREC Sud-Méditerranée

La région PACA et Corse représente 8,3 % de la population française pour 6,2 % du PIB national et regroupe 8 départements sur lesquels sont répartis 66 entreprises, soit 131 sites et environ 1883 salariés.

Notre production de recyclage, prenant en compte l'ensemble des filières, a représenté pour l'année 2018, plus de 7 millions de tonnes de matières collectées avec un impact environnemental direct.

En effet, la valorisation de cette activité a généré 1,09 Mt de CO<sub>2</sub> économisés et une réduction de consommation d'énergie d'un volume de 5,31 TWh.

## PERSPECTIVES 2020

En 2020, nous poursuivrons et développerons les liens engagés auprès des instances institutionnelles régionales. **Il faudra que nous restions vigilants sur la problématique des exutoires de déchets ultimes de nos Adhérents, la REP VHU et les assurances multirisques-RC.**

Nous continuerons d'organiser des réunions thématiques, des projets de visites de sites notamment en Corse et des bourses syndicales sur les différents sujets d'actualité.



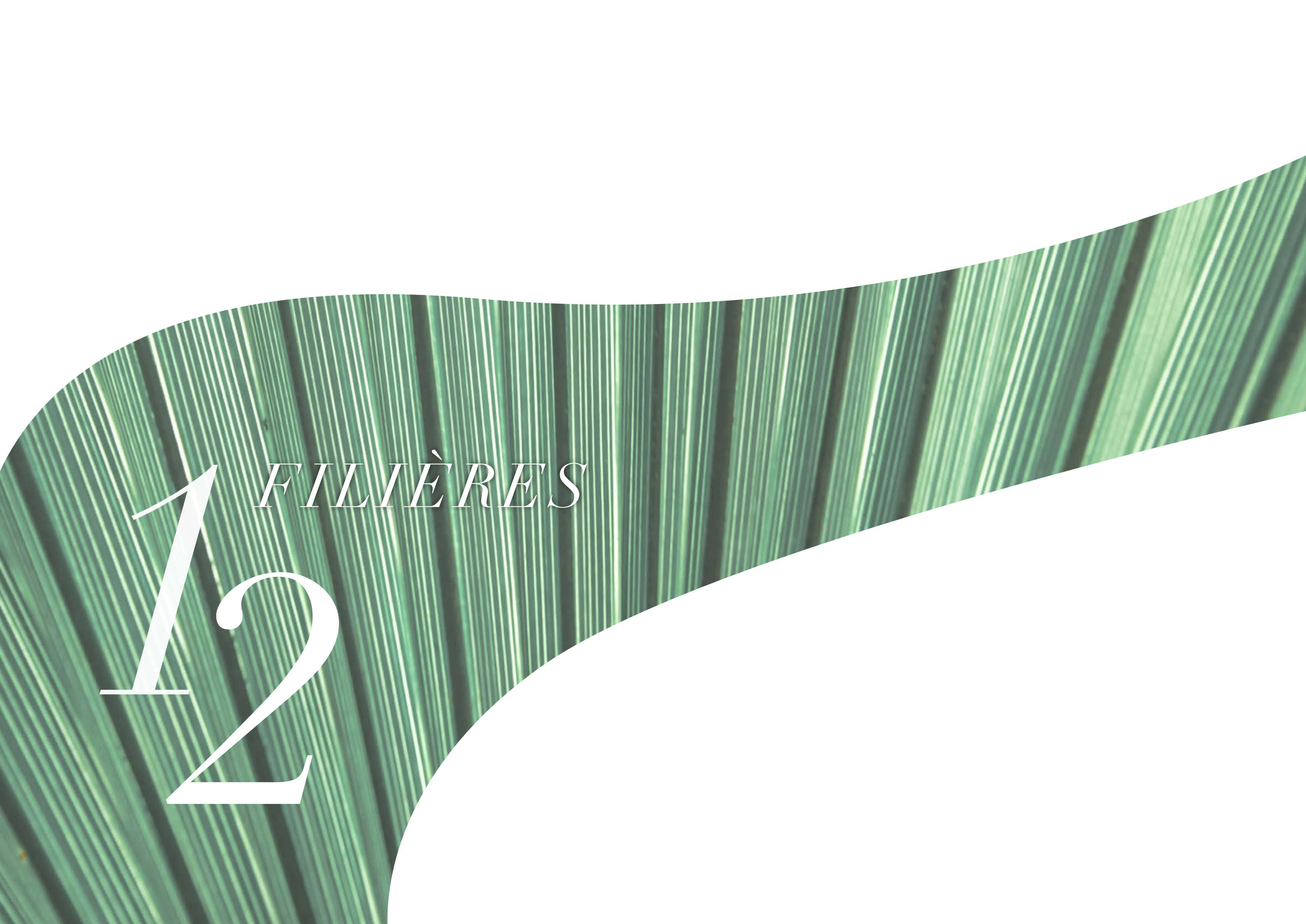
The background of the entire page is a dark green and black marbled paper with a complex, swirling pattern. A large, white, stylized number '3' is positioned on the left side, with a small white dot to its right. The right side of the page is white, with a wavy, organic border separating it from the marbled area.

3 •

*DES  
FILIÈRES*

*IMPLIQUÉES*





# 12 *FILIÈRES*



Cycle de vie  
DE LA MATIÈRE

F A B R I C A T I O N de produits

U T I L I S A T I O N sur les chantiers du BTP

C O L L E C T E par un professionnel du recyclage

T R I des déchets du bâtiments et des travaux publics

P R O D U C T I O N

de Matières Premières issues du Recyclage, issues de déchets inertes (gravats, terres) ou non (bois, plâtre, plastiques, métaux)

## FOCUS DOSSIERS

## LOI ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Mise en place de la filière REP sur les Produits et Matériaux de Construction (PMC) ;

## COMPÉTENCES DES DIAGNOSTIQUEURS « DÉCHETS » DU BÂTIMENT

Création d'un référentiel de formation pour faire évoluer le métier vers une réelle appréciation des potentiels technique et économique de réemploi ou de valorisation matière.

## PERSPECTIVES 2020

FEDEREC BTP souhaite continuer à collaborer de manière constructive avec les organisations professionnelles impliquées sur les enjeux des déchets liés aux activités Bâtiments et Travaux Publics. Les sujets majeurs suivants se dégagent :

- Poursuite de la coordination entre les acteurs pour tendre vers une organisation de la gestion des déchets issus du bâtiment **la plus proche des spécificités du terrain, la plus efficace économiquement et la plus respectueuse des investissements déjà réalisés par les industriels** du recyclage ;
- **Garantir une traçabilité** pour les matériaux ne prenant pas le statut de déchets ou issus d'un statut de déchet permettant de prévenir les risques environnementaux à court, moyen et longs termes.



« Une année riche de réflexions pour penser l'organisation efficace d'une filière visée par les évolutions réglementaires conséquentes de la Loi Économie Circulaire. »



41,6 Mt

de déchets issus du bâtiment collectées  
en 2018 (dont 97% d'inertes)

1830 M€

de chiffre d'affaire en 2018

## BILAN 2019

L'année a été marquée par les débats relatifs au projet de loi contre le gaspillage et pour l'économie. Dans un contexte très médiatisé de lutte contre les dépôts sauvages, cette loi introduit la mise en place d'une filière REP sur les produits et matériaux de construction (PMC) du bâtiment, pour permettre une reprise sans frais des déchets qui en sont issus lors d'activités de construction ou de déconstruction de bâtiments. FEDEREC BTP a travaillé aux côtés de 13 autres organisations professionnelles représentatives de l'ensemble des acteurs du secteur du bâtiment pour :

- Établir un **état des lieux de la gestion des déchets du bâtiment** partagé et consensuel, représentatif des **efforts réalisés par la profession** et des **dynamiques vertueuses existantes** ;
- Proposer des **mesures alternatives ou complémentaires** à la mise en place d'une REP, qui soient **efficaces** et raisonnables en termes d'impact économique.

Notamment :

- La création d'une interprofessionnelle pour partir au plus près du terrain et du système préexistant ;
- La mise en place d'un observatoire statistique régional et national pour piloter et contrôler des objectifs de collecte et de valorisation des déchets du bâtiment, basé sur un outil de traçabilité ;
- Une coordination à l'échelle locale pour déployer un maillage territorial adapté, via une convention tri-partites ;

Erwan LE MEUR  
Président de FEDEREC BTP

- Le renforcement des contrôles et des sanctions : notamment mise en place d'une brigade verte pour lutter efficacement contre les dépôts sauvages ;
- **Faire monter en compétences les professionnels réalisant les diagnostics déchets du bâtiment** pour intégrer nécessairement en amont les enjeux de **préservation des ressources** via une formation développée en collaboration avec le SEDDRé et l'UNTEC.

FEDEREC BTP a également été présente sur d'autres dossiers visant à défendre ou développer le recyclage de déchets issus du bâtiment :

- Création du **label RECYTERRE**, en partenariat avec la SGP et le SEDDRé, pour identifier les plateformes de traitement des terres à même de prendre en charge et de recycler les terres du Grand Paris et de fournir des matières issues du recyclage de qualité ;
- Déploiement de la **charte artisans engagés déchets**, dans le cadre de la convention de partenariat entre CAPEB – FNADE – FEDEREC ;
- Contribution à l'étude sur le **risque d'exposition à l'amiante** sur les installations réceptionnant ou triant des déchets issus du BTP, dans le cadre de la convention de partenariat avec la CRAMIF, l'INRS et la FNADE ;
- Contribution à la réflexion amont sur la consolidation de la donnée tout au long de l'utilisation d'un bâtiment, dans un objectif de faciliter le réemploi et le recyclage, via des travaux et un partenariat avec DOMOLANDES ;
- Poursuite des travaux transfrontaliers menés dans le cadre du projet INTERREG REC<sup>2</sup>.



# FILIERE DÉCONSTRUCTION AUTOMOBILE



## FOCUS DOSSIER

### RETOUR SUR LE BILAN MONDIAL DES DISPOSITIFS INCITATIFS VISANT À ORIENTER LES VHU DANS LES FILIÈRES DE TRAITEMENT AUTORISÉES

En 2019, FEDEREC a été associée au Comité de Pilotage d'une étude commandée par l'ADEME auprès de DELOITTE, visant à étudier l'ensemble des dispositifs existants dans le monde pour orienter les VHU vers la filière légale. A la suite d'une analyse de 28 pays, quatre ont été sélectionnés pour une analyse approfondie :

- Le Danemark pour son dispositif direct de prime au retour ;
- Les Pays-Bas qui soumettent les automobilistes à l'obligation de paiement de trois taxes dont une taxe routière ;
- L'Espagne, qui a mis en place un impôt sur les véhicules de traction mécanique ;
- La République Tchèque dont le dispositif oblige les détenteurs à posséder et à payer une assurance et lie l'arrêt du contrat d'assurance à la remise d'un certificat de cession.

FEDEREC souhaite s'inspirer du dispositif tchèque pour lutter contre la filière illégale en France et en Europe et soutient la mise en place d'un système équivalent lors des discussions relatifs à la refonte de la Directive VHU.



« L'année 2020 va apporter de nouvelles orientations techniques et administratives à nos métiers. Entre la révision de la Directive Européenne et la mise en place d'un nouvel éco-organisme, au-delà de la vigilance, nous devons être totalement engagés pour être force de proposition. Après un premier semestre de mandat, je sais que notre filière est prête, tant par l'implication et le professionnalisme de ses permanents que par le soutien et la mobilisation de ses adhérents. »



87,3 %

Taux de recyclage et de réemploi en 2017



94,5 %

Taux de recyclage et de valorisation en 2017

\* Source rapport annuel ADEME 2017.

## VIE DE FILIÈRE

Le 3 juin 2019, Jean-Pierre Labonne a été élu Président de la filière Déconstruction Automobile.

### Une filière REP VHU étendue et précisée

Le projet de loi économie circulaire discuté au Parlement fin 2019 a, à plusieurs égards, concerné la filière déconstruction automobile :

- Extension de la REP VHU aux véhicules à moteur à 2 ou 3 roues et quadricycles à moteur au 1er janvier 2022 ;
- Obligation de contractualisation des centres VHU avec un éco-organisme ou un système individuel pour prendre en charge un VHU.  
Ce dernier point, adopté par l'Assemblée nationale, a été porté par la rapporteure du texte aux motifs d'une pérennisation de la qualité environnementale de la filière de déconstruction des véhicules hors d'usage et le financement de la récupération des gaz réfrigérants à effet de serre, du tri des substances dangereuses telles que les retardateurs de flamme bromés et du traitement des batteries électriques. FEDEREC va créer un groupe de travail *ad'hoc* sur la mise en place de cette nouvelle obligation, de manière à proposer aux décideurs publics un schéma en cohérence avec les enjeux des entreprises de recyclage de FEDEREC.



Jean-Pierre LABONNE  
Président de FEDEREC  
Déconstruction Automobile

### Création d'un GT transverse « Plastiques Bromés » avec la filière DEEE

Suite à la publication d'une étude bibliographique de l'INERIS sur les concentrations en substances réglementées dans les plastiques de VHU relevant la présence de retardateurs de flammes bromés (RFB) dans certaines pièces automobiles et mettant en avant la nécessité de trier séparément les fractions bromés, FEDEREC Déconstruction Automobile a créé un groupe de travail « plastiques bromés » avec la filière DEEE. L'objectif est de bénéficier de l'expérience de la filière DEEE qui a été particulièrement concernée ces dernières années par le cas des polluants organiques persistants et des RFB. Ce GT n'a pas vocation à se réunir de façon régulière mais offre un espace de dialogue entre filières pour anticiper de potentielles nouvelles réglementations.

### Vers une Sortie de Statut de Déchet des pièces issues du démontage des VHU

Sujet d'actualité depuis quelques années, un projet d'arrêté prévoyant une sortie du statut de déchet pour les pièces issues du démontage des VHU ayant fait l'objet d'une préparation en vue de la réutilisation dans un centre de traitement de VHU agréé a été présenté à FEDEREC en 2019 et devrait être publié dans l'année 2020.



# DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Cycle de vie

DE LA MATIÈRE



F A B R I C A T I O N de produits

U T I L I S A T I O N

C O L L E C T E

en fin de vie par un professionnel du recyclage

Dépollution, **T R I** et traitement par catégorie d'appareils :  
production de Matières Premières issues du Recyclage  
(métaux, plastiques)

T R A N S F O R M A T I O N

par les industries consommatrices en demi-produits

## FOCUS DOSSIERS

### FINALISATION DE L'ÉTUDE SUR LES CAPACITÉS DE TRAITEMENT EN FRANCE

En 2018, l'OCAD3E a lancé une étude, cofinancée par les entreprises de FEDEREC, sur l'évaluation des capacités industrielles de traitement mécanisé actuelles et futures de la filière permettant d'établir un diagnostic sur les aspects organisationnels et économiques de la filière DEEE ménagers et professionnels en France. Cette étude, menée par Terra, s'est terminée en 2019 après de nombreuses réunions et ateliers, et a permis de formuler des propositions pour améliorer la gouvernance du dispositif industriel de la filière DEEE. Une note de position a été envoyée au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, avec une demande de rendez-vous pour échanger sur les propositions.



« De plus en plus techniques, de plus en plus compétents et de mieux en mieux reconnus, nos sites adhérents FEDEREC assument leurs responsabilités dans la bonne gestion de la Filière DEEE. »



796 414 t

**de DEEE collectées en 2018**  
dont 728 569 tonnes de DEEE ménagers  
déclarés par les éco-organismes (taux  
de collecte: 51%) & 67 845 tonnes de  
DEEE professionnels déclarés par 175  
producteurs ayant mis en place un système  
individuel de gestion des DEEE et les éco-  
organismes agréés.

\* Source : rapport annuel EEE 2019 ADEME (données 2018)

### ÉTUDE SUR LA COLLECTE DES TÉLÉPHONES PORTABLES

En 2019, la filière DEEE de FEDEREC s'est concentrée sur la gestion d'un équipement précis : le téléphone portable. Face à un constat assez inquiétant : aucuns chiffres concordant sur le gisement de téléphones portables présents dans les tiroirs des Français, l'AFNUM (l'Alliance française des Industries du Numérique) a lancé une étude, menée par Sofies, ayant pour objectif de combler un déficit quantitatif et qualitatif de connaissances de la filière. Cette démarche, multi acteurs, est une première européenne. Membre du comité consultatif, FEDEREC s'est pleinement investie dans ces travaux (benchmark international des pratiques, évaluation quantitative des flux, ateliers sur les mécanismes favorisant la collecte et la reprise des téléphones portables...), terminés en juillet 2019 et apportant des préconisations pour accroître le taux de recyclage et réemploi, avec notamment la création d'un Observatoire de la Téléphonie Mobile.

### TRAVAUX DU COO

Comme chaque année depuis sa création, le Comité d'Orientation Opérationnelle (COO) de la filière a pleinement joué son rôle. Tout d'abord, la Charte pour la Gestion des Données Confidentielles échangées entre les éco-organismes et les entreprises de gestion et de recyclage de DEEE a été finalisée et signée le 14 juin 2019. Ce travail de longue haleine, commencé en 2018, servira très probablement d'exemple pour d'autres filières. Ensuite, face à une actualité douloureuse pour la filière, le COO a choisi de s'attarder sur les risques-incendies et un groupe de travail a été créé sur le sujet. Les objectifs, ambitieux, sont notamment de créer un observatoire national des phénomènes dangereux, et d'étudier les enseignements pouvant être tirés des remontées par l'observatoire, les bonnes pratiques en matière de logistique et l'éco-conception des équipements intégrant des piles et batteries au lithium. La première réunion s'est tenue en juillet 2019, en parallèle d'actions plus larges menées par le GT Risques Incendies de FEDEREC et d'actions menées par EuRIC, sur la même question.



**Jean-Pierre PARISI**  
Président de FEDEREC Déchets  
d'équipements électriques et électroniques

### ÉTUDE GISEMENT DEEE

Fin 2019, FEDEREC a été sollicitée pour participer au Comité de Pilotage d'une étude cofinancée par l'Ademe et l'OCAD3E sur la quantification du gisement DEEE, le devenir des flux que les entreprises du recyclage n'arrivent pas à capter et la pertinence de la méthode de calcul imposé par l'Europe, du taux de collecte actuelle. Le BE SOFIES a été choisi pour mener cette étude. Les objectifs qui s'inscrivent dans un double contexte de révision du cahier des charges d'agrément et de la possibilité prévue par la directive d'utiliser deux méthodes différentes pour calculer le taux de collecte, sont multiples : définir et calculer le gisement disponible à la collecte et challenger la méthode officielle UNU, déterminer la méthode la plus pertinente, quantifier les destinations des flux du gisement, objectiver les performances de collecte, développer un plan d'action filière et mettre en place un outil dynamique pour calculer le gisement. Parallèlement à cette étude, nous participons également à une autre étude, sur le gisement des PAE (petits appareils extincteurs).

## BILAN 2019

La filière DEEE est à la fois jeune et mature, marquée par les évolutions législatives et réglementaires aussi bien françaises qu'européennes que les entreprises du recyclage ont su anticiper.

Selon le dernier rapport de l'ADEME (données 2018) 796 414 tonnes de DEEE ont été collectées (+6%). Néanmoins, l'objectif global fixé par la Directive européenne de 45% n'est pas atteint (44,8%).



Cycle de vie  
DE LA MATIÈRE



**FABRICATION** de produits  
et biens de consommation

**UTILISATION**

**COLLECTE** en fin de vie par un professionnel  
du recyclage (chutes neuves de transformation,  
ferrailles de récupération)

**TRI** préparation et conditionnement des MPIR

**VALORISATION** par les usines consommatrices des MPIR en demi-produits\*

\*usines sidérurgiques, en particulier les fours électriques, pour fabriquer de l'acier. Les principaux aciers fabriqués au four électrique sont des aciers spéciaux pour l'automobile, des ronds à béton et des poutrelles pour le secteur de la construction et du bâtiment, ainsi que des laminés marchands destinés à l'industrie mécanique.

## FOCUS DOSSIER

### SATURATION DES CAPACITÉS DE STOCKAGE : VERS LA FIN DE LA CRISE ?

Comme nous l'expliquions dans le rapport annuel de l'an passé, des mesures ont été prises pour réduire la part de déchets enfouis. Or, la nature même du métier des entreprises du recyclage fait que celles-ci produisent des déchets ultimes qui devront être éliminés en centre de stockage (représentant moins de 5% de la quantité totale des déchets entrant dans les centres de stockage français). Ainsi, malgré des performances environnementales reconnues et un flux infime de déchets ultimes, certaines installations ont dû arrêter ponctuellement leurs activités, faute de pouvoir évacuer lesdits déchets. FEDEREC a, depuis l'automne 2018, rencontré de nombreux interlocuteurs à différents échelons pour aider à résoudre cette crise pénalisant des entreprises pourtant vertueuses et est notamment intervenue lors des discussions sur le projet de loi économie circulaire afin, d'une part, d'encadrer les règles de stockage et, d'autre part, pouvoir déroger aux PRPGD (Plan régional de prévention et de gestion des déchets) à certaines conditions. Le projet de loi économie circulaire a posé quelques jalons, afin de garantir l'accès des CET aux déchets provenant des entreprises du recyclage, **les décrets restent désormais à écrire.**



« Il est plus que nécessaire que les bénéfices environnementaux liés à la consommation de matières premières issues du recyclage (MPir), soient enfin pris en compte. Que ceux-ci soient monétisés, dans un contexte de mise en concurrence avec la matière vierge ou fossile. »



12,9 Mt

Volume des métaux collectés



15,4 Mt

Production des aciéristes français



2,4 Milliards €

de chiffre d'affaire  
en 2018

## BILAN 2019

### Vie de la filière

La filière métal de FEDEREC a été fortement sollicitée en 2019 : audition de Mme MESCAM au Sénat dans le cadre d'une mission d'information sur les enjeux de la filière sidérurgique en France, intervention lors du colloque « la métallurgie, quel avenir ? », le projet de loi Economie circulaire et la création de nouvelles REP, la poursuite des actions de la Fédération suite à la crise provoquée par la saturation des installations de stockage des déchets non-dangereux, sans oublier le suivi des travaux menés au niveau européen, comme la classification du cobalt ... et nous ne doutons pas que l'année 2020 sera toute aussi riche !

### Bilan économique

L'actualité géopolitique (mesures tarifaires des Etats-Unis sur l'acier à l'encontre des importateurs internationaux, retrait de la Turquie dû à la perte de 80% de ses parts de marché sur les Etats-Unis), la baisse du minerai de fer et le ralentissement des marchés automobiles (qui représentent 21% de la consommation d'acier en Europe) a fait chuter la demande d'acier au premier semestre de l'année 2019. Si la Commission européenne a mis en place des quotas sur l'importation de certains produits sidérurgique en Europe, les industriels ne semblent pas en constater les bénéfices, car lesdits quotas ont été vite atteints. Néanmoins, ils pourront être augmentés de 5% chaque année.



Marie-Pierre MESCAM  
Présidente de FEDEREC Métal

## PERSPECTIVES 2020

Nos clients nous indiquent que les premiers mois seront assez compliqués. La filière automobile tire le signal d'alarme pour 2020. Constructeurs, équipementiers et sous-traitants pourraient se retrouver pris en tenaille entre des ventes en baisse et de lourds investissements nécessaires afin d'assumer la transition technologique.

En ce qui concerne la demande d'aciers, les perspectives ont été estimées à +0.5 %, soit -1.5 % vs 2017. L'épidémie de coronavirus et l'offre excédentaire de produit long au début de l'année 2020 pourraient toutefois rebattre les cartes. Cependant les réductions de capacité devant se poursuivre, nous pourrions assister à un raffermissement du prix des ferrailles, aidé par la stabilité du minerai de fer et la voie vers la décarbonation.



# FILIERE MÉTAUX NON FERREUX



## FOCUS DOSSIERS

### RÉFLEXIONS SUR L'ÉCO-CONCEPTION ET LA RECYCLABILITÉ

La filière Métaux non-ferreux a, en 2019, lancé une réflexion avec de grandes entreprises sur l'éco-conception des infrastructures de réseaux et a, dans ce contexte, rencontré RTE (Réseau de transport d'électricité). L'intérêt de ce rendez-vous était notamment de faire le point sur les performances environnementales d'une entreprise publique qui s'interroge sur la partie aval de leurs ouvrages : la quantification, la nature et la fin de vie des métaux utilisés sur leur réseau. Ces échanges sont à privilégier et à encourager pour lutter contre le greenwashing et mener des projets durables.

### LUTTE CONTRE LES VOLS DE MÉTAUX

FEDEREC et l'OCLDI (office central de lutte contre la délinquance itinérante) ont, une nouvelle année, travaillé de concert dans leur lutte contre les vols de métaux grâce à un système d'alertes nationales désormais maîtrisé. Pour 2020, nous allons travailler à renforcer notre partenariat au niveau local en désignant des référents (Fédération et gendarmes) pour agir le plus rapidement possible.



« L'année 2019 s'inscrit dans la continuité de 2018 est restée bonne pour la filière. Notre profession a su s'adapter, malgré les difficultés liées à la politique internationale. Au niveau national, la filière a suivi de près le projet de loi économie circulaire (concept qui s'inscrit dans l'ADN même de nos métiers). Nos travaux avec le COMES et le CSF Mines et métallurgies ont été productifs et notre partenariat avec l'OCLDI est toujours aussi efficace. Nous regrettons seulement que la question de l'harmonisation européenne de l'interdiction du paiement en espèces ait été laissée de côté, malgré nos multiples sollicitations. »



## 1,905 Mt

**Volume des MNF collectés et préparés en 2018 (-3,3% par rapport à 2017)**



**Patrick KORNBERG**  
Président de FEDEREC Métaux Non Ferreux

### SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT EN MÉTAUX CRITIQUES

Membre du Comité pour les métaux stratégiques (COMES), FEDEREC suit de près les travaux menés à Bercy pour sécuriser l'approvisionnement en métaux critiques. En 2019, le COMES s'est particulièrement intéressé aux métaux dans le numérique et aux batteries au lithium. Une note de position sur le recyclage des cartes électroniques est en cours de préparation et sera disponible en 2020.

### PARTICIPATION AUX TRAVAUX DU COMITÉ STRATÉGIQUE DE FILIÈRE MINES ET MÉTALLURGIE

En 2019, FEDEREC s'est investie dans le CSF Mines et Métallurgie pour travailler sur la question du recyclage du véhicule hors d'usage de demain. Ce groupe de travail multi-acteurs offre ainsi un espace de discussions aux consommateurs et aux recycleurs de métaux pour que les uns intègrent les enjeux des autres dans leurs futures stratégies. Le projet de rapport final présentant les futurs travaux collaboratifs est en cours de rédaction et sera disponible courant 2020.

## BILAN 2019

L'année 2019 a été une nouvelle fois marquée par les restrictions aux importations de la Chine. Le dernier semestre a été particulièrement compliqué pour l'aluminium, pour lequel les acheteurs se font plus rares qu'habituellement. La guerre commerciale sino-américaine a également eu un impact en Europe, qui a vu les propositions de marchandises affluer, ce qui a pu à certains moments déstabiliser les marchés.

Néanmoins, la filière de recyclage des métaux non-ferreux française et européenne n'a pas hésité à investir pour trouver des solutions plus locales pour traiter les déchets métalliques autrefois exportés en Asie et reste stable malgré des cours parfois volatiles.

## PERSPECTIVES 2020

La Chine étant la deuxième puissance économique mondiale, il est évident que ses restrictions à l'importation (de plus en plus sévères) continuent d'avoir une incidence sur le marché des métaux non-ferreux européen. D'autant plus que d'autres pays (comme la Thaïlande ou la Malaisie) commencent eux-aussi à fermer leurs portes à certains types de déchets. La Chine étant un producteur conséquent de demi-produits, l'épidémie de coronavirus accentue les incertitudes des recycleurs européens. Par ailleurs, les élections présidentielles américaines (fin 2020) pourraient aussi avoir un impact sur le marché des métaux non-ferreux.



Cycle de vie  
DE LA MATIÈRE

## Exploitation forestière

TRANSFORMATION du bois en fonction de  
l'usage (panneaux, bâtiment, bois pour l'industrie, charpente, pâtes...)

UTILISATION du bois

COLLECTE par un professionnel du recyclage

TRAITEMENT et réparation du bois de recyclage

CONSOMMATION en énergie  
(chaufferie ou unité de valorisation énergétique)

## Exploitation forestière

FABRICATION de palettes

UTILISATION des palettes

COLLECTE par un professionnel du recyclage

Fin de vie des palettes : VALORISATION  
énergétique ou matière sous forme de panneaux de particules

RÉPARATION des palettes (environ 40% par rotation)



## FOCUS DOSSIERS

## INDICE BOIS DE RECYCLAGE

L'indice bois de recyclage externalisé auprès du Centre d'Etudes de l'Economie du Bois, n'a à ce jour pas pu être publié, en raison de difficultés statistiques pour lesquelles l'INSEE a été interrogé. Les enquêtes trimestrielles sont cependant poursuivies, l'indice « FEDEREC » actuellement utilisé étant amené à disparaître au terme de l'année 2020.

## FICHES COMBUSTION

Des incompréhensions entre les acteurs sur la qualification des gisements préparés et les installations de consommation réglementairement adaptées à leur combustion ont été constatées lors de la mise à jour des « fiches combustion » de 2015. Pour FEDEREC Palettes & Bois, la problématique résidait dans l'exclusion de la fraction ligneuse des déchets verts (en amont et aval de l'opération de compostage) des installations de combustion 2910-A, tandis que ces bois sont en tout point identiques aux chutes produites par les activités d'égamage, qui eux y sont éligibles. La production d'un courrier et d'une note explicative par FEDEREC et les fédérations partenaires ont abouti à ce que la version initiale des fiches proposées par l'administration soit revue. En contrepartie, l'administration a demandé à la profession d'apporter des garanties sur la traçabilité et les procédés mises en œuvre sur les installations.



« La clé est la valorisation locale et responsable, nous devons développer des installations de valorisation de nos déchets de bois sur notre territoire. »



+6,5 %

de bois collecté en 2018 par  
rapport à 2017

169 M€

de chiffre d'affaires en 2018  
(hors palettes)

## BILAN 2019

Après une année 2018 plus modérée, l'activité en 2019 est repartie à la baisse, notamment suite au ralentissement de l'activité de l'industrie de fabrication de panneaux de particules. Chaque année, les entreprises de recyclage du bois optimisent leur effort de tri, générant de plus en plus de volume de bois en sortie des centres de tri et de préparation. Cependant, bien que certaines installations de consommation de bois (chaufferies, réseaux de chaleur...) de recyclage voient le jour, cette consommation demeure insuffisante face à la disponibilité de bois recyclés générés sur le territoire. Ainsi, les volumes de bois stockés sur les plateformes de préparation des adhérents FEDEREC ont de nouveau augmentés en 2019, avec pour conséquence un risque de dépassement des seuils autorisés par les arrêtés d'exploitation, et donc de risque incendie. FEDEREC a de nouveau dû alerter les pouvoirs publics et l'administration face à cette menace.

Bien que l'export de bois recyclé soit toujours un exutoire privilégié de la filière, cette voie de valorisation demeure une voie « par défaut » qui permet de pallier l'absence de débouchés sur le territoire, limitant notre capacité à valoriser plus localement les gisements. La saison de chauffe ayant démarré relativement tôt fin 2019, les entreprises ont cependant pu réguler les stocks constitués au cours de l'été.

Par ailleurs, FEDEREC Palettes & Bois, aux côtés de fédérations partenaires (CIBE, FNB, FEDENE), a travaillé étroitement avec les services de la Direction Générale de l'Energie et du Climat sur la mise à jour des fiches combustions de 2015, utilisées par les DREAL lors des contrôles de sites afin de vérifier la conformité des combustibles avec l'exutoire vers lequel ils sont envoyés (voir focus dossiers).

Lise LAMBERT  
Présidente de FEDEREC Palette & Bois

## PERSPECTIVES 2020

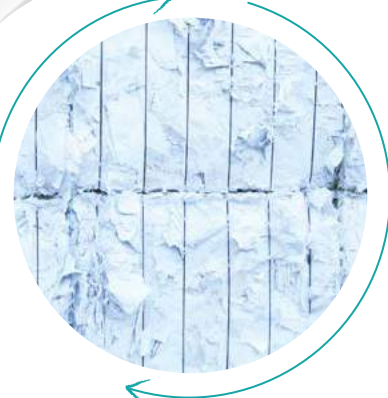
Les nombreuses alertes de FEDEREC depuis plusieurs années sur le déséquilibre entre la mobilisation du bois recyclé et les installations de consommation de cette matière semblent trouver un écho, en témoignent l'augmentation du nombre de projets émergents. En effet, 23 projets lauréats sont issus des appels d'offre BCIAT et CRE 5.3. Plusieurs de ces projets prévoient de s'approvisionner en bois recyclé et devraient, dans les années proches, apporter une solution à la filière.

D'autres dispositions devraient prochainement représenter une opportunité pour les adhérents de FEDEREC. En effet, un arrêté paru fin 2019 prévoit que les éco organismes agréés pour la filière REP DEA puissent mettre en œuvre des mécanismes incitant les metteurs sur le marché de produits à incorporer un taux moyen de bois recyclé issu de DEA dans leurs nouveaux produits.



Cycle de vie

DE LA MATIÈRE

FABRICATION de produits  
(papiers, cartons, magazines, journaux)UTILISATION  
par les entreprises, industries / par les ménages

PRÉ-TRI &amp; COLLECTE

TRI des qualités industrielles ou ménagères en centres de tri

TRANSFORMATION par l'industrie papetière

## FOCUS DOSSIERS

**RÉDACTION ET DIFFUSION** de notes internes aux adhérents visant à accompagner les recycleurs dans leur gestion locale, ainsi que de courriers d'alerte aux pouvoirs publics : les acteurs de la filière papiers-cartons se sont associés pour alerter sur la crise qui secoue la filière et pour demander la mise en place d'actions exceptionnelles au niveau local.

**REP PAPIER GRAPHIQUE** : La fédération a demandé un délai supplémentaire -jusqu'en mars 2020- pour déclarer les tonnages triés en 2019 qui n'auraient été évacués qu'en 2020.

**NORME EN643** : Dans le cadre de notre participation à l'AFNOR, notre demande de ne pas réviser la norme, mais de procéder à des précisions sur la tolérance de certaines matières, a été partagée et approuvée.

**PROJET DE REP SUR LES DÉCHETS D'EMBALLAGES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX (DEIC)** : Dans le cadre des négociations sur le projet de loi économie circulaire, FEDEREC a poursuivi, en collaboration avec SNEFiD et FNADE, ses travaux sur un système visant à préserver leurs relations commerciales directes avec les producteurs de déchets.

**INTERDICTION DES « PETITES BALLES »** : En collaboration avec COPACEL, nous avons décidé de proscrire la livraison des « petites balles », et diffusé une note sur la sécurité relative à la manutention des balles issues de la grande distribution, ainsi qu'un document pédagogique.

**IMPRIMÉS PUBLICITAIRES** : Afin de prévenir les dispositions de la loi AGECE, FEDEREC a participé à l'étude sur l'impact global des imprimés publicitaires, pilotée par COPACEL et UNIIC.

**ERPA** : En 2019, FEDEREC a encore participé activement aux travaux de la branche Papiers-Cartons de la confédération européenne EuRIC.

**SORTIE DU STATUT DE DÉCHET** : Dépôt d'une demande pour les papiers-cartons de recyclage.



« Une année de crise pour les papiers et les cartons récupérés. Pour la première fois, la totalité des papiers-cartons issus du tri n'ont pas pu être consommés par l'industrie papetière, mettant une partie des centres de tri en situation critique. »



6,96 Mt collectées en 2018

1,56 Mt d'excédent (22%) par rapport  
à la consommation des usines papetières en France

729 M€

de chiffre d'affaire en 2018  
(-26% par rapport à 2017)79,2% de taux de récupération  
(moyenne européenne de 72,5%)

## BILAN 2019

L'année 2019 marque le début d'une double crise importante de la filière.

**Crise du carton** : Au 1<sup>er</sup> semestre, les exportations de cartons récupérés vers l'Asie du Sud-Est, qui avaient remplacé la Chine pour écouler les excédents européens de cartons, ont été ralenties puis congestionnées, entraînant une saturation du marché européen.

Cette situation s'est traduite par un effondrement des prix, mais surtout par l'impossibilité de commercialiser la totalité des matières produites (carton et sortes mêlées). Malgré les efforts des opérateurs de tri pour améliorer la qualité, les emballages cartons d'origine ménagère, qui sont en concurrence directe avec les cartons des entreprises de meilleure qualité, ont rencontré de sérieux problèmes d'écoulement. Les stocks se sont dangereusement accumulés sur les centres de tri.

**Crise du Papier Graphique** : Au 2<sup>ème</sup> semestre, une crise des papiers graphiques, plus européenne, est venue s'ajouter à la crise du carton. Le ralentissement et la fermeture des usines européennes produisant du papier journal, aggravé par la décision de fermeture de l'usine UPM Chapelle Darblay, a rendu impossible l'écoulement de la totalité des journaux-magazines issus du tri. Outre la baisse des prix, cette situation a entraîné une augmentation exceptionnelle des stocks sur les centres de tri, mettant en cause leurs conditions de fonctionnement.

En fin d'année 2019, la situation était particulièrement critique sur les 2/3 des centres de tri dont les stocks, déjà en excès, ne cessaient de gonfler, imposant parfois un fonctionnement en mode dégradé, et menaçant la poursuite de l'activité de tri.



Pascal GENNEVIÈVE  
Président de FEDEREC Papiers-Cartons

## PERSPECTIVES 2020

- Poursuivre la mobilisation des pouvoirs publics locaux afin de déployer les mesures d'urgence face à la crise et réduire les risques significatifs pesant sur les centres de tri et éviter leur fermeture ;
- Contribuer au développement de nouveaux débouchés afin d'assurer le recyclage des fibres de recyclage ;
- Poursuivre les efforts de tri et sur la qualité ;
- Contribuer à orienter la REP sur les déchets d'emballages industriels et commerciaux vers une solution qui préserve les relations « BtoB » avec les producteurs de déchets et la propriété de la matière.
- Suivre l'application de l'interdiction des huiles minérales en préservant le recyclage ;
- Externalisation de l'élaboration des variations mensuelles de prix de marché ;
- Assurer une continuité des travaux de la filière avec une nouvelle présidence.
- Finalisation du dossier de Sortie du Statut de Déchet pour les papiers-cartons de recyclage.



# FILIERE PLASTIQUES

Cycle de vie  
DE LA MATIÈRE



**FABRICATION** de produits plastiques

**UTILISATION**  
par les entreprises, industries / par les ménages

**PRÉ-TRI & COLLECTE**

**TRI** des qualités industrielles ou ménagères  
en centres de tri

**TRANSFORMATION**  
en paillettes (broyage) ou granulés (régénération)

## FOCUS DOSSIERS

**REP EMBALLAGE :** Poursuite de la participation aux réunions de concertation sur l'extension des consignes de tri et les filières de recyclage.

**LE RECYCLAGE DES FILMS ISSUS DE L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI :** Par un courrier de février 2019, FEDEREC a alerté CITEO sur les risques liés aux insuffisantes solutions de recyclage.

**LES EXPORTATIONS :** Avec les blocages de conteneurs et les mises en cause médiatiques sur ce sujet, la filière plastique a travaillé une charte de critères minimaux à respecter pour les exportations de plastiques. FEDEREC Plastique a également rencontré le PNTTD sur ces sujets.

**LA LOI ANTI-GASPILLAGE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE (AGEC) :** La filière a été sollicitée via plusieurs auditions au Sénat et à l'Assemblée Nationale sur les mesures relatives à la consigne, à l'incitation à l'incorporation, au CSR, à la REP sur les emballages industriels et commerciaux (DEIC), aux plastiques biodégradables.

**LE RECYCLAGE CHIMIQUE :** Échanges autour de l'état des lieux du recyclage chimique des plastiques.

**L'ÉCO-CONCEPTION :** Échanges avec les acteurs en marché sur la recyclabilité.

**LE GISEMENT HORS-FOYER :** La filière plastique a participé aux travaux du Syndicat National de l'Alimentation Restauration Rapide (SNARR) et la Fédération des Entreprises de Boulangerie (FEB), pour le déploiement de la collecte séparée de leurs déchets en salle.

**EURIC :** La filière a activement contribué aux travaux de la branche plastique de la confédération européenne, notamment sur la révision de la convention de Bâle, les sujets d'exportation et de standardisation des flux.



« Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge. » - W Churchill



904 Mille t

de matière collectées  
en 2018 ( dont 33% de la collecte sélective  
des ménages et 67% de la collecte industrielle



188 M€

de chiffre d'affaire en 2018



54%

des volumes sont vendus en France

## BILAN 2019

L'année a été marquée par de forts enjeux politiques, médiatiques et de marché, impactant pour la filière plastique.

**Au début de l'année 2019,** le marché du recyclage du plastique est globalement stable : sur la demande et sur les prix de vente.

- **La situation s'est ensuite dégradée :** la fermeture progressive des exportations hors Union-Européenne, le manque de solutions alternatives aux ISDND et de solutions CSR ont conduit à la saturation des exutoires. Les acteurs manquent de visibilité et il y a de forts écarts entre les marchés.
- **La filière s'est adaptée.** Les moyennes et basses qualités étant principalement impactées, des efforts sur la qualité ont été fait. Les projets de régénération et d'incorporation se développent en France ou en Europe. Cependant, ces évolutions sont trop lentes pour enrayer la baisse globale de la demande et des prix sur 2019.

- **Concernant le marché de la collecte sélective,** après une relative stabilité du marché, les prix ont globalement chuté sur la deuxième partie de l'année.
- **Le PET clair connaît un double destin.** En effet, deux marchés se dégagent : le marché du PET de la bouteille est décollé du marché de la fibre. Si le premier bénéficie toujours d'une augmentation des prix poussée par une forte demande, le deuxième est concurrencé par le PET vierge et les prix sont à la baisse.
- **Le flux PE PP PS** a connu des difficultés de plus en plus importantes au cours de l'année du fait du manque de débouchés.
- Le traitement **des films** issus de l'extension des consignes de tri continue d'être déficitaire faute d'exutoires suffisants.



**Christophe Viant**  
Président de FEDEREC Plastiques

**Concernant le marché industriel,** les prix ont été stables sur la première partie de l'année, puis les exigences clients se sont accrues et les prix ont baissé. La production industrielle calme a conduit à une baisse des demandes ce qui engendre quelques difficultés de placements en fin d'année. La demande sur les films industriels, bien que fortement impactée par l'arrêt de la consommation chinoise, reste bonne mais avec des prix fortement revus à la baisse.

**Concernant les exportations,** bien que le marché français représente aujourd'hui plus de la moitié des tonnages plastiques vendus par les entreprises de recyclage, cela reste insuffisant pour recycler notre production nationale. La redistribution des flux nous a imposé de nous ouvrir à de nouveaux exutoires dans les autres pays d'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Vietnam...) malheureusement en capacités insuffisantes pour consommer ces volumes importants.

## PERSPECTIVES 2020

- Contribution aux négociations relative aux décrets d'application de la loi AGECE relative aux plastiques.
- Développer les filières de recyclage pour les plastiques issus de l'extension des consignes de tri, notamment les flux contenant du PE et PP.
- Organisation des recycleurs autour de la reprise du flux développement.
- Contribution aux travaux d'éco-conception, notamment l'incorporation.
- Amélioration de la collecte des déchets ménagers hors foyer.
- Mise en place de la charte d'exportation.

12 filières

PLASTIQUES





## FOCUS DOSSIER

### STATUT DE DÉCHET

La sortie du statut de déchet pour les solvants issus de la régénération a enfin été autorisée et encadrée par la publication le 20 mars d'un arrêté ministériel, fixant les critères de sortie du statut de déchet pour les produits chimiques ou objets ayant fait l'objet d'une régénération.

Cet arrêté conclut un travail entamé en 2013 avec les pouvoirs publics. Cette reconnaissance officielle devrait à terme faciliter l'acceptation des solvants issus du recyclage, elle contribue à démontrer la qualité des matières régénérées et elle renforce le statut historique des solvants régénérés comme matière première.

Dans le même temps cet arrêté impose aux régénérateurs de s'assurer de l'absence de POP dans les solvants. Les modalités de contrôle à l'entrée et d'analyse des solvants font l'objet d'un travail initié par le SYRES en 2019 et qui se poursuivra en 2020.



« L'activité de régénération de solvants est un exemple d'économie circulaire et mériterait d'être mieux connue de l'ensemble des partenaires de la filière. »



180 000 t

de solvants régénérés  
en 2019



128 M€

de chiffre d'affaire  
en 2019



Fabien DESPORT  
Président de FEDEREC Solvants

## BILAN 2019

L'année 2019 a été particulièrement marquée par l'aboutissement de deux projets de longue date ; la sortie du statut de déchet pour les solvants issus de la régénération et la publication des conclusions du BREF WT. Sur ces deux sujets, le SYRES s'est fortement mobilisé ces trois dernières années et a su porter la voix des régénérateurs directement et en s'associant avec les autres instances de représentation des acteurs du recyclage des déchets (SYVED, SYPRED).

La parution des conclusions du BREF WT s'est accompagnée d'une obligation pour les exploitants de constituer un dossier de réexamen IED au regard de ces conclusions. Dans cette perspective, le SYRES a travaillé à la rédaction d'un guide d'application du BREF, spécifique à la régénération dès 2018. Achievé en 2019, celui-ci n'a pu bénéficier d'une reconnaissance officielle de l'INERIS mais les efforts fournis auront tout de même permis de démontrer aux services administratifs que les enjeux du BREF, l'application des MTD, ont été anticipés avec rigueur par les régénérateurs.

## PERSPECTIVES 2020

Un projet axé sur la communication du SYRES a été engagé avec pour objectif la réalisation d'une plaquette et d'une vidéo. Ce projet ambitieux de répondre à un double objectif ; améliorer l'image de la régénération auprès des décideurs locaux et nationaux, et présenter des perspectives de carrières auprès des jeunes diplômés pour les attirer vers nos métiers.

Très médiatique, l'incendie de Lubrizol, ne restera pas sans conséquences pour les usines SEVESO. Les adhérents du SYRES ont été sollicités à l'automne par les DREAL afin de justifier de leurs moyens de lutte contre les incendies.

Sur l'activité générale de régénération des solvants, le contexte européen de tension sur les exutoires d'incinération s'est confirmé en 2019. Cette tendance ne devrait pas s'inverser et concerne toute la profession. Les chiffres de la filière mis à jour, montrent que les tonnages réceptionnés sur les sites de régénération sont en baisse par rapport à 2016 ( 180KT contre 192).

De la même façon, le chiffre d'affaires est en baisse de 134 M en 2016, nous sommes passés à 128 M en 2018. Malgré la saturation des filières d'incinération, nos usines ne paraissent pas bénéficier d'un report de tonnages. Nos activités restent globalement stables et ces constats doivent nous inciter à mieux faire connaître nos activités et nos capacités et à promouvoir une vision positive de l'utilisation des solvants, dans une dynamique d'économie circulaire.



# FILIÈRE TEXTILES



## FOCUS DOSSIER

### FEDEREC AUX CÔTÉS DES MINISTÈRES POUR DÉFENDRE LE DISPOSITIF EXISTANT :

Le contentieux a été amorcé en 2017 par la dénonciation par Eco TLC de l'arrêté portant augmentation des soutiens aux tonnes de textiles français triés par les centres de tri. L'éco organisme considère en effet que les soutiens perçus par les entreprises peuvent être qualifiés en Aide d'Etat. La qualification en Aide d'Etat n'est conditionnée qu'au cumul des 4 critères suivants :

- Qu'il y ait une intervention de l'Etat ou au moyen de ressources d'Etat
- Que l'aide crée un avantage aux bénéficiaires
- Qu'elle soit susceptible d'affecter les échanges entre Etats Membres
- Qu'elle soit de nature à fausser ou menacer de fausser la concurrence

FEDEREC Textiles, aux côtés de ses partenaires professionnels (Emmaüs, SNEFiD) et juridiques, a donc tout au long de l'année soutenu les ministères dans leur défense auprès du Conseil d'Etat, qui a lui-même renvoyé la question de la qualification du dispositif de soutiens en Aides d'Etat à la Cour de Justice de l'Union Européenne. Plusieurs mémoires ont été produits par les parties, qui sont désormais en attente d'une décision ou d'une prochaine audience au cours du premier semestre 2020.



« Notre objectif pour demain est de préserver le savoir-faire d'une filière dans sa capacité à valoriser les déchets textiles en réemploi pour plus de 50% des flux et de faire émerger les solutions pour que les tonnages non réutilisés soient recyclés et ainsi permettre, entre autres, à la filière recyclage d'être le nouveau fournisseur des metteurs en marché. »



239 Kt

de textiles collectées  
en 2018



58,6 %

taux de réutilisation

## BILAN 2019

Cette année s'est écoulée dans la continuité de la précédente, et a été très fortement marquée par le contentieux qui pèse sur la filière, opposant Eco TLC et ses Ministères de tutelle (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Ministère de l'Economie et des Finances).

De plus, suite à l'interruption de l'observatoire économique de la filière par Eco TLC, FEDEREC et ses partenaires ont participé de façon volontaire à la poursuite des travaux, afin qu'une continuité de l'analyse annuelle soit assurée. La mission, menée par un tiers de confiance, s'est terminée au premier semestre. Les éléments d'analyses qui ressortent de ces travaux témoignent d'une augmentation continue du coût net du tri des textiles, qui peut s'expliquer par la baisse des recettes liées aux ventes d'une part, et par la hausse des coûts de traitement (CSR, incinération, stockage) et du transport d'autre part. La capacité d'adaptation des entreprises du tri a pourtant permis de baisser le coût de l'opération de tri.

En parallèle, cette année 2019 s'est clôturée par la création officielle d'une branche européenne des Textiles, à travers la confédération du recyclage. EuRIC Textiles, dont FEDEREC Textiles est à la Vice-Présidence, voit ainsi le jour dans un contexte où l'impact environnemental de l'industrie textile dans le monde est pointé du doigt. Les politiques publiques s'emparent d'ores et déjà de cette problématique, notamment via l'obligation de collecter séparément les déchets Textiles pour tous les Etats Membres de l'Union Européenne à l'horizon 2025.



Mehdi ZERROUG  
Président de FEDEREC Textiles

## PERSPECTIVES 2020

L'éco organisme Eco TLC a été de nouveau agréé fin 2019 pour une période réduite de 3 ans (contre 6 ans habituellement). L'ensemble des parties prenantes de la filière (Ministères, metteurs en marché, éco organisme, collectivités, centres de tri...) ont convenu de l'intérêt de la nécessité de réformer la filière afin qu'un nouveau dispositif soit effectif à cette échéance. Ces réflexions commenceront dès 2020 : FEDEREC Textiles devra faire être vigilante à ce que le nouveau dispositif soit positif pour l'ensemble de la filière sans qu'il ne dégrade les conditions, déjà difficiles, dans lesquelles ses adhérents exercent aujourd'hui leur activité.

De son côté, EuRIC Textiles se concentrera dès 2020 à la promotion, la représentation et la protection des intérêts collectifs des industries européennes de la réutilisation et du recyclage des textiles. De plus, la branche souhaite travailler en étroite collaboration avec les industriels de la mise en marché de produits textiles neufs, avec qui des intérêts mutuels sont partagés.



# FILIERE VALORDEC



## FOCUS DOSSIER

### CSR : TRAVAUX DU CONTRAT STRATÉGIQUE DE FILIÈRE

Ces travaux, visant à mettre à jour le modèle économique de la filière CSR, se sont déroulés tout au long de l'année 2019. Le groupe de travail a réuni l'ensemble des acteurs de la filière : recycleurs, énergéticiens, ministères, ADEME... Le modèle économique a été retravaillé selon 3 axes :

- Actualisation des coûts de production des CSR en intégrant le tri et les évolutions de la fiscalité déchets
- Actualisation du coût de production de l'énergie à partir de CSR : impact des évolutions réglementaires (BREF) et taille des installations
- Coût réel de l'énergie / mesure de l'impact de la fiscalité carbone sur le coût des énergies fossiles actuel

Au terme des travaux, 8 leviers économiques ont été identifiés, et ont été proposés aux pouvoirs publics afin d'améliorer la compétitivité de la filière CSR face aux combustibles fossiles. Les discussions sur leur prise en compte vont se poursuivre en 2020.



« Les capacités de production de CSR existent déjà, les technologies de consommation aussi mais le développement de la filière se heurte à un problème d'équilibre économique par rapport aux énergies fossiles.  
Le soutien des pouvoirs publics favorisera l'émergence de la filière. »



989 500 t

capacité de production de CSR  
théorique installée sur le territoire



320 MW/an

puissance installée correspondant  
aux 14 projets identifiés par l'appel  
à manifestation d'intérêts du CSF,  
dont l'objectif est d'accompagner  
l'émergence de la filière CSR

## BILAN 2019

L'année 2019 a permis à VALORDEC de travailler sur de nombreux sujets parmi les différents thèmes abordés au sein de cette filière.

### Pour les CSR :

- Les travaux du Contrat Stratégique de Filière « Transformation et Valorisation des Déchets » ont rythmé l'année, à travers de nombreux groupes (et sous-groupes) de travail visant à mettre à plat les mécanismes permettant d'améliorer la compétitivité de la filière CSR
- Finalisation de l'Etude FEDEREC sur l'évaluation des technologies émergentes de consommation de CSR
- Mise à jour de la cartographie des installations de production de CSR en France

### Pour les biodéchets :

- Audition de FEDEREC dans le cadre du Pacte de Confiance
- Production d'une note de position commune FEDEREC, FNADE, SNEFID, Agriculteurs Composteurs de France
- Suivi des travaux sur la mise à jour des fiches combustion (Déchets verts, bois, CSR...) en interaction avec FEDEREC Palettes & Bois

### Pour la filière des déchets de bateaux de plaisance :

- Suivi de la première année d'agrément de l'éco organisme APER et du déploiement progressif de l'opérationnalité de la filière
- Comme à l'accoutumée, deux réunions de FEDEREC VALORDEC se sont tenues en région en 2019. La première chez Séché Environnement sur le site de Changé (53), la seconde sur la plateforme de compostage et d'expérimentations agroécologiques de PAPREC Agro à Saint-Paul La Roche (24).



Jean-Pierre LUTHRINGER  
Président de FEDEREC VALORDEC

## PERSPECTIVES 2020

Loi EGALIM, Pacte de Confiance, Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire, Loi de Finances... 2019 a été marquée par une actualité réglementaire dense qui devrait se poursuivre en 2020, notamment par la mise en œuvre des textes de lois discutés cette année.

De nombreux enjeux guettent VALORDEC, une filière charnière : compétitivité toujours plus importante des énergies fossiles, objectif de réduction des déchets destinés au stockage, tri à la source des biodéchets...

Qu'elles soient réglementaires, économiques, ou techniques, les différentes contraintes sont aujourd'hui au cœur des préoccupations des professionnels, qui sauront les transformer en opportunités pour développer et pérenniser la filière, tant sur le CSR que sur la valorisation organique des déchets.





## FOCUS DOSSIERS

**AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ**  
du gisement de verre d'emballage collecté.

**DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ  
DE RECYCLAGE DE VERRE PLAT**  
dans le nouveau contexte réglementaire (REP sur les Produits et Matériaux de Construction)



« « Aujourd'hui, les professionnels du verre plat bâtiment ont acquis le bon réflexe : « j'ai du verre sur mon chantier, je le recycle en l'orientant vers la filière existante. »



2 239 022 t

de verre d'emballage recyclées en 2019  
+1.9 % par rapport à 2018  
(source CSVMF)



14 000 t

de verre plat bâtiment collectées  
depuis 2018 (source FEDEREC)



106 M€

de chiffre d'affaire en 2018  
(source FEDEREC)

## BILAN 2019

La filière de verre d'emballage a bénéficié ces dernières années d'actions de communication efficaces menées par les éco-organismes en charge de superviser la filière, et a pu voir une augmentation légère mais continue de la collecte et des tonnages valorisés. L'amélioration de la qualité des gisements collectés et les investissements réalisés par les usines de traitement des adhérents de FEDEREC Verre dans des équipements de plus en plus performants, permettent de proposer un calcin d'une qualité toujours plus élevée.

FEDEREC Verre a continué de contribuer aux travaux menés dans le cadre de l'Engagement pour la croissance verte sur la filière de recyclage de Verre Plat fin de vie issu du Bâtiment. Cet engagement, dont FEDEREC Verre a été à l'initiative, a permis de donner un élan à tous les professionnels du verre bâtiment.

- Durant ces deux années depuis la signature de l'ECV,
- **Une charte d'engagement** précise les critères indispensables lors de la collecte du verre plat pour permettre son recyclage ;
  - **Une cartographie des points de collecte et de regroupement** des acteurs engagés est accessible sur <http://recyclageverreplat.com> ;
  - Des travaux de R&D permettent d'éclairer le potentiel de développement de cette filière, et des investissements conséquents améliorent sensiblement la qualité du calcin afin de se rapprocher au mieux du cahier des charges des fours verriers de verre plat, en vue d'incorporer celui-ci.



Jacques ROLLAND  
Président de FEDEREC Verre

- Des premiers résultats de performance peuvent être observés : on constate une progression (+21%) des tonnages collectés et recyclés de 6400t en 2018, à 7800t en 2019 (estimation).

## PERSPECTIVES 2020

FEDEREC Verre souhaite maintenir les démarches d'amélioration continue en optimisant les installations de recyclage et en renforçant sa collaboration avec la CSVMF en travaillant collectivement sur les problématiques liées à la qualité, afin de maintenir la production d'un calcin d'excellente qualité.

La loi Economie Circulaire introduit une filière à Responsabilité Elargie du Producteur (REP) sur les produits et matériaux de Construction (PMC) et une reprise gratuite des matériaux triés sur chantier. Le verre plat bâtiment est impacté par cette loi et cette évolution nécessitera une adaptation de la filière. Si l'ECV a su créer la filière, FEDEREC Verre est d'avis que les mesures prévues par la loi Economie Circulaire permettront son développement à grande échelle.





*COMMISSIONS*  
*GROUPES*  
*DE*  
*TRAVAIL*

*&*



# COMMISSION COMMUNICATION



**Jean-Luc PETITHUGUENIN**  
Président de la Commission  
Communication

## 1. COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

- Journée Technique Nationale FEDEREC
- Journée Mondiale du Recyclage (Global Recycling Day)
- Nocturnes (conférences)
- Cocktail FEDEREC
- Trophées Innovation Recyclage
- Conférences de presse
- Journée d'information pour les adhérents
- Participation à des salons Professionnels (Salon Bois Energie - POLLUTEC)
- Participation aux Assises des déchets de Nantes

Rencontre, échange, partage, innovation, engagement, sont les maîtres mots de la communication événementielle de FEDEREC. Chaque année, ce sont plus d'une dizaine d'événements qui sont organisés pour mettre en lumière les entreprises adhérentes.

## ZOOM SUR LA JTN

3<sup>ème</sup> édition de la **Journée Technique Nationale** au Musée de l'Air + l'Espace du Bourget, le rendez-vous B to B dédié aux acteurs majeur du secteur du recyclage.

- 150 représentants du top management grand compte et PME
- Plus de 400 rendez-vous d'affaires qualifiés
- 1 déjeuner networking avec plus de 700 participants internationaux
- Plus de 550 participants

Les animations : plateau TV, interviews, réalité virtuelle...



## ZOOM SUR

## LA JOURNÉE MONDIALE DU RECYCLAGE

FEDEREC, ambassadeur du Global Recycling Day initié par le BIR ( Bureau International du Recyclage ) a souhaité, pour cette 2<sup>ème</sup> édition, mettre en lumière les bienfaits du recyclage pour la pérennité de notre environnement ainsi que les possibilités de revalorisation des objets qu'il offre à travers une campagne digitale.



« Communiquer pour faire connaître, développer son image, accroître son activité, ou encore créer et développer ses relations avec les différents acteurs. FEDEREC, propose une vision innovante et adaptée en communiquant à 360°. Notre ambition : développer une communication cohérente et globale. »

## ZOOM SUR LES TROPHÉES DE L'INNOVATION

Premiers Trophées spécifiquement ciblés sur le recyclage, la cérémonie s'est déroulée le mardi 2 avril 2019 à l'Assemblée Nationale et a récompensé les lauréats en présence des parrains de l'évènement : Jean-Philippe CARPENTIER, président de FEDEREC et Jean-François CESARINI, député LREM du Vaucluse et des coprésidents du jury : Audrey PULVAR et Arnaud LEROY, président de l'ADEME. Les Trophées Innovation Recyclage ont pour objectif de faire émerger des projets innovants permettant d'améliorer la collecte, le tri ou encore le traitement des déchets et la commercialisation des Matières Premières issues du Recyclage.



## 2. COM PRINT

Aujourd'hui la communication print reste un incontournable de la communication FEDEREC. Les différents supports utilisés sont une véritable plus-value pour les actions de la fédération et de ses adhérents.

### Nos supports :

- Rapport annuel
- Le marché du recyclage
- Annuaire
- Communiqué de Presse
- Goodies
- Kit administrateurs
- Panorama spécial métiers et formations



### FEDEREC NEWS :

Une newsletter à paraître tous les 2 mois pour informer tous les membres de notre réseau de toutes les actualités de la fédération, institutionnelles, sociales, filières, régionales, et événementielles.

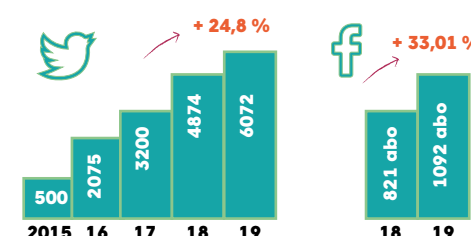


**ANNUAIRE :**  
Retrouvez les adhérents et les partenaires de FEDEREC dans l'annuaire. Outils simple et intuitif, destiné aux professionnels du secteur pour leur permettre d'identifier rapidement les professionnels grâce à un référencement multi-thématique.

FEDEREC dresse le bilan du marché du recyclage en France en 2018. Tour d'horizon de chacune des filières du recyclage.

## 3. COM DIGITALE

Outre le site Internet et la newsletter, FEDEREC est présent sur Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn et YouTube. Des lieux d'échanges pour partager, construire et être au plus proche de nos adhérents, du grand public mais également des décideurs.



- 13 694 vues sur You Tube
- 589 abonnés sur Instagram
- 3500 abonnés sur LinkedIn

## 4. COM MÉDIAS

Aujourd'hui, La Fédération est reconnue et se positionne en tant qu'expert auprès des médias et souhaite conserver la visibilité acquise auprès des supports professionnels et spécialisés. Ainsi le nombre de retombée presse a augmenté de 67% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2018.



542  
Retombées presse  
67% pro  
33% Grand Public



87 % couverture nationale  
13 % couverture régionale



48% sites web



37% presse écrite



11% news & agences presse



4% TV radio

Proposer des solutions d'équipements et de services qualifiés à nos adhérents telle est la mission principale du Club Partenaires FEDEREC. Il contribue au développement des relations et à créer des synergies durables entre les différents acteurs du secteur. Le Pôle communication pilote, anime et développe le Club Partenaires, qui se compose de 54 membres.

## 5. CLUB PARTENAIRES



La Commission Broyeurs de FEDEREC représente 90% des broyeurs français et assure leur représentation en France et en Europe.



**Alban GROSVALLET**  
Président de la Commission  
Broyeurs

« Malgré une année difficile due à la crise des installations de stockages de déchets non dangereux qui a provoqué l'arrêt provisoire de plusieurs broyeurs, la Commission Broyeurs a su se rassembler pour porter ses positions auprès des pouvoirs publics, notamment lors des discussions sur le projet de loi économie circulaire. »

67,9 %



des broyeurs ont atteint leur objectif de 3,5% de réutilisation et de recyclage sur la partie non métallique (TRR) et 73,6% atteignent l'objectif de 6% de réutilisation et de valorisation sur la partie non métallique (TRV) fixé par la réglementation relative à la filière VHU en 2017.

\* Source rapport annuel ADEME 2017

## FOCUS DOSSIERS

### Mise en place de procédures d'enlèvement des bouteilles de gaz

Malgré l'existence d'un système de consigne, les entreprises de recyclage constatent depuis des années l'arrivée constante de bouteilles de gaz sur leur site. FEDEREC, via la filière Métal et la Commission Broyeurs, s'est saisie du sujet et a mené plusieurs actions auprès des syndicats concernés (le Comité Français Butane Propane et l'Association française des gaz comprimés). Tout d'abord, une procédure de demande de purge a été mise en place par FEDEREC et le CFBP dans le cas où un site stockerait plus de 100 bouteilles. Ainsi, un questionnaire est à remplir et à envoyer conjointement aux deux syndicats pour l'organisation de cette opération. Ensuite, une procédure courante de demande d'enlèvement a été également élaborée. Pour ce, le CFBP a transmis un formulaire par marque, permettant aux opérateurs de gestion de déchets de demander l'enlèvement des bouteilles dès leur arrivée sur le site. Enfin, nous devons conjointement solliciter l'administration pour une plus grande sensibilisation des déchèteries à ce sujet, afin d'éviter durablement les erreurs de tri.

### Participation à l'étude HP14

La Commission Broyeurs de FEDEREC, également membre du European Shredder Group au sein de EuRIC (European Recycling Industries Confederation), a participé en 2019 à une étude européenne destinée à harmoniser la méthode de biotests menés pour classer les déchets selon le critère HP14 (écotoxicité). Quatre broyeurs français ont ainsi fait faire des analyses sur des résidus de broyage légers et lourds. Les résultats de cette étude seront présentés en 2020.

## PERSPECTIVES 2020

### Plusieurs sujets à fort enjeux sont à surveiller en 2020 :

- La Directive Véhicules hors d'Usage dont le processus de révision est en cours ;
- Les décrets d'application de la loi économie circulaire ;
- L'accès réservé aux ISDND pour les installations performantes ;
- Les travaux du GT Risques et l'arrivée du véhicule électrique et hybride sur les sites de recyclage (sécurité du personnel, risques incendies ...) ;
- Le lancement de l'étude sur les émissions de PCB : une démarche volontaire menée avec le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et l'INERIS ;
- Le projet de loi de finances pour 2021, et notamment la TGAP.

« La Commission DBPS a commencé à travailler avec les metteurs sur le marché pour que la mise en oeuvre de cette filière se forme dans les temps et dans les meilleures conditions possibles pour les Adhérents. »

Agrément filière REP 2019-2023

21 centres agréés pour la déconstruction de bateaux



80 % du littoral métropolitain couvert  
400 bateaux déconstruits en 2019



**Olivier LE FICHOUS**  
Président 2019 de la Commission  
DBPS

Cela impacte directement le nombre de bateaux à déconstruire et laisse penser qu'il sera difficile de rattraper ce retard sur la période de l'agrément. Ce manque à gagner correspond, selon l'APER, à environ 700 bateaux de moins pour 2020.

## BILAN 2019

Année de lancement de la filière REP DBPS, l'année 2019 a commencé par l'appel d'offre de l'APER (éco-organisme de la filière REP) et la contractualisation progressive des centres de déconstruction de DBPS sur le territoire métropolitain. A ce jour, la majorité des zones côtières et une partie des zones fluviales sont couvertes par 21 centres.

La mise en œuvre opérationnelle a mis plus de temps que prévue, puisque celle-ci a démarré réellement à partir d'août 2019, ce qui de fait a entraîné un retard important sur les objectifs de déconstruction pour 2019. Plus de 1000 demandes ont été enregistrées sur le 2ème semestre 2019 et environ 400 bateaux, ainsi déclarés, ont été déconstruits sur cette même période. Certains conseils régionaux se sont saisi avec la volonté d'accompagner la mise en place de la filière sur leur territoire, notamment sur la partie du transport qui n'est pas couverte par le périmètre de la filière REP et reste à la charge du propriétaire du bateau.

En fin d'année, un élément est également venu remettre en question les objectifs prévus de la filière REP : la loi de finances 2020 qui a été votée n'a pas intégré d'augmentation de la part du Droit Annuel de Francisation et de Navigation (DAFN) accordée au budget de l'éco-organisme. Le financement de la filière REP dépend en effet des écocontributions des metteurs en marché et de cette quote-part de DAFN. La durée de vie des bateaux étant très longue, le financement permet de résorber le gisement historique pour lesquels les metteurs sur le marché n'existent plus.

## PERSPECTIVES 2020

La filière REP étant à ces débuts, il manque encore un certain recul pour apprécier clairement la faisabilité des objectifs définis en première instance : 3700 bateaux à déconstruire en 2020. Les enjeux à venir sont bien évidemment une montée en puissance de la filière REP à travers notamment le développement en Outre-Mer et sur les zones non encore couvertes en centre de déconstruction : Ile de France, bassin rhénan et les zones fluviales intérieures.

L'année 2020 signe le début des travaux de caractérisation sur la composition par type de bateaux et par taille pour en sortir une vision précise des différents matériaux. La question des débouchés pour les coques en composite reste toujours une préoccupation majeure. Pour le moment il y a peu de débouchés en valorisation matière, mais des évolutions sont visibles. Plusieurs projets émergent et des contacts entre les différents secteurs industriels du composite se mettent en place, car le volume seul des DBPS n'est pas suffisant pour être impactant sur leur valorisation.

Beaucoup reste à faire sur cette filière et 2020 sera l'occasion d'avancer sur ces différents enjeux.

**Pierre ROLAND a pris la succession de la présidence en septembre.**

ANTICIPER





**Olivier FRANCOIS**  
Président de la Commission  
Internationale

les enjeux  
DE LA COMMISSION

*« En ce seuil de l'année 2020, nous nous trouvons plongés dans une situation paradoxale et nouvelle pour la profession : d'un côté, tout le monde appelle de ses vœux l'économie circulaire, et de l'autre, le recyclage est vu comme suspect d'entretenir une société « toxique » !*

*Les décisions se succèdent : que ce soit le plomb dans le PVC, les retardateurs de flamme dans les plastiques ou le cobalt dans les métaux, les législateurs imposent des taux tellement bas qu'ils mettent en péril des filières entières. Les arguments rationnels, sur la base des données scientifiques et techniques, ou sur des scénarios d'exposition, sont balayés par la peur de problèmes sanitaires imaginaires... »*

Parmi les éléments structurants pour les entreprises du recyclage, ce document reconnaît la nécessité de développer la demande de matériaux recyclés, la marge de développement du marché des matières premières issues du recyclage et des taux d'exportation, d'enfouissement et d'incinération des déchets a diminué.

Dans la définition de cette nouvelle dynamique européenne, FEDEREC porte la voix de ses adhérents par le biais d'EuRIC. Elle souhaite notamment insister sur la reconnaissance de l'Union européenne du potentiel du secteur du recyclage pour diminuer les émissions de CO2 grâce à l'incorporation de matières premières issues du recyclage mais également grâce au développement des énergies à partir de déchets (CSR et biomasse).

PERSPECTIVES 2020

L'enjeu de l'année 2020 sera d'ancrer les entreprises du recyclage comme des acteurs incontournables de la décarbonation. Loin d'être symbolique, de cette reconnaissance découlera ensuite la déclinaison des politiques publiques et l'orientation des soutiens européens en faveur du développement de notre secteur d'activité. A titre d'exemple, FEDEREC travaille en étroite collaboration avec la Région Hauts-de-France et la Commission européenne pour expérimenter les certificats d'incorporation matière pour lequel un budget européen pourrait être dédié.

BILAN 2019

#### Un nouveau contexte politique européen

L'année 2019 a été marquée par un profond renouvellement du paysage politique européen. La gouvernance des instances européennes, a désormais un autre visage au premier rang desquelles se trouvent le Parlement européen et la Commission européenne. La voix des entreprises du recyclage est portée à Bruxelles par sa confédération européenne EuRIC. En parallèle, FEDEREC a engagé cette année des démarches pour aller à la rencontre des nouveaux dirigeants européens, notamment les députés européens élus en France.

Ces évolutions ont nécessairement un impact sur l'orientation des politiques publiques européennes. Concernant plus spécifiquement le sujet de l'économie circulaire et de l'environnement au sens large, la nouvelle Commission européenne s'inscrit dans la continuité de la dynamique engagée les années précédentes en affirmant sa volonté d'accélérer le mouvement. C'est dans cette perspective que la Pacte Vert pour l'Europe a été publié en décembre 2019 avec pour objectif ambitieux celui de faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone d'ici 2025. En application de ce Pacte, la Commission européenne a publié le 23 décembre 2019 une Feuille de route pour l'économie circulaire qui vient cadrer les travaux européens pour le prochain Plan d'action pour l'économie circulaire.

#### DIRECTIVE SINGLE USE PLASTIC

En juin 2019, la Directive « single use plastic » a été officiellement publiée. Les dispositions significatives pour les entreprises du recyclage sont les suivantes :

- 77% de collecte des bouteilles en plastique d'ici 2025 et 90% de collecte de ces mêmes bouteilles d'ici 2029
- 25% d'incorporation de plastique recyclé dans les bouteilles PET d'ici 2025
- 30% d'incorporation de plastique recyclé dans les bouteilles en plastique d'ici 2030

C'est une dynamique applaudie par notre filière. Le développement des débouchés des matières premières issues du recyclage est un maillon indispensable de l'économie circulaire. Certaines de ces dispositions ont d'ores et déjà été transposées en France par le biais de la loi anti-gaspillage et économie circulaire. Pour en savoir plus (cf. page 54).

#### RÉVISION DE LA DIRECTIVE VHU

En mars 2019, la commission européenne a lancé officiellement les travaux de refonte de la directive VHU. Une consultation publique s'est déroulée de septembre à novembre 2019. Un cabinet d'étude est désormais en charge de son analyse et de sa restitution prévue pour le 1er trimestre 2020. FEDEREC a participé à un groupe de travail organisé par la Commission européenne lors duquel les grandes lignes des retours de la consultation publique ont été présentées. L'étude d'impact est lancée, elle durera 1 an. Pour en savoir plus (cf. Page 42).

#### HARMONISATION EUROPÉENNE DE L'APPLICATION DES STANDARDS CENELEC

Une étude a été lancée par la Commission européenne afin d'évaluer l'impact économique d'une harmonisation européenne de l'utilisation des standards CENELEC. L'objectif de cette démarche est de proposer des standards dits minimums de qualité pour le traitement, appliqués uniformément par tous les pays membres pour une meilleure gestion des déchets. FEDEREC participe via EuRIC aux discussions européennes sur ce sujet.

#### LIMITATION DES EXPORTATIONS EN CHINE

La décision prise à l'été 2017 par la Chine de limiter ses importations de matières premières issues du recyclage a continué de produire ses effets en 2019 avec une restriction encore plus importante. Cette décision touche principalement les flux de plastiques, de papiers, de cartons et les flux métalliques. Pour en savoir plus (cf. page 54)

#### RÉVISION DE LA CONVENTION DE BÂLE

Initiée en septembre 2018, dans le cadre de la « Conference of the Parties » (COP) de la Convention de Bâle, la Norvège a proposé des modifications significatives pour les transferts de déchets plastiques qui pourraient s'avérer dangereuses pour la filière du recyclage. En 2019, FEDEREC a porté ses propositions via EuRIC sur le sujet.

#### CRÉATION DE LA BASE DE DONNÉES ECHA SUR LA PRÉSENCE DE SUBSTANCES RÉGLEMENTÉES DANS LES ARTICLES

En application du règlement REACH, les fabricants d'objets vont être obligés d'alimenter une base de données sur les substances qu'ils incorporent dans leurs articles : le but est de donner une information aux consommateurs et aux recycleurs sur la présence de substances toxiques dans les objets. EuRIC a publié une note de position qui a été reprise par FEDEREC.

ANTICIPER





**Sébastien MARCHETTO**  
Président de la Commission  
Jeunes

*« La Commission Jeunes Nationale de FEDEREC a pour vocation de rassembler les jeunes entrepreneurs ou salariés des entreprises membres de FEDEREC. »*

Son organisation est régionalisée, avec 6 Commissions Jeunes régionales qui ont leur activité propre et dont les membres se retrouvent régulièrement lors des réunions nationales. Ces échanges sont régulièrement poursuivis par une visite de site et des moments de convivialité.

La Commission Jeunes s'est également fixé l'objectif de faire connaître et promouvoir les métiers du recyclage, tout en permettant à ses participants de travailler sur les évolutions du métier et de se tourner vers l'avenir.

## BILAN 2019

**Mars 2019** : Participation de la Commission Jeunes à la campagne digitale pour la Journée Mondiale du Recyclage le 18 Mars

**Mai 2019** : Concours Je Filme le Métier qui me Plait- remise des prix de la catégorie « les métiers du recyclage, une ressource pour la planète ».  
CLAP d'OR pour le film « Les déchets du passé ont-ils un futur ? » du Lycée Français International de Bangkok (LFIB)

**Novembre 2019** : Organisation d'une réunion de la Commission Jeunes Nationale sur le site de LYBOVER RECYCLING – Bulk ID, Partenaire de FEDEREC, à Waregem, en Belgique

**Novembre 2019** : Visite du site de GALLOO France – Valorauto à Halluin (59)

## PERSPECTIVES 2020

L'année 2020 verra la Commission Jeunes renouveler sa Présidence à l'occasion de l'Assemblée Générale qui aura lieu en mars à Paris. La réunion permettra également d'établir une feuille de route des prochains travaux à mener par la Commission, en lien avec ses missions de communication auprès des étudiants et jeunes actifs.

**A la suite de la réunion, la visite de deux sites industriels de recyclage est prévue.**



**Nicolas BEQUAERT**  
Président de la Commission  
Prospective & Innovation

*« Après deux années à travailler sur les plateformes numériques de mise en relation entre les producteurs de déchets et les entreprises de collecte/ recyclage, la Commission a souhaité, en 2019, orienter ses travaux sur les innovations en lien avec la cobotique et la robotique. »*

## BILAN 2019

La Commission Prospective et Innovation de FEDEREC a pour vocation de rassembler les adhérents de la fédération lors de réunions sur des thématiques relatives aux enjeux actuels et futurs du recyclage. L'objectif visé par ces échanges lors des Commissions, est d'avoir un regard nouveau sur le marché, son fonctionnement et ses nouveaux acteurs. Après deux années à travailler sur les plateformes numériques de mise en relation entre les producteurs de déchets et les entreprises de collecte/ recyclage, la Commission a souhaité, en 2019, orienter ses travaux sur les innovations en lien avec la cobotique et la robotique.

Depuis plusieurs années, des équipementiers proposent aux entreprises du recyclage des outils toujours plus efficaces en matière de tri des déchets. La démocratisation des tris optiques durant la décennie 2010 devrait se poursuivre lors de la décennie suivante et s'étendre à l'utilisation de robots ou de cobots, pour améliorer encore les performances des entreprises en matière de tri.

Les premiers acteurs du recyclage se sont lancés ces derniers mois dans le déploiement de robots de sur-tri sur leurs installations, dans des secteurs variés tels que la collecte sélective, le tri des déchets mobiliers ou encore celui des déchets du BTP.

Deux réunions de la Commission en 2019 ont permis de présenter certaines offres proposées sur le marché, par des acteurs français comme Pellenc ST ou Gobio Robots, ou étrangers comme Max-AI ou Zen Robotics, mais aussi des retours d'expérience des recycleurs ayant installé ces équipements.

## PERSPECTIVES 2020

L'année 2020 marque la fin d'un nouveau cycle de la Commission Prospective et Innovation, qui devrait s'engager dans de nouveaux travaux en lien avec l'actualité de la Loi Economie Circulaire votée en toute fin d'année 2019 et dont les décrets d'applications entreront en vigueur à partir de mi-2020.



*Dans un contexte législatif et réglementaire très important, le groupe de travail « influence », créé en 2018, s'est largement déployé en 2019. Cellule de veille politique et d'actions de communication auprès des décideurs publics, il vise à informer les adhérents FEDEREC qui en sont membres des actualités politiques et de les consulter sur des projets de textes législatifs et réglementaires transversaux. Lorsque les sujets évoqués concernent spécifiquement certaines filières de recyclage, un relai est fait par les filières FEDEREC concernées.*

## BILAN 2019

Le groupe de travail influence a été fortement mobilisé sur la loi anti-gaspillage et économie circulaire ainsi que sur la loi de Finances 2020.

En parallèle de cette actualité législative, FEDEREC a été sollicitée par les décideurs publics pour apporter son expertise :

- 3 auditions dans le cadre de missions parlementaires ont eu lieu sur le sujet du plastique :
  - Etudes de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sur « La pollution plastique »
  - Mission d'information commune sur les perturbateurs endocriniens présents dans les contenants en plastique
  - Une table-ronde « 100% plastiques recyclés » organisée par la Commission Développement durable de l'Assemblée nationale
- 1 audition sur les « enjeux de la filière sidérurgique dans la France du 21ème siècle » organisée par le Sénat
- 1 table-ronde « déchets du bâtiment » organisée par la Commission Développement durable de l'Assemblée nationale

L'adoption des plans régionaux de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) a également mobilisé le groupe de travail influence, en coordination avec les syndicats régionaux de FEDEREC. Ces plans ont en effet été soumis à une dernière consultation publique avant adoption définitive. FEDEREC a coordonné l'ensemble de ces réponses aux consultations publiques.



## PERSPECTIVES 2020

L'année 2020 devrait être dense en activité réglementaire avec l'ensemble des décrets, arrêtés et ordonnance pris en application de la loi anti-gaspillage et économie circulaire.

Le groupe de travail influence coordonnera avec le pôle filières de FEDEREC les contributions aux consultations des ministères sur ces projets de texte. Les élections municipales vont également enrichir l'actualité politique de l'année 2020.



## BILAN 2019

En début d'année 2019, les premières alertes concernant un probable retrait des grandes compagnies d'assurance nous sont parvenues. Celles-ci, qui se sont avérées au cours de l'année, trouvent plusieurs origines.

- Un affaiblissement général et cyclique du marché de l'assurance, qui a pour conséquence de rendre ses principaux acteurs plus prudents dans leurs investissements.
- Un nombre de sinistres en augmentation significative depuis des années dans le secteur du recyclage, en faisant le deuxième secteur industriel le plus à risque (référence : BARPI).
- Des installations de plus en plus sophistiquées qui sont de plus en plus coûteuses à assurer.

## PERSPECTIVES 2020

Partant du constat que les risques d'incendie ont, en raison de leurs conséquences sanitaires et économiques, un impact non-négligeable sur les travailleurs, FEDEREC a choisi d'impliquer ses partenaires sociaux réunis au sein d'AGEPREC, en les portant comme financeurs de projet.

Le projet en question, se décline en 2 phases :

- La diffusion de bonnes pratiques compilées dans un guide à destination des adhérents, couvrant les filières les plus à risque. Ce guide fait suite à 12 audits sur sites, réalisés par des experts en risque industriel, OPTIRISK, et un courtier en assurances, Wastelnsur, au faite des attentes des compagnies d'assurance. En parallèle du guide, la promotion de partenaires équipementiers sera faite, afin d'inciter autant que possible, les adhérents de FEDEREC à mettre en place des moyens de prévention et d'extinction des départs de feu.
- La reprise du dialogue avec les assureurs, afin de démontrer que le secteur du recyclage a pris conscience de la problématique des incendies, a entrepris une action d'envergure auprès de ses adhérents, et a besoin du soutien des assureurs pour pouvoir développer son activité de manière pérenne.

Le contexte que nous connaissons actuellement devrait s'améliorer à moyen terme, aux conditions d'une prise de conscience des recycleurs, d'une réorganisation réfléchie des sites et des process et d'investissements conséquents, en un mot : par la prévention.



## PLUMES &amp; DUVETS

« Le recyclage des Plumes a toujours existé et est une activité fondatrice de la Récupération à partir des textiles de seconde main. »

## BILAN 2019

Depuis 2017, post-Grippe Aviaire, les cartes avaient été redistribuées dans la filière du Canard et de l'Oie. Les normes de Biosécurité ont structuré les organisations de la filière longue et de la filière courte, les investissements ont été lourds et tous ont dû modifier leur système de production. Même si nous avons connu une reprise plutôt rapide de la production, ce n'est que fin 2018 que nous avons vu une réelle augmentation de la production, (près de 60 M de canards/ an). L'absence des produits frais à cette période a causé du tort à la filière, pour qui il est aujourd'hui difficile de regagner ses parts de marché.

Mécaniquement, le marché des Plumes et Duvets a connu une baisse de l'offre. Quant à la demande, elle reste stable au niveau Mondial et Européen mais connaît une baisse progressive et continue en France. Certaines Organisations mettent à mal cette Matière Première naturelle en donnant des informations tronquées aux consommateurs ce qui poussent les distributeurs à diminuer les commandes.

Le recyclage des Plumes est une activité fondatrice de la récupération. Depuis une dizaine d'années, les Matières Plumes et Duvets Recyclés ont connu une forte restructuration avec un marché plus scindé que dans le passé et une vraie définition de la demande. Le Développement Durable, les cahiers des charges définis par l'Économie Circulaire, le upcycling sont des notions intégrées et intégrantes des pratiques dans les entreprises et pour les particuliers. Les Plumes et Duvets Recyclés ont pu trouver leur place sur le marché du rembourrage, mettant en valeur leurs caractéristiques intrinsèques.

En 2017, l'éco organisme ECO MOBILIER a lancé les Eco-Innovations Challenges, dans lesquels étaient intégrés les couettes et oreillers (REP DEA Couettes et Oreillers). Au 1er Janvier 2019, le projet consiste à mettre en place une organisation en matière de R&D afin de trouver de nouvelles applications innovantes des matières post-consommation.

La filière Textile est bien organisée en France, mais comparativement à d'autres pays Européens la collecte et le tri des articles plumes restent en marge.

Les plumes recyclées sont une matière dont la caractérisation est très importante. Le taux de refus peut devenir rapidement très important. C'est pourquoi, la sélection et la qualité des matières sont essentiels dans le recyclage des articles et in fine la pérennisation du marché. Aujourd'hui, nous connaissons une très forte baisse de la qualité des articles Plumes et une diminution de l'offre. Conséquences de la consommation massive d'articles de faible qualité et à une prise en charge des articles post-consommation à améliorer.



## PERSPECTIVES 2020

Les années à venir marqueront un tournant pour la filière textile.

Les résultats des projets de R&D, destinés à trouver de nouveaux circuits de valorisation pour les déchets textiles, sont très attendus. Nous devons rapidement trouver des solutions viables et préservantes.

## DÉMARCHES ET DISPOSITIFS DE RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS

Le GT REP de FEDEREC, créé en juillet 2017, est présidé par Jean-Pierre PARISI (qui préside également la filière DEEE) pour traiter les thématiques transverses aux différentes filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) et réfléchir aux enjeux stratégiques, comme celui de la gouvernance. Suite à la création de la CME (Confédération des Métiers de l'Environnement) en 2018, ces thématiques ont été principalement discutées en lien avec la Confédération.



## BILAN 2019

FEDEREC a porté une réflexion sur la révision de la gouvernance des Eco-Organismes

FEDEREC a été très présente lors des débats relatifs au projet de Loi Economie Circulaire. Parmi les messages portés, trois concernaient l'organisation de la REP. FEDEREC a demandé à :

- Adopter une démarche pragmatique en prenant en compte l'existant pour la création de filières à Responsabilité Élargie du Producteur sur des filières de recyclage déjà efficaces et en ne systématisant pas la création d'éco-organisme lorsque leur intervention économique et opérationnel n'est pas nécessaire ;
- Revoir la gouvernance des éco-organismes de manière à intégrer davantage les opérateurs de la gestion des déchets dans les décisions stratégiques les concernant sur le plan industriel ;
- Réintégrer de la neutralité dans le fonctionnement des éco-organismes en confiant à l'ADEME le suivi et le contrôle des éco-organismes ainsi que la définition des barèmes amont et aval.

Pour étayer ces points, FEDEREC, au sein de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME), a étudié la faisabilité d'ouverture d'une 3<sup>ème</sup> voie alternative à la mise en place d'un EO opérationnel ou financier.

## PERSPECTIVES 2020

FEDEREC reste très mobilisée pour suivre l'ensemble des études de préfiguration à la création des nouvelles filières REP, ainsi que l'ensemble des travaux réglementaires de rédaction de décrets et d'arrêtés cités par la loi.

## FOCUS DOSSIERS

- Extension de la REP emballages aux Déchets Economiques Industriels et Commerciaux (DEIC)
- Participation aux études de préfiguration des filières REP sur les Articles de Bricolage et de Jardinage (ABJ), Articles de Sport et Loisir (ASL) et sur les Jouets





4.

*LE CLUB*  
*PARTENAIRES*  
*FEDEREC*



*Le Club Partenaires FEDEREC est un réseau d'entreprises sélectionnées par la Fédération dans le but d'apporter des solutions d'équipements et de services auprès des Adhérents FEDEREC. Sa mission est de construire des partenariats durables basés sur une expertise unique et de créer des synergies entre les différents acteurs du secteur.*

# Aktid

**AKTID** conçoit et réalise des solutions de tri et de valorisation de déchets clé en main et sur mesure, qui intègrent des équipements et des systèmes d'exploitation d'un haut niveau de qualité technique et de performances pour les exploitants. Collecte sélective, ordures ménagères, déchets industriels, déchets de chantier et production de combustibles solides de récupération, nos solutions et notre savoir-faire couvrent l'ensemble des déchets solides non dangereux.

Avec une expérience de plus de 20 ans dans la réalisation de projets industriels complexes, AKTID a acquis un niveau d'expertise unique. Ses équipes accompagnent les clients tout au long de leur projet de site neuf ou à revamp, depuis la définition de leur cahier des charges jusqu'à l'atteinte des performances attendues. Sa culture d'entreprise, basée sur le respect de ses engagements, l'innovation et la recherche permanente du meilleur bilan économique font d'AKTID un leader du marché en constante croissance.

[WWW.AKTID.FR](http://WWW.AKTID.FR)  
[AKTID@AKTID.FR](mailto:AKTID@AKTID.FR)

**alertgasoil™**  
fuel cost killer

La technologie brevetée **alertgasoil™** permet de diminuer jusqu'à 30% les émissions de gaz à effet de serre grâce à la réduction de la consommation de carburant : suppression des vols et des gaspillages, contrôle de la consommation en temps réel, optimisation des pleins, éco-conduite complète, mesure et maîtrise de l'empreinte carbone, localisation des véhicules, etc. Son système réside dans la perception de mouvements du stock de carburant en réservoir grâce à la combinaison de plusieurs outils technologiques dans l'univers du Big Data :

- Plus de 10 capteurs connectés
- Un système informatique embarqué
- Une application web

En plus de ses nombreuses fonctionnalités, la solution apporte un avantage concurrentiel sur les critères environnementaux lors des réponses aux appels d'offres publics. Première solution de mesure et de contrôle des réservoirs en France (350 clients, 20 000 réservoirs équipés...), et en expansion à l'international (Etats-Unis, Benelux, Italie, Maroc, Côte d'Ivoire...), l'innovation **alertgasoil™** est d'ores et déjà la référence mondiale de la gestion du poste carburant.

[WWW.ALERTGASOIL.COM](http://WWW.ALERTGASOIL.COM)  
[A.BENROS@ALERTGASOIL.COM](mailto:A.BENROS@ALERTGASOIL.COM)

**ARDEN**  
EQUIPMENT

**Arden Equipment** un leader français qui s'engage en faveur de l'environnement et de la sécurité.

Créée en 1956, Arden Equipment le fabricant des équipements pour Travaux Publics a ouvert son offre de produits à de nombreux secteurs dont la démolition, le recyclage, le terrassement, la reprise de matériaux et d'autres. L'ensemble des 190 collaborateurs d'Arden Equipment s'engage dans une démarche globale visant à garantir la qualité des produits tout en agissant dans le respect de la sécurité et de l'environnement avec des concepts novateurs tels que l'Arden Jet destiné à réduire les poussières.

[WWW.ARDEN-EQUIPMENT.COM](http://WWW.ARDEN-EQUIPMENT.COM)  
[DANIEL.DUPUY@ARDEN-EQUIPMENT.COM](mailto:DANIEL.DUPUY@ARDEN-EQUIPMENT.COM)

**AR-VAL**  
CERES GROUPE  
MATIÈRES À VALORISER L'AVENIR

Depuis l'année 2000, les équipes experts d'**Ar-Val** s'emploient à relever le défi d'un monde plus propre, en optimisant le tri et le traitement des déchets ménagers et industriels, en offrant des solutions durables et en concevant des process à la pointe de la technologie.

Ar-Val utilise du matériel et matériaux de qualité et est vigilante sur la sécurité et la consommation énergétique de ses équipements. Nous innovons en permanence et concevons avec nos clients, des centres de tri et traitement sur mesure, évolutifs et capables de s'adapter aux éventuelles modifications de flux à traiter.

Le savoir-faire et l'expérience d'Ar-Val dans le domaine du tri s'appliquent également aux ordures ménagères, déchets industriels banals, aux déchets de chantier, bâtiment et travaux publics.

Conscient des enjeux économiques et logistiques liés à l'exploitation d'un centre de tri, Ar-Val a développé un service dédié au suivi et accompagnement des usines après réalisation, ainsi qu'un pôle informatique qui développe des outils connectés (logiciels et applications) permettant de collecter et analyser les données, de piloter et de mesurer en continu les performances du process.

[WWW.AR-VAL.FR](http://WWW.AR-VAL.FR)  
[COMMERCIAL@AR-VAL.FR](mailto:COMMERCIAL@AR-VAL.FR)

**Aurubis**

Le cuivre est notre activité principale. **Aurubis** est le premier groupe de cuivre intégré en Europe et le plus important recycleur de cuivre au monde.

Aurubis produit du cuivre de haute pureté et de haute qualité à partir de concentrés de cuivre et de recyclage de matériaux et le transforme en produits intermédiaires. Les déchets de cuivre et divers autres matériaux de recyclage sont ainsi réintroduits dans le cycle économique. Nous produisons chaque année plus de 1 million de tonnes de cathodes de cuivre commercialisables. Ils sont transformés au sein du Groupe en fil machine, fils spéciaux, billettes et plateaux, produits laminés, bandes et profilés de cuivre ainsi que des alliages de cuivre. En outre, nous produisons des métaux précieux tels que l'or et l'argent et une gamme d'autres produits, par exemple l'acide sulfurique et le silicate de fer, en tant que sous-produits de la production de cuivre. Nous développons notre position de leader sur le marché avec une approche responsable de l'environnement, des personnes et des ressources.

[WWW.AURUBIS.COM](http://WWW.AURUBIS.COM)  
[K.GARCIA@AURUBIS.COM](mailto:K.GARCIA@AURUBIS.COM)

**Bergerat Monnoyeur** **CAT**

Concessionnaire de la marque Caterpillar, numéro 1 mondial des constructeurs de machines de TP, Bergerat Monnoyeur vous propose :

**Une gamme de plus de 300 matériels** allant de 900kg à plus de 100T pour toutes vos applications. Nos engins spécifiques aux métiers du recyclage et de l'industrie allient performance et sécurité, avec des coûts de maintenance réduits.

**Des outils performants** optimisés pour tirer le maximum des performances de nos engins Caterpillar.

**Une offre commerciale large et flexible**

Quelques soient vos préférences, Bergerat Monnoyeur a la solution qui vous convient :

- Ventes de matériels neufs avec ou sans financement
- Ventes de matériels d'occasion avec garantie constructeur
- Location courte, moyenne et longue durée, avec ou sans option d'achat

**Un service d'entretien-réparation**

Fort d'un réseau unique de 40 ateliers et plus de 1000 techniciens qualifiés, nous vous offrons un suivi réactif et sur mesure pour réduire les arrêts de travail non souhaités. Profitez de nos contrats de maintenance pour plus de sérénité et d'efficacité !

**Un bureau d'études et des développements à la carte**

Vous souhaitez une configuration sur mesure pour votre application ? Nous mettons à votre service notre expertise et savoir-faire interne dans tous vos projets. A titre d'exemple, nous avons récemment développé :

- Des machines radio ou vidéo-commandées
- Des préparations anti-corrosion ou ATEX
- Des équipements sur mesure pour répondre aux spécificités de vos métiers

[WWW.BM-CAT.FR](http://WWW.BM-CAT.FR)  
[JEAN-PHILIPPE.COULOMBIER@B-M.FR](mailto:JEAN-PHILIPPE.COULOMBIER@B-M.FR)

**BERTHOLD**

La société **BERTHOLD FRANCE** SAS basée à Thoiry dans les Yvelines regroupe les activités de vente et de service après-vente. Nous commercialisons des appareils de mesure et d'analyse utilisés dans de nombreux procédés industriels. En tant que partenaire du recyclage, nous vous proposons :

- Le portique de détection de la radioactivité GammaScan®.

Il y a plus de 20 ans, notre société a spécialement développé un système permettant de contrôler la radioactivité dans les chargements de véhicule entrant ou sortant de site. Le système a pour but de détecter les rayonnement gamma émis.

- Des instruments de comptage et de radioprotection tels que : Radiamètre, Dosimètre et Spectromètre Portable. Berthold vous propose des solutions pour détecter la présence de sources radioactives. L'identification de la radioactivité est faite par mesure des rayonnements gamma émis. Les dosimètres/débitmètres de dose de BERTHOLD TECHNOLOGIES, permettent de détecter de manière fiable et rapide toute augmentation du débit de dose afin de protéger le personnel sur le lieu de travail.

- Un système de prévention incendie pour protéger les zones à risque telles les broyeurs, filtres, les convoyeurs et les zones de stockage. Notre partenaire Firefly® dispose d'une large gamme de détecteurs et différentes solutions d'extinction. Détection des flammes, d'étincelles et de particules chaudes dès 250°C.

[WWW.BERTHOLD.FR](http://WWW.BERTHOLD.FR)  
[REYNALD.JOBIN@BERTHOLD.COM](mailto:REYNALD.JOBIN@BERTHOLD.COM)

**bertin**  
TECHNOLOGIES

**BERTIN TECHNOLOGIES**, filiale du Groupe CNIM, s'appuie sur sa longue expérience d'innovation pour développer, produire et commercialiser dans le monde entier des systèmes et des instruments innovants.

Pour répondre aux demandes des professionnels du recyclage mais aussi à ceux de la sidérurgie, de la pétrochimie ou de toutes autres industries spécialisées, Bertin offre un ensemble d'instruments de détection de la radioactivité dédiées aux applications industrielles.

Avec l'expertise de Saphymo, intégrée au groupe en 2015, Bertin a su développer des solutions de pointe pour le contrôle de contamination, la protection des travailleurs et la surveillance radiologique de l'environnement, notamment au travers de :

- Portiques de détection de radioactivité
- Radiamètres portables
- Balises de surveillance radiologique de l'environnement (air, eau et sols)
- Maintenance préventive et curative.

[WWW.BERTIN-INSTRUMENTS.FR](http://WWW.BERTIN-INSTRUMENTS.FR)  
[IRFAN.HASAN@BERTIN.FR](mailto:IRFAN.HASAN@BERTIN.FR)  
[ALEXANDRE.VEITMANN@BERTIN.FR](mailto:ALEXANDRE.VEITMANN@BERTIN.FR)

**BOLLEGRAAF**  
RECYCLING  
SOLUTIONS

**BOLLEGRAAF RECYCLING SOLUTIONS** est depuis plus de 57 ans un des leaders mondiaux pour les solutions de tri de déchets. BOLLEGRAAF est l'un des derniers ensembliers à maîtriser entièrement dans ses propres usines la fabrication de ses équipements (cribles, convoyeurs, Presses à Balles,...) ce qui permet à BOLLEGRAAF de garantir la qualité de ses équipements et les délais de livraison. L'expérience acquise sur plus de 460 centres de tri, permet à nos ingénieurs et nos techniciens de vous proposer des solutions clefs en mains sur mesure, de machines et des installations adaptées à vos besoins. De plus, un service après-vente performant vous propose des interventions rapides et efficaces.

Les contrats de maintenance proposés par Bollegraaf RS vous permettent de garantir un maximum de disponibilité de vos équipements.

La qualité, la fiabilité et l'innovation que l'on retrouve dans nos équipements et nos centres de tri, ont pour but unique de vous apporter l'outil de travail le plus rentable possible. BOLLEGRAAF sera votre partenaire pour tous vos projets de CSR, DIB, DEEE, CS, TRI Compostage, déchets de chantier.

[WWW.BOLLEGRAAF.COM](http://WWW.BOLLEGRAAF.COM)  
[C.DARIDON@BOLLEGRAAF.COM](mailto:C.DARIDON@BOLLEGRAAF.COM)

**BOTTARO**  
WIRE POWER SINCE 1938

La société **BOTTARO** est présente sur le marché depuis plus de 50 ans et elle est spécialisée dans la production de dérivés du fil machine : fil de fer recuit noir, galvanisé, fil d'acier clair. Bottaro se développe au niveau national, européen et international. Les améliorations continues de la capacité de production et de la technologie ont conduit à une croissance également dans le secteur de la protection de l'environnement. La société Bottaro accorde aussi une grande attention à la sauvegarde de la sécurité et de la qualité du travail des opérateurs et son activité est régie par un code éthique.

Nous sommes certifiés ISO 9001: 2000. Notre système informatique moderne et notre laboratoire nous permettent d'offrir à nos clients les certificats d'essai du matériel conformément à la réglementation.

[WWW.BOTTARO.ORG](http://WWW.BOTTARO.ORG)  
[MARCO@BOTTARO.ORG](mailto:MARCO@BOTTARO.ORG)

**LYBOVER**  
ON THE WINGS OF ENGINEERING  
RECYCLING  
BULK.ID

Depuis plus de 10 ans, **BULK.ID** fournit des solutions innovantes pour le tri et la séparation de flux de matières dans des applications variées et dans différentes filières du recyclage (métaux ferreux et non ferreux, DEEE, verre, bois, plastiques, DIB, mâchefers d'incinération etc.). Ces solutions sont mises en œuvre dans des installations clés en mains conçues et construites par nos soins.

Pour atteindre les objectifs d'excellence de nos clients, en termes d'intégration d'équipements et de performances de séparation, nous faisons appel aux meilleurs technologies disponibles. Nos clients sont impliqués à chacune des étapes, de la conception de la solution, jusqu'au montage de l'installation et à sa mise en route (principe « Open box ») par nos équipes de techniciens.

Une fois l'installation mise en service, nous proposons un service après-vente et pièces de rechange pour l'entretien préventif de nos équipements, de manière à maintenir leurs performances à leur niveau optimal.

[WWW.LYBOVERRECYCLING.COM](http://WWW.LYBOVERRECYCLING.COM)  
[INFO@LYBOVERRECYCLING.COM](mailto:INFO@LYBOVERRECYCLING.COM)





**La Caisse des Dépôts** est un établissement financier public qui remplit des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques pour faciliter la réalisation de projets innovants, durables et solidaires, et participe au développement économique du pays. La Caisse des Dépôts a rassemblé en 2018 l'ensemble des expertises à destination des territoires en une structure unique : la Banque des Territoires.

La mission de la Banque des Territoires est d'apporter des solutions aux entreprises et plus largement aux acteurs locaux. L'offre des consignations apporte à ce titre, une réponse aux enjeux environnementaux. Elle intervient notamment dans le cadre des garanties financières que doivent apporter les exploitants d'ICPE en prévision de la mise en sécurité des sites en fin d'exploitation ou encore les entreprises qui assurent le transport transfrontalier de déchets.

Nous assurons la sécurité financière des fonds qui nous sont confiés dans le cadre des textes réglementaires. Nous garantissons des conditions de gratuité, de neutralité et de transparence dans la gestion des consignations.

[WWW.CONSIGNATIONS.FR](http://WWW.CONSIGNATIONS.FR)  
[CAROLINE.MAUGUY@CAISSEDESDEPOTS.FR](mailto:CAROLINE.MAUGUY@CAISSEDESDEPOTS.FR)



**Calix-Conseil** est un cabinet de conseil indépendant créé en 2001.

Nous accompagnons nos clients dans les domaines de :

- L'environnement : Diagnostics Sol, dossiers ICPE, diagnostics réglementaires, veille réglementaire et ISO 14001 (conseil et formation) ;
- La qualité et l'organisation : Certification de service et ISO 9001 (conseil et formation)
- La santé-sécurité-risques : document unique, RISQUE CHIMIQUE, GESTES ET POSTURES, diagnostics réglementaires, veille réglementaire et ISO 45001 (conseil et formation) ;
- Le développement durable : STRATEGIE, ETUDE, ISO 26000 (conseil et formation) ;
- Le management en ressources humaines : Coaching, GPEC

Nos consultants sont des spécialistes reconnus des démarches d'organisation et de management et notre savoir-faire est reconnu par les organismes de certification tels que : AFNOR, SGS-ICS, VERITAS...

Organisme de formation accrédité, nous sommes également certifiés ISO 9001 depuis 2005

[WWW.CALIX-CONSEIL.COM](http://WWW.CALIX-CONSEIL.COM)  
[CONTACT@CALIX-CONSEIL.EU](mailto:CONTACT@CALIX-CONSEIL.EU)



Depuis 1994, la société **Cell-Data** International travaille au niveau mondial dans le secteur des métaux en tant que fournisseur de services de cotations du London Metal Exchange, en proposant des prestations et des outils qui répondent aux exigences des fonderies, des entreprises de production et des recycleurs.

Avec un réseau international de plus 2000 clients en 45 pays, dont plus de 130 clients en France, Cell-Data International est partenaire de plusieurs associations telles que : BIR, FEDEREC, VDM, FER, GREMI, ASSOMET, ASSOFERMET.

On propose une gamme de services modulables pour répondre au mieux aux exigences des nos clients et on est disponible à étudier des combinaisons à prix avantageux.

On assure une information fiable et complète, une mise à jour constante des contenus en plus d'une assistance totale. Par ailleurs, il est possible de tester gratuitement et sans aucun engagement nos services PENDANT DEUX SEMAINES afin de les évaluer.

[WWW.CELL-DATA.IT](http://WWW.CELL-DATA.IT)  
[SEGRETERIA@CELL-DATA.IT](mailto:SEGRETERIA@CELL-DATA.IT)



Depuis 70 ans, **COPEX** conçoit, fabrique et commercialise des équipements performants pour le recyclage et la valorisation de tous types de déchets solides.

Partenaire privilégié des recycleurs de ferrailles et métaux, des aciéristes et des fondeurs, l'entreprise propose une large gamme de presses et cisailles hydrauliques pour le traitement des déchets métalliques, métaux ferreux et non ferreux.

COPEX est aussi renommée pour ses solutions de compactage innovantes permettant la mise en balles de la quasi-totalité des matériaux compressibles tels que : OMR, DIB, CSR, DEEE, bois énergie, fibres végétales et textiles, papiers-cartons, aluminium, ferraille légère, encombrants...

[WWW.COPEX.COM](http://WWW.COPEX.COM)  
[CONTACT@COPEX.COM](mailto:CONTACT@COPEX.COM)



**Le Crédit Coopératif**, banque coopérative et engagée, exerce tous les métiers de banquier. Et sa vocation est de mettre ses compétences et son expertise au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement.

Son capital est apporté par ses clients qui cumulent la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne = une voix.

L'approche de sa clientèle de personnes morales est basée sur deux démarches :

- une pratique partenariale avec les fédérations, les groupements d'entreprises, et les mouvements, c'est la relation ternaire ;
  - une approche globale des besoins de l'entreprise dans la durée, fondée sur la qualité relationnelle avec les conseillers en centres d'affaires, formés aux spécificités des secteurs.
- Engagé sur des valeurs communes et pour le respect de l'environnement, le Crédit Coopératif accompagne les entreprises adhérentes de FEDEREC et crée de nouveaux services pour développer leurs activités et contribuer à la transition écologique et énergétique.

[WWW.CREDIT-COOPERATIF.FR](http://WWW.CREDIT-COOPERATIF.FR)



Sociétés de courtage d'assurances pour la protection des personnes et des biens, membre d'un groupe familial, nous privilégions la relation humaine. Nous rayonnons sur la France et sommes présents dans les régions Hauts de France avec **DELEDALLE Assurances**, Bretagne avec HEUZE Assurances et Grand Est avec OPTIMASSURE. Nous vous apportons notre expérience et notre expertise dans les assurances afin de vous protéger contre les aléas de la vie.

Conscients de la difficulté que vous rencontrez pour assurer vos entreprises, nous avons décidé de mettre en commun nos forces pour trouver des solutions avec les assureurs. Nous effectuons des démarches avec l'appui de la FEDEREC auprès des assureurs pour expliquer que les filières du recyclage sont très utiles et dirigées par des personnes responsables. Même si la branche est sinistrée, beaucoup d'entrepreneurs réalisent des investissements pour améliorer la protection de leurs sites. Nous nous efforçons d'expliquer cela aux assureurs, et nous sommes confiants sur le fait que les mentalités évoluent progressivement. Nous comptons sur votre collaboration pour nous aider dans cette démarche.

[WWW.DELEDALLE-ASSURANCES.COM](http://WWW.DELEDALLE-ASSURANCES.COM)  
[CONTACT@DELEDALLE-ASSURANCES.COM](mailto:CONTACT@DELEDALLE-ASSURANCES.COM)



A travers son expertise de la communication digitale et de la vidéo en particulier, la société **EQUILIBRE**, en s'unissant à FEDEREC, souhaite donner aux entreprises spécialisées dans le traitement de déchets et le recyclage, l'opportunité de mettre en place une stratégie de communication efficiente afin de se faire connaître auprès des entreprises « Industrie et Collectivités » pour répondre à une demande de plus en plus croissante autour des thématiques d'économie circulaire et d'éco-responsabilité.

EQUILIBRE vous accompagne dans ce processus avec les outils adéquats, son expertise en web-communication, tout en vous faisant bénéficier d'une tarification spécifique allouée aux adhérents et partenaires de FEDEREC.

[WWW.EQUILIBRE.FR](http://WWW.EQUILIBRE.FR)  
[PHILIPPE.PARTOUCHE@EQUILIBRE.FR](mailto:PHILIPPE.PARTOUCHE@EQUILIBRE.FR)  
[DAVID.PARTOUCHE@EQUILIBRE.FR](mailto:DAVID.PARTOUCHE@EQUILIBRE.FR)



**GreenFlex** favorise l'accélération de la transition environnementale, énergétique et sociétale de ses clients afin de les aider à relever leurs grands défis. GreenFlex accompagne ses clients de la stratégie à l'action, vers un avenir plus performant, un « Good Future ». Les équipes multi expertes de GreenFlex bâtissent au quotidien des solutions opérationnelles et durables qui combinent accompagnement, intelligence des données et financement pour des résultats concrets et mesurables.

Exemples de solutions mises à disposition de nos clients : audits techniques et énergétiques, schéma directeur énergie, Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) et ingénierie, programmes de performance énergétique (CME, CPE), financement opérationnel d'actifs technologiques et énergivores (CEE, tiers-financement), monitoring et pilotage de la performance énergétique via notre plateforme « Greenflex IQ », accompagnement sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (actions éthiques et durables pour l'entreprise), etc.

GreenFlex compte plus de 450 collaborateurs déployés dans 15 bureaux en Europe, pour un chiffre d'affaires en 2018 de plus de 500 millions d'euros. L'entreprise accompagne depuis maintenant près de 10 ans plus de 750 clients.

[WWW.GREENFLEX.COM](http://WWW.GREENFLEX.COM)  
[CONTACT@GREENFLEX.COM](mailto:CONTACT@GREENFLEX.COM)



**INDDIGO** est un cabinet de conseil et d'ingénierie en développement durable. Depuis 30 ans, INDDIGO accompagne les acteurs publics et privés vers le développement durable,

de la stratégie à la mise en œuvre, à toutes les échelles, des grands territoires aux équipements.

Notre expertise dans les déchets, l'énergie, le bâtiment, la mobilité, l'urbanisme, le transport maritime et fluvial et la biodiversité nous permet de répondre aux besoins en :

- ECONOMIE CIRCULAIRE : réduction et valorisation des flux de déchets et d'énergie
- STRATEGIE ET PLANIFICATION TERRITORIALE : schéma directeur et développement économique
- AMENAGEMENT URBAIN ET CONSTRUCTION : écoquartiers, ville durable, smart city, bâtiments à énergie positive
- SERVICES URBAINS DE PROPRETE ET DEPLACEMENT : collecte et valorisation des déchets, plan de déplacement, pôles multimodaux, vélo urbain
- TRANSPORTS : aménagements portuaires, transport fluvial, maritime et ferré

Entreprise de conviction, innovante et indépendante, INDDIGO regroupe plus de 200 collaborateurs sur l'ensemble de la France métropolitaine. Chez INDDIGO, l'innovation apparaît dans toutes les fonctions de l'entreprise, autant pour les services et les produits, que les méthodes et techniques de travail jusqu'à l'organisation et la gouvernance.

[WWW.INDDIGO.COM](http://WWW.INDDIGO.COM)  
[INDDIGO@INDDIGO.COM](mailto:INDDIGO@INDDIGO.COM)



Depuis de nombreuses années **JANSEN Legioblock** apporte à ses clients des solutions complètes pour la construction d'espaces de stockage et de tri modulables. JANSEN Legioblock est pionnier et leader européen de la fabrication de blocs béton pour construire des murs modulables. Ces blocs, certifiés CE, sont produits avec également des matériaux de construction recyclés, ce qui fait de la société un acteur à part entière de la filière recyclage.

La sécurité et la durabilité des constructions sont essentielles dans la démarche de JANSEN Legioblock. Cette démarche consiste à proposer les meilleures solutions, en apportant conseil et expérience en amont des projets, avec étude et visite du site, puis de vérifier ces solutions avec des calculs statiques complets.

Ces espaces et cases créés peuvent être livrés et mis en place rapidement, et peuvent être équipés de toits de différents types. Les blocs, pouvant être proposés avec de nombreuses options, sont également certifiés pare-feu 4 heures.

[WWW.LEGIOBLOCK.COM](http://WWW.LEGIOBLOCK.COM)  
[CONTACT@LEGIOBLOCK.COM](mailto:CONTACT@LEGIOBLOCK.COM)



Créée en 1945 par Joseph Cyril Bamford, **JCB** est une entreprise multinationale britannique, fabricant d'engins et de matériels. JCB produit plus de 320 types de machines comme des pelles, chargeuses, chariots télescopiques, mini- pelles, etc. Le groupe compte 23 usines dans le monde, à travers l'Asie, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud.

JCB France distribue à travers son réseau de concessionnaires la gamme JCB WASTEMASTER, un ensemble de machines et équipements de manutention dédiés aux métiers du recyclage et de l'environnement.

[WWW.JCB.FR](http://WWW.JCB.FR)  
[FRANCE.JCBMARKETING@JCB.COM](mailto:FRANCE.JCBMARKETING@JCB.COM)



**KADANT PAAL** propose des solutions de compactage et d'optimisation des transports afin de réduire l'impact environnemental et les coûts de transport liés au recyclage des déchets. Kadant PAAL est reconnu parmi les leaders Européens des fabricants de presses à balles, presses à coffre, presses à porte ou presses à paquets. Nous travaillons principalement avec l'industrie du recyclage, qu'ils soient des sociétés indépendantes, des grands groupes, des collectivités locales ou des industries. Fiabilité, rentabilité et accompagnement local par le biais d'un service après-vente structuré sont quelques atouts qui font de Kadant PAAL un partenaire privilégié pour tous vos besoins de compactage.

Kadant PAAL est également partenaire du fabricant Allemand HUSMANN pour la fourniture de compacteurs, rouleaux compacteurs ou stations de transfert de déchets.

[WWW.COMDEC-KADANTPAAL.FR](http://WWW.COMDEC-KADANTPAAL.FR)  
[COMMERCIAL.KADANTPAAL@KADANT.COM](mailto:COMMERCIAL.KADANTPAAL@KADANT.COM)



**KERLOG** conçoit et développe des solutions logicielles et matérielles à destination des métiers de la récupération et du recyclage des déchets. Leader en France et dans les DOM TOM, KERLOG compte plus de 3 000 utilisateurs. KERLOG est le seul éditeur de logiciel à être certifié ISO9001.

S'appuyant sur son expertise de plus de 15 ans du métier et sa vision novatrice de l'informatique, KERLOG développe de nouveaux outils afin d'améliorer le management et les performances de ses clients.

KERLOG dispose d'une large gamme de solutions logicielles, applications mobiles et bornes, afin de répondre à l'ensemble des besoins du métier. Son logiciel EcoREC est un logiciel modulaire permettant de s'adapter aux besoins de chaque métier : récupérateurs et collecteurs de déchets mais aussi aux industriels et aux collectivités locales.

Les solutions KERLOG vous permettent d'assurer la traçabilité des déchets et d'être conforme à la réglementation en vigueur. Nos consultants-métier vous accompagnent au quotidien dans la mise en place de ces outils.

[WWW.KERLOG.COM](http://WWW.KERLOG.COM)  
[CHRISTELLE.BERT@KERLOG.COM](mailto:CHRISTELLE.BERT@KERLOG.COM)





Leader du conseil, de l'audit et de l'expertise comptable, **KPMG France** est membre de KPMG International, réseau de cabinets indépendants exerçant dans plus de 150 pays grâce à près de 210 000 professionnels.

En France nos 9 600 collaborateurs experts interviennent auprès de grands groupes français ou internationaux, des ETI et des groupes familiaux, ou encore des PME/TPE et des start up dans tous les secteurs d'activité. Avec près de 240 implantations réparties sur le territoire, KPMG offre l'ensemble des avantages attachés à un cabinet de proximité et en particulier une bonne connaissance du tissu économique local.

**WWW.KPMG.FR**  
**LAMOUCAS@KPMG.FR**



La société **Lefort France** fait partie intégrante du groupe Lefort. Il s'agit de l'unique distributeur agréé en France pour la vente et le service après-vente des machines Lefort. Implantée depuis 2014, elle offre non seulement une réactivité accrue pour le marché français, mais également des réponses adaptées.

Le groupe Lefort est une entreprise familiale fondée en 1947 et spécialisée dans la conception et la fabrication de tout type de broyeurs, cisailles et presses hydrauliques destinés à l'industrie du recyclage des métaux. La totalité de notre fabrication est intégrée : de l'ingénierie à la fourniture de machines sur mesure ou d'installations fabriquées en série. Chaque machine portant le nom de Lefort est fabriquée dans nos usines belges, dont la superficie totale dépasse 65 000 mètres carrés.

**WWW.LEFORT.COM/F.EZZAT@LEFORT.COM**



Depuis plus de 50 ans, la société **Lheureux** a su s'imposer en tant que spécialiste dans la vente et la location de matériels pour les carrières, le recyclage d'agréats et l'industrie du recyclage des déchets.

Distributeur national de la gamme environnement - recyclage avec une sélection de marques premium, Lheureux propose des machines à la pointe de la technologie répondant aux problématiques de matériels stationnaires destinées aux centres de tri mais aussi aux unités mobiles pour les carrières ou les plateformes.

Lheureux couvre l'ensemble du territoire Français avec un SAV de proximité, équipé d'ateliers mobiles.

La gamme location propose un large choix de concasseurs mobiles, de cribles, de scalpeurs, de broyeurs lents et rapides, de trommels, de cribles de recyclage, d'aspirateurs à plastiques et de brumisateurs

**WWW.LHEUREUX.FR**  
**LHEUREUX@LHEUREUX.FR**

## LIEBHERR

Depuis plus de 60 ans, **Liebherr** est associé à un large éventail de produits et de prestations haut de gamme qui évoluent sans cesse. Le lien étroit avec la pratique, la maturité technologique affirmée ainsi que les exigences de qualité toujours très élevées assurent à nos clients une somme d'avantages dans tous les champs d'application des produits.

En plus des grues à tour de différents types et différentes tailles ainsi que des grues mobiles de construction, la gamme des engins de construction comprend également les engins de terrassement avec des pelles hydrauliques SUR CHENILLES, sur pneus, DES boteurs, chargeuses sur PNEUS ET SUR chenilles, chariots télescopiques et tombereaux.

Pour la manutention de matières et de marchandises les plus diverses, Liebherr propose une grande diversité de machines et de technologies réalisées sur mesure. Outre des produits spécialement développés pour ce but d'utilisation, Liebherr propose également des machines modifiées à partir de différentes séries de machines de chantier Liebherr.

**WWW.LIEBHERR.COM**  
**INFO.LFR@LIEBHERR.COM**



Le groupe **Manitou** : partenaire durable d'un monde qui innove.

Acteur dans l'environnement depuis plus de 20 ans, nous connaissons vos problématiques industrielles liées aux métiers de la valorisation des matières, du traitement des eaux et des énergies renouvelables. Nous vous apportons des solutions en termes de sécurité, de gestion des flux et de productivité. Le groupe Manitou conçoit et produit une gamme complète de machines de manutention : chariots élévateurs, télescopiques, nacelles autoportées, chargeuses compactes, chargeuses articulées télescopiques. Déclinées sous les marques Manitou et Gehl, elles sont réputées pour leur fiabilité, leurs performances et leur robustesse. En France, notre réseau de 36 concessionnaires vous offre plusieurs solutions d'achat, de financement et de location à courte, moyenne et longue durée. Fort de 90 agences, notre réseau vous garantit un suivi de proximité sans égal, indispensable à votre activité : service après-vente, full service, formations. Avec des capacités de levage de 0,5 à 33 tonnes et des hauteurs de travail de 4 à 43,3 mètres, Manitou aura la solution à chacun de vos besoins de manutention.

**WWW.MANITOU.COM**  
**ENVIRONNEMENT@MANITOU-GROUP.COM**



Avec une quarantaine de sites en France et en Europe et plus de 3000 salariés, le **Groupe Mauffrey** est un acteur majeur du transport routier, ferroviaire, fluvial et maritime depuis plus de 50 ans. La diversité de la flotte de véhicules dédiés au vrac (Citerne liquide, Citerne pulvée, Benne renforcée, Camion remorque poly-bennes, FMA) positionne le Groupe Mauffrey en partenaire privilégié des sociétés de recyclage. Nous nous engageons également en faveur de l'environnement en réduisant son empreinte carbone : Camion-gaz, Label Objectif CO2, bridage des camions et calcul de l'empreinte carbone. Transport, Externalisation de parc, location de matériel avec conducteur, le Groupe Mauffrey optimise la gestion de vos flux. Notre maillage national offre une forte proximité avec vous partout en France. L'expertise de nos équipes vous apporte à chacun des solutions sur mesure.

**WWW.MAUFFREY.COM**  
**RICHARD.PARMENTIER@MAUFFREY.COM**



Ensemble reconnu dans le domaine du tri des déchets solides, **Néos** conçoit, réalise et met en service des centres clés en main en proposant des procédés qualitatifs et performants, innovants et compétitifs.

Avec 25 ans d'expérience et plus de 100 installations références sur le territoire français, les équipes de Néos mettent au service de la satisfaction des clients leurs compétences en mécanique, électricité-automatisme, conduite de travaux et d'interventions et gestion projet

Qu'il s'agisse de collecte sélective, d'ordures ménagères, de déchets industriels, de déchets du BTP ou de mâchefers, Néos accompagne tous les opérateurs du tri des déchets, publics ou privés, de l'avant-projet jusqu'à la mise en service, sur de nouvelles installations comme sur des modernisations de sites existants.

**WWW.NEOS-SOLUTIONS.COM**  
**CONTACT@NEOS-SOLUTIONS.COM**



**NPK France** est une société filiale de NPK JAPON. Constructeur et vendeur de matériels de démolition et travaux publics tels que BRH et broyeur béton, nous sommes leader en France. Nous sommes aussi spécialisés pour les cisailles à ferraille à travers la marque GENESIS qui fait partie désormais de la famille NPK. Nanti de 4 ateliers en France et 7 camions ateliers. Fiabilité performance et services sont les 3 priorités de notre entreprise.

**WWW.NPK-FRANCE.FR**  
**NPK-FRANCE@NPK-FRANCE.COM**



**Olympus** propose des produits et des services destinés à soutenir les experts industriels et scientifiques dans leurs actions en santé et sécurité des individus. Les solutions industrielles comprennent des systèmes de microscopie pour la science des matériaux, des endoscopes industriels, ainsi que des analyseurs à rayons X et des systèmes pour les procédures de test non destructives. Grâce à sa gamme d'analyseurs spectromètres par fluorescence X, est devenu un acteur incontournable dans l'analyse des métaux et notamment dans le recyclage des métaux ferreux, non ferreux, verre, bois, plastique, sol, métaux précieux et catalyseurs.

Afin de répondre aux besoins toujours plus exigeants de séparation des matières et d'apporter des solutions innovantes, nous souhaitons continuer à développer nos connaissances des problématiques du recyclage, de valorisation des métaux et de dépollution.

**WWW.OLYMPUS-IMS.COM**  
**SOLUTIONSCIENTIFIQUES@OLYMPUS.FR**



**PALFINGER France** est une société du Groupe Vincent.

Leader sur le marché des matériels de manutentions, elle distribue les grues, bras de levage, nacelles et chariots embarqués de marque Palfinger grâce à un réseau de concessionnaires dans toutes la France. Nos concessionnaires sont référencés pour leurs compétences techniques spécifiques liées au métier de carrossiers et sur leur savoir-faire maîtrisé. Ils sont la garantie pour nos clients d'un S.A.V. réactif et hautement compétent.

Le groupe Vincent, carrossier industriel depuis plus de 130 ans compte aujourd'hui 23 sociétés et 29 sites sur la France. Il distribue les marques Vincent, Palfinger et Sennegoben.

Le siège du groupe est basé à Etoile sur Rhône dans la Drôme.

**WWW.PALFINGER.FR**  
**COMMERCIAL@PALFINGER.FR**



**Pellenc ST** conçoit, produit et commercialise des équipements de tri intelligents et connectés pour l'industrie du recyclage. Les flux triés sont issus des marchés des déchets de l'emballage, de l'industrie, de l'électronique, de l'automobile et du bâtiment. Les technologies utilisées pour trier ces matériaux sont la spectrométrie proche Infrarouge et vision, l'induction et les rayons X.

Basés sur des technologies brevetées «Made in France», l'entreprise est certifiée ISO 14001, ISO 18001 et ISO 9001.

Avec plus de 1 800 machines installées à travers le monde Pellenc ST dispose d'un réseau de techniciens spécialement dédié à la satisfaction client. Nos équipes commerciales et notre service client portent assistance et expertise à tous nos partenaires afin d'optimiser leurs lignes de tri. Notre service après-vente répond 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et se déplace à travers le monde afin de garantir un haut niveau de performance et de disponibilité.

**WWW.PELLENCS.T.COM**  
**CONTACT@PELLENCS.T.COM**



Depuis 1964, **PEUTE RECYCLING** est spécialisée dans la récupération de papier, carton et plastique en balles, en vrac ou en bobines. En tant que partenaire recyclage, nous vous offrons plus que le simple traitement de vos papiers et plastiques recyclables. En tant que partenaire recyclage, nous vous guidons tout au long du processus de recyclage. Nous vous offrons conseils et accompagnement, nous arrangeons votre chaîne logistique avec des solutions personnalisées et nous gérons les processus pour nos partenaires partout dans le monde.

**WWW.PEUTE.NL**  
**K.VANBERGEN@PEUTE.NL**



DONNEZ A VOS BATTERIES AU PLOMB LE MEILLEUR DU RECYCLAGE !

Acteur majeur de l'économie circulaire du plomb en France, **Recylex** collecte partout en Europe les batteries au plomb usagées. Choisir Recylex, c'est choisir la maîtrise de l'économie circulaire des batteries au plomb, à toutes les étapes : la collecte en toute confiance, le meilleur process de traitement du plomb, le seul opérateur à tenir la promesse d'un recyclage intégral et l'option environnementale la plus aboutie. Découvrez tous nos services partenaires sur : [www.recylex.eu/fr/recylex](http://www.recylex.eu/fr/recylex)

Porté par une vision industrielle au service de l'environnement, le Groupe Recylex est un spécialiste européen du recyclage du plomb, du zinc, du polypropylène ainsi que de la production de métaux spéciaux de très haute pureté. Recylex S.A., société mère du Groupe, est cotée en bourse sur Euronext Paris.

**WWW.RECYLEX.FR**  
**BAPTISTE.PLANCKAERT@RECYLEX.EU**



**REALEASE CAPITAL** accompagne depuis 30 ans les professionnels dans le financement de leurs équipements. REALEASE CAPITAL privilégie une approche flexible et compétitive, qui répond parfaitement aux besoins des PME, des grands comptes ou encore des organismes publics, dans les domaines de l'IT, de la mobilité, des biens d'équipement, de l'industrie, de la santé ou encore de l'environnement.

REALEASE CAPITAL a développé des offres dédiées pour l'industrie 4.0 permettant aux industriels dans un loyer unique d'intégrer à la fois les équipements, mais aussi les systèmes de pilotage, de contrôle, de maintenance curative ou préventive. En proposant des montages sur mesure, en phase avec le marché de l'industrie, REALEASE CAPITAL permet aux professionnels d'assurer la rentabilité de leurs investissements et leurs financements.

C'est l'alliance de l'expertise et de l'ensemble de ses savoir-faire spécifiques qui constitue la force et la valeur ajoutée de REALEASE CAPITAL aujourd'hui. Accompagnée par le fonds WCP - WEINBERG CAPITAL PARTNERS - depuis juillet 2018, REALEASE CAPITAL est l'un des leaders indépendants sur le marché du financement.

**WWW.REALEASE-CAPITAL.FR**  
**CONTACT@REALEASE-CAPITAL.FR**



**Saint Dizier Environnement** est une entreprise familiale créée en 1976 et spécialisée dans l'élaboration et la réalisation d'installations de traitement des eaux pluviales industrielles.

Fort d'un service Études & Innovation dédié aux projets de nos clients et d'une équipe commerciale répartie sur 8 secteurs géographiques en France et à l'Export, Saint Dizier environnement vous apportera des réponses spécifiques, individualisées et au plus proche de vos besoins, en témoignent ses nombreuses références. Nos domaines d'interventions :

- Sites de recyclage de métaux et VHU
- Sites de stockage de déchets (bois, verres, papier, cartons, pneus...)
- Sites de stockages de matériaux du BTP ou vrac
- Activité de carénage ou démantèlement de bateaux
- Exemples de filières de traitement des eaux proposées :
- Filières complètes clef en main de type physico-chimique
- Décanteurs lamellaire « sur-mesure » en version enterrée ou hors-sol, associés à des fonctionnalités innovantes
- Déboueurs séparateurs à hydrocarbures certifiés NF
- Unité de filtration (traitement tertiaire)
- Poste de pompage

**WWW.SAINTDIZIERENVIRONNEMENT.EU**  
**FEDEREC@SDENV.FR**





**SELI**, votre expert du transport de vrac, partenaire depuis plus de 30 ans des entrepreneurs du recyclage. Notre entreprise familiale, leader du marché avec plus de 2 533 311 tonnes transportées par an, s'appuie sur son réseau de 9 agences en Europe et sa filiale SELI OVERSEAS, pour satisfaire aux conditions spécifiques de vos flux routiers ou maritimes. Chaque jour nous mobilisons pour nos clients plus de 300 ensembles routiers dans le cadre de partenariats innovants. Nos équipes dédiées, dans chacune de nos spécialités, Bennes, citernes, Fonds mouvants, logistiques, maritimes affichent une volonté commune : vous être utiles. Participez avec nous à la reforestation de la région Nouvelle Aquitaine en devenant parrain des pins plantés grâce à vos flux, 100 tonnes transportées = 1 pin. Déjà plus de 150 706 arbres plantés à ce jour.

**WWW.SELI.FR**  
**GROUPE@SELI.FR**



Résolument tournée vers l'écologie, **SERAM** est un partenaire essentiel pour tous les professionnels du recyclage et de la valorisation. Créée en 1973, l'entreprise bénéficie d'une grande expérience et apporte des solutions adaptées aux besoins du monde du recyclage. SERAM développe et construit des grues électriques répondant parfaitement aux critères écologiques, mais également des convoyeurs métalliques pour cisailles, broyeurs, chutes d'emboutissage, centres de tri, ainsi que des tables vibrantes. Grues électriques équilibrées : nous proposons une gamme complète avec une portée allant de 12m à 35m, et une capacité de soulèvement allant de 2,67 t/mètre à 7,2 t/mètre. Nos grues ont un coût d'exploitation sensiblement réduit par rapport aux grues thermiques, et ne demandent que peu de maintenance. Convoyeurs à tablier métallique : nous proposons une large gamme de convoyeurs fixes ou orientables, d'une largeur comprise entre 900 et 2260 mm. Tables vibrantes : conçues pour réduire l'impact du produit sur le convoyeur et optimiser la séparation des fines.

**WWW.SERAM.NET**  
**SERAMSA@SERAM.NET**



**SMET LOCATION**, un acteur de référence, une expertise multi-machines, multi-pays. Actif depuis 2008, Smet Location se spécialise dans la location de machines mobiles sans opérateur pour le recyclage et valorisation de déchets et de la biomasse : broyeurs des différentes grandes marques, cribles, séparateurs aérauliques, concasseurs, convoyeurs etc. Smet Location dispose aujourd'hui d'un effectif de plus de 140 machines et procède à développer ses produits et services en France. Aujourd'hui une équipe en France est présente pour vous apporter toute son expérience et ses services.

Smet Location ne cesse à investir dans son parc machines et créer ainsi des solutions innovantes et adaptées à chaque projet. En suivant de près le marché en pleine évolution, l'objectif est de répondre aux demandes les plus variées et spécifiques de ses clients.

**WWW.SMETLOCATION.FR**  
**LIEVEN@SMETLOCATION.FR**



**SOCOR** est un laboratoire d'analyses leader spécialisé dans les combustibles et l'environnement ; situé dans le Nord de la France, à côté de Douai. Notre société compte une soixantaine de collaborateurs. Depuis plus de 70 ans, SOCOR accompagne ses clients dans le suivi analytique réglementaire tout comme dans le suivi process. Le laboratoire dispose d'un large savoir-faire mis en œuvre sur plus d'une vingtaine de matrices :

- combustibles fossiles (charbon, coke,...)
- biocombustibles (plaquettes forestières, granulés de bois, broyat de palette, bois déchiqueté, biomasse agricole, végétaux, ...)
- déchets combustibles solides (pneu, RBA, plastique,...) et liquides (huiles usagées, solvants, ...)
- CSR (Combustible Solide de Récupération)
- ordures ménagères
- résidu de combustion (cendres sous foyer, cendres volantes, MIDND, REFIOM,...)
- eaux (usées, souterraines, superficielles)
- sols, boues & sédiments
- matières premières (calcaire, pierre à chaux, gypse, ...)
- D3E
- PMUC

Notre laboratoire est accrédité ISO 17025 (www.cofrac.fr) et certifié MASE.

**WWW.SOCOR.FR**  
**CONTACT@SOCOR.FR**



**STCM et ECOBAT** en Europe ont développé le premier système de collecte de batteries et d'accumulateurs au plomb Européen. Tous les producteurs de batteries usagées peuvent intégrer en qualité de fournisseur et /ou partenaire notre réseau respectant les dispositions légales et environnementales.

- Distributeurs de batteries.
- Garages automobiles.
- Entreprises industrielles du recyclage.

Nous vous faisons profiter de notre expertise vous apportant une sécurité juridique générale lors du traitement de vos déchets ainsi que de conditions de valorisation optimales.

Nos solutions sont modulables et personnalisables pour répondre aux attentes des producteurs de batteries usagées :

- Mise en place de plusieurs types de contenant en fonction des volumes proposés à la vente (bacs, multi-bennes, semi-remorque étanches et en inox).
- Un transport fiable vers des installations de recyclage certifiées.
- Une traçabilité.

Il en résulte une sécurité en matière de planification pour le point de collecte et celui-ci garantit un traitement des batteries usagées respectant les contraintes juridiques et environnementales. Les batteries usagées seront transportées dans les fonderies de 2nd fusion de notre groupe STCM / ECOBAT pour y être traitées et recyclées dans le respect de l'environnement. Toutes nos installations de stockage et de recyclage sont étroitement surveillées (SEVESO) et certifiées (ISO 14001/9001/50000/OHSAS 18001) en tant qu'entreprises de traitement des déchets dangereux.

Nous valorisons également tous types de déchets à base de plomb après obtention d'un certificat d'acceptation préalable (vieux plomb, tuyaux, blindage de câble, grenaille etc..).

« Collecter et traiter vos batteries ou déchets de plomb dans les meilleures conditions, notre engagement de vous satisfaire depuis plus de 60 ans ».

**WWW.STC-METAUX.COM**  
**Y.GAUTRON@STC-METAUX.COM**



**SYGMAT**, importateur exclusif en France DE LA MARQUE SENNEBOGEN, est une société du groupe Vincent. Elle assure la distribution et le support de service pour l'ensemble des gammes de la marque : pelles de manutention industrielle, chargeurs télescopiques, grues et pelles à câbles. Spécialiste des solutions pour les métiers de l'environnement, nous vous proposons notre expertise pour définir et optimiser vos EQUIPEMENTS de manutention et de tri, ainsi que le support pour le suivi technique ou la maintenance. Les gammes Sennebogen sont adaptées particulièrement aux activités de tri des déchets, de récupération et de valorisation des métaux, de chargement et déchargement sur site industriel ou en zone portuaire.

**WWW.SYGMAT.FR**  
**CONTACT@SYGMAT.FR**



Bien implantée en France avec ses 13 années d'existence sur le territoire et un parc installé de plus de 1 450 machines, **TOMRA France** emploie sur le territoire 23 personnes en direct et fait travailler une dizaine de sous-traitants pour assembler ses machines.

Un service de qualité associé à des machines offrant les taux de disponibilité les plus hauts du marché, vous garantissent de bénéficier de systèmes de tri toujours performants. Le Groupe TOMRA, pionnier de l'automatisation du tri des déchets, est reconnu comme un des leaders mondiaux de cette activité. Les technologies de capteurs développées par TOMRA vont du proche infrarouge aux rayons X en passant par l'analyse des couleurs et l'électromagnétisme. Tous les produits peuvent être traités, de 2 à 400 mm.

Notre entreprise propose des solutions avancées pour la reconnaissance et le tri :

- des métaux ;
- des papiers ;
- et de la quasi-totalité des plastiques, y compris les sombres, une innovation de plus !

La nouvelle gamme de machines TOMRA AUTOSORT Sharp Eye répond à l'ensemble des besoins du marché français et aux objectifs de recyclage fixés par l'Union Européenne. Sa nouvelle intégration avec convoyeur et caisson de réception devrait satisfaire les plus exigeants.

**WWW.TOMRA.COM**  
**FRSS-INFO-FRANCE@TOMRA.COM**



**Untha** shredding technology, spécialiste des broyeurs quatre arbres et mono-rotor depuis 1970, se développe constamment en France avec ses solutions fiables et l'objectif de fournir à ses clients la sécurité d'avoir pris la meilleure décision en choisissant ses solutions de broyage. L'offre de qualité de ce fournisseur autrichien couvre de nombreux secteurs comme le broyage de bois, le traitement de déchets pour production de CSR, le recyclage des déchets, la destruction de dossiers et données confidentielles et toute autre application spéciale. La France est aujourd'hui un marché important où Untha souhaite investir. Que ce soit lors des incontournables salons Pollutec ou en tant que partenaire actif de Federec, Untha est présente lors des principales rencontres avec les acteurs majeurs du secteur.

**WWW.UNTHA.COM/FR**  
**OFFICE@UNTHA.COM**



Établissement public administratif, **Voies navigables de France** assure l'entretien, l'exploitation et la modernisation de 6 700 km de fleuves, rivières et canaux navigables. VNF a pour mission de promouvoir le développement des activités économiques liées à la voie d'eau, dont la composante majeure est le transport de marchandises et s'appuie pour cela sur sept Directions territoriales et les compétences d'environ cinq mille agents répartis sur l'ensemble du territoire.

**WWW.VNF.FR**  
**WEBMESTRE@VNF.FR**



**WASTEINSUR** est spécialisé en conseil en gestion de risques et en courtage d'assurances des entreprises du recyclage. Votre activité se déroule dans un contexte technique, économique et environnemental risqué.

La pérennité de votre entreprise dépend de l'analyse de vos risques et des meilleures solutions de prévention et protection et de transfert de risques aux assureurs. WASTEINSUR répond aux besoins des entreprises du recyclage par une analyse préalable des risques avant d'établir des solutions d'assurances adaptées, compréhensibles et fiables avec :

- Nos conseils en prévention et protection
- Nos contrats sur mesure (dommages aux biens et responsabilité civile)
- Notre gestion expérimentée des sinistres

Nous fournissons pour la filière du recyclage sont des assureurs de premier plan à la solidité financière établie.

**WWW.WASTEINSUR.FR**  
**JEAN-LUC.PORET@WASTEINSUR.FR**



**Wolters Kluwer France** est une filiale du groupe international d'information professionnelle Wolters Kluwer basé aux Pays-Bas et coté en bourse. En France, l'entreprise regroupe 4 activités : Contenus juridiques, Logiciels juridiques, Formations professionnelles et Annonces et formalités légales.

Nous aidons nos clients, professionnels du Droit ainsi que les RH d'entreprise à prendre des décisions essentielles en leur apportant des solutions expertes qui conjuguent la connaissance approfondie du domaine, la technologie et des services. Dans un environnement de législations, réglementations et normes de plus en plus complexe, nous apportons aux professionnels de véritables outils pour sécuriser leur décision.

Nos marques phares sont LAMY et LIAISONS SOCIALES dont les contenus sont disponibles au sein de notre base d'information juridique en ligne Lamyline.fr

**WWW.WOLTERSKLUWERFRANCE.FR**  
**THIERRY.RAPON@WOLTERSKLUWER.COM**



ADEC  
ADEME  
ADR  
AELE  
AFNOR  
AG  
AGEFIPH  
BIR  
BREF  
BTP  
BTS  
BVQI  
CAP  
CAPEB  
CCES  
CCSD  
CEDAP  
CENELEC  
CEP  
CER  
CFREP  
CGI  
CIBE  
CJ  
CLP  
CNE  
CNI  
CNIS  
CNTE  
COFACE  
COMES  
COO  
COS  
CPNEFP  
CQP  
CQPI  
CRE  
CSF  
CNPA  
CSR  
CSTB  
CSVMF  
DBPS  
DDS  
DEA  
DEEE  
DREAL  
ECHA  
EERA  
EFR  
ERPA  
ESRG

Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences  
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie  
Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route.  
Association Européenne de libre-échange  
Association Française de Normalisation  
Assemblée Générale  
Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées  
Bureau of International Recycling  
Best REFERENCE document  
Bâtiment, Travaux Publics  
Brevet de Technicien Supérieur  
Bureau veritas - Organisme de certification  
Certificat d'Aptitude Professionnelle  
Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment  
La Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi  
Commission Consultative sur le Statut de Déchet  
Réseau des dirigeants d'Associations Professionnelles  
Comité Européen de Standardisation Electrotechnique  
Contrat Emploi Prospective  
Centre d'Expertise du Recyclage  
Commission des Filières de Responsabilité Élargie des Producteurs  
Confédération du Commerce de Gros et International  
Comité Interprofessionnel du Bois Énergie  
Commission Jeunes  
Règlement européen sur la Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges  
Conseil National de l'Emballage  
Conseil National de l'Industrie  
Conseil National de l'Information Statistique  
Comité National de la Transition Écologique  
Compagnie Française d'assurance pour le Commerce extérieur  
Comité sur les Métaux Stratégiques  
Comités d'Orientations Opérationnelles  
Comité d'Orientation Stratégique  
Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation Certificats de Qualification Professionnelle  
Certificats de Qualification Professionnelle Inter-Branches  
Commission de Régulation de l'Énergie  
Comités Stratégiques de Filière  
Conseil National des Professions de l'Automobile  
Combustibles Solides de Récupération  
Centre Scientifique et Technique du Bâtiment  
Chambres syndicales des Verreries Mécaniques de France  
Déchets issus des Bateaux de Plaisance et de Sport  
Déchets Diffus Spécifiques  
Déchets d'Éléments d'Ameublement  
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques  
Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Agence européenne des substances chimiques  
Fédération européenne du recyclage des DEEE  
Confédération européenne du recyclage des métaux ferreux  
Association européenne de papier récupéré  
European Solvent Recycling Group

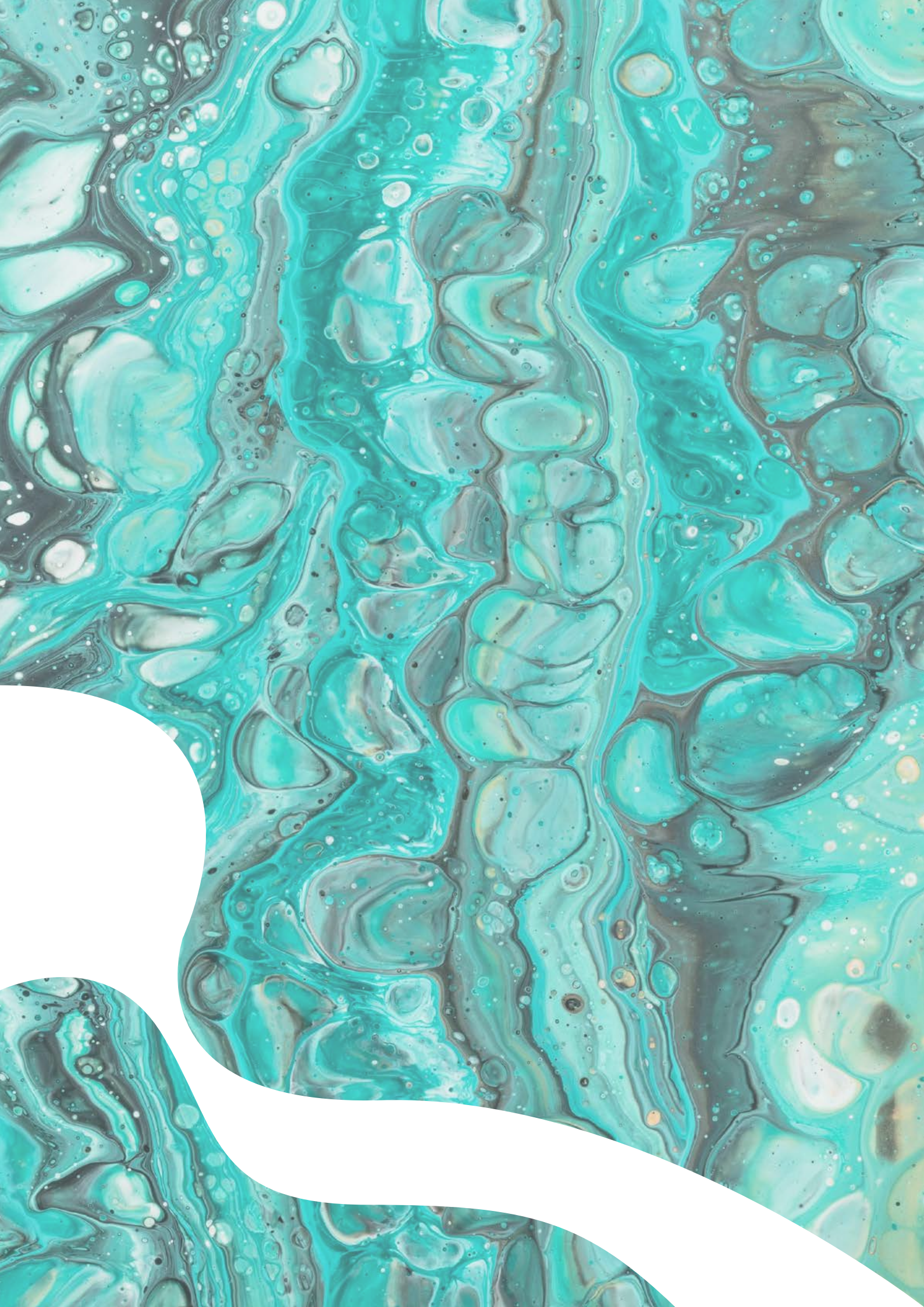
LEXIQUE

Confédération Européenne des Industries du Recyclage  
European Metal Trade and Recycling  
Fondation Bâtiment Energie  
Fédération des services Énergie Environnement  
Fédération des Entreprises de l'Insertion  
Salon de la plasturgie  
Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement  
Fédération Nationale du Bois  
Fédération des Négoces de Bois et Matériaux de construction  
Feuille de Route de l'Economie Circulaire  
Gros Électroménager Froid  
Groupe de Travail  
Organisations européennes déchets dangereux  
Installation Classée pour la Protection de l'Environnement  
European Commission, Joint Research Centre  
Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux  
London Metal Exchange  
Loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire  
Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République  
Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte  
Matières Premières issues du Recyclage  
Meilleures Techniques Disponibles  
Office Central de Lutte Contre la Délinquance Itinérante  
Ordures Ménagères  
Organisation Non Gouvernementale  
OPCA de branches et interprofessionnel  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Papiers Cartons de Recyclage  
Polyéthylène Haute Densité  
Polytéréphtalate d'Éthylène  
Pôle National Transferts Transfrontaliers de Déchets  
Polluants Organiques Persistants  
Polypropylène  
Plan Régional d'Action en faveur de l'Économie Circulaire  
Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets  
Polystyrène  
Recherche & Développement  
Règlement européen concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances  
Responsabilité Élargie du Producteur  
Responsabilité Sociétale des Entreprises  
Syndicat des Energies renouvelables/France Biomasse Energie  
Société du Grand Paris  
Service Public de Gestion des Déchets  
Société du Grand Paris  
Sortie de Statut de Déchet  
Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques  
Taxe Générale sur les Activités Polluantes  
Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures  
Très Petite Entreprise  
Petite et Moyenne Entreprise  
Transferts Transfrontaliers de Déchets  
Valorisation Garantie des Opérateurs  
Véhicule Hors d'Usage  
Valeurs Limites d'émissions

EURIC  
EUROMETREC  
FBE  
FEDENE  
FEI  
FIP  
FNADE  
FNB  
FNBM  
FREC  
GEM F  
GT  
HWE  
ICPE  
IPTS  
ISDND  
LME  
LOI AGECE  
LOI NOTRE  
LTECV  
MPIR  
MTD  
OCLDI  
OM  
ONG  
OPCALIA  
PACA  
PCR  
PEHD  
PET  
PNTTD  
POP  
PP  
PRAEC  
PRPGD  
PS  
R&D  
REACH  
  
REP  
RSE  
SER/FBE  
SGP  
SPGD  
SRBTP  
SSD  
TICPE  
TGAP  
TLC  
TPE  
PME  
TTD  
VGO  
VHU  
VLE

LEXIQUE









**DOCUMENT PUBLIÉ**  
*par FEDEREC*

**RÉALISATION**  
*Agathe PERNET*  
*agathepernet@hotmail.fr*

**CRÉDITS PHOTOS**  
*FEDEREC ADEC APER*  
*Unsplash*

**MAI 2020**



**101, RUE DE PRONY - 75017 PARIS - 01 40 54 01 91**  
**ACCEUIL@FEDEREC.COM - WWW.FEDEREC.COM**